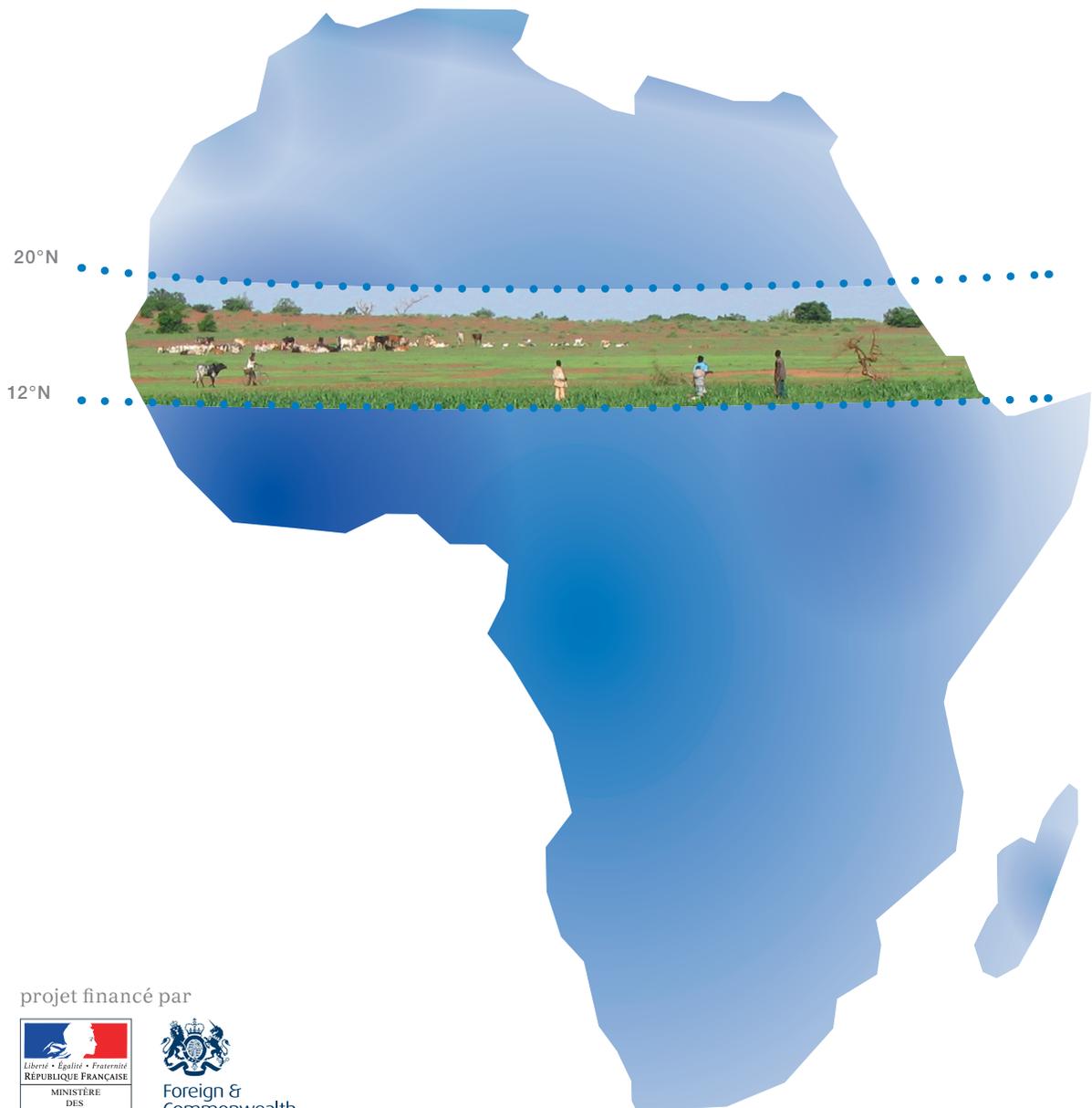


Revue des évènements sécuritaires au Sahel 1967–2007

Emmanuel Salliot



projet financé par



Foreign & Commonwealth Office

Cette étude fait partie du projet « *Incidences sécuritaires du changement climatique au Sahel* » (SICCS). Il est coordonné par le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE) et cofinancé par le ministère français des affaires étrangères et européennes et par le ministère britannique des affaires étrangères et du Commonwealth. Le projet s'appuie sur un réseau de spécialistes et d'agences techniques pour mener des analyses régionales sur l'impact du changement et des variations climatiques au Sahel, l'existence et la nature de leurs liens avec la sécurité. Les analyses climatologiques sont réalisées par le UK Met Office Hadley Centre. www.oecd.org/swac/climatechange

Les idées exprimées et les arguments avancés dans ce document sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

Table des matières

1	Guerre du Biafra 1967 – 1970	8
1.1	Repères chronologiques	8
1.2	Facteurs explicatifs	9
1.3	Bilan humain	10
2	Rébellion des tribus toubou et guerre civile au Tchad 1965 – 1990	10
2.1	Repères chronologiques	10
2.2	Facteurs explicatifs	12
3	Le conflit frontalier au Sahara occidental 1976 – 1991	14
3.1	Repères chronologiques	14
3.2	Facteurs explicatifs	15
4	Conflit casamançais 1982 – 2007	18
4.1	Repères chronologiques	18
4.2	Facteurs explicatifs	18
5	Litige frontalier et « Guerre de Noël » entre le Mali et le Burkina Faso 1985 – 1986	22
5.1	Repères chronologiques	22
5.2	Précisions sur la zone litigieuse	22
5.3	Facteurs explicatifs	23
6	Graves tensions entre agriculteurs et éleveurs au Burkina Faso, Province de la Comoé 1986 et 1995	24
6.1	Repères chronologiques	24
6.2	Facteurs explicatifs	25
7	Différend frontalier entre le Nigéria et le Cameroun à propos des îles sur le lac Tchad 1987 – 2004	29
7.1	Repères chronologiques	29
7.2	Repères géographiques	29
7.3	Facteurs explicatifs	30
8	Rébellion touarègue au Niger 1990 – 1995	33
8.1	Repères chronologiques	33
8.2	Facteurs explicatifs	34
9	Rébellion touarègue au Mali et mouvement d'auto défense Ganda Koy 1990 – 1996	36
9.1	Repères chronologiques	36
9.2	Facteurs explicatifs	37
9.3	Bilan humain et résurgence de la rébellion touarègue	38
10	Contestations dans le delta du Niger 1998 – 2007	39
10.1	Repères chronologiques	39
10.2	Facteurs explicatifs	40
11	Afflux de rapatriés burkinabè suite à la crise en Côte d'Ivoire et menaces d'une crise sanitaire et écologique	42
11.1	Repères chronologiques	42
11.2	Facteurs explicatifs du retour des burkinabè	42
11.3	Impact des migrations sur les conditions sanitaires et environnementales	43
12	Sécheresse et crise alimentaire au Niger 2004 – 2005	45
12.1	Repères chronologiques	45
12.2	Facteurs explicatifs	45
13	Guerres au sud Soudan	50

13.1	Repères chronologiques – première guerre 1963–1972	50
13.2	Repères chronologiques – seconde guerre 1983–2005	50
13.3	Facteurs explicatifs (première guerre)	51
13.4	Facteurs explicatifs (seconde guerre)	53
13.5	Bilan humain	55
13.6	Perspectives	56
14	Famine et chute du régime d’Haïlé Sélassié (1972–1974), installation du Dërg et terreur rouge (1974–1979), aggravation des oppositions régionalistes, radicalisation du régime et chute du Négus rouge (1977–1991)	58
14.1	Repères chronologiques	58
14.2	Facteurs explicatifs	58
14.3	Commentaires	60
15	Guerre civile entre l’Ethiopie et sa province de l’Erythrée 1961–1991	61
15.1	Repères chronologiques	61
15.2	Facteurs explicatifs	61
15.3	Quelques chiffres	63
16	Catastrophe humanitaire liée à la famine en Ethiopie 1983–1985	64
16.1	Repères chronologiques	64
16.2	Facteurs explicatifs	65
16.3	Bilan humain	66
17	Guerres de l’Ogaden entre l’Ethiopie et la Somalie (1977–1978, 1982–1985) et résurgence de la rébellion somali (1987–2007)	67
17.1	Repères chronologiques	67
17.2	Facteurs explicatifs	67
18	Rébellion tigré contre le régime Mengistu en Ethiopie	69
18.1	Repères chronologiques	69
18.2	Facteurs explicatifs	69
19	Rébellion des Afars contre le FPPE et le TPLF (1972–2005) et résurgence des tensions	70
19.1	Repères chronologiques	70
19.2	Facteurs explicatifs	71
20	Rébellion et sécession au sein du mouvement oromo en Ethiopie 1974–2002	74
20.1	Repères chronologiques	74
20.2	Avant propos	75
20.3	Facteurs explicatifs	75
20.4	Résurgences	78
21	Violence et révolte suri en Ethiopie	79
21.1	Contexte	79
21.2	Facteurs explicatifs	79
22	Conflit entre l’Ethiopie et l’Erythrée (1998–2000)	81
22.1	Repères chronologiques	81
22.2	Facteurs explicatifs	81
23	Guerre au Darfour 2003–2006	84
23.1	Repères chronologiques	84
23.2	Facteurs explicatifs	84
23.3	Bilan humain	87

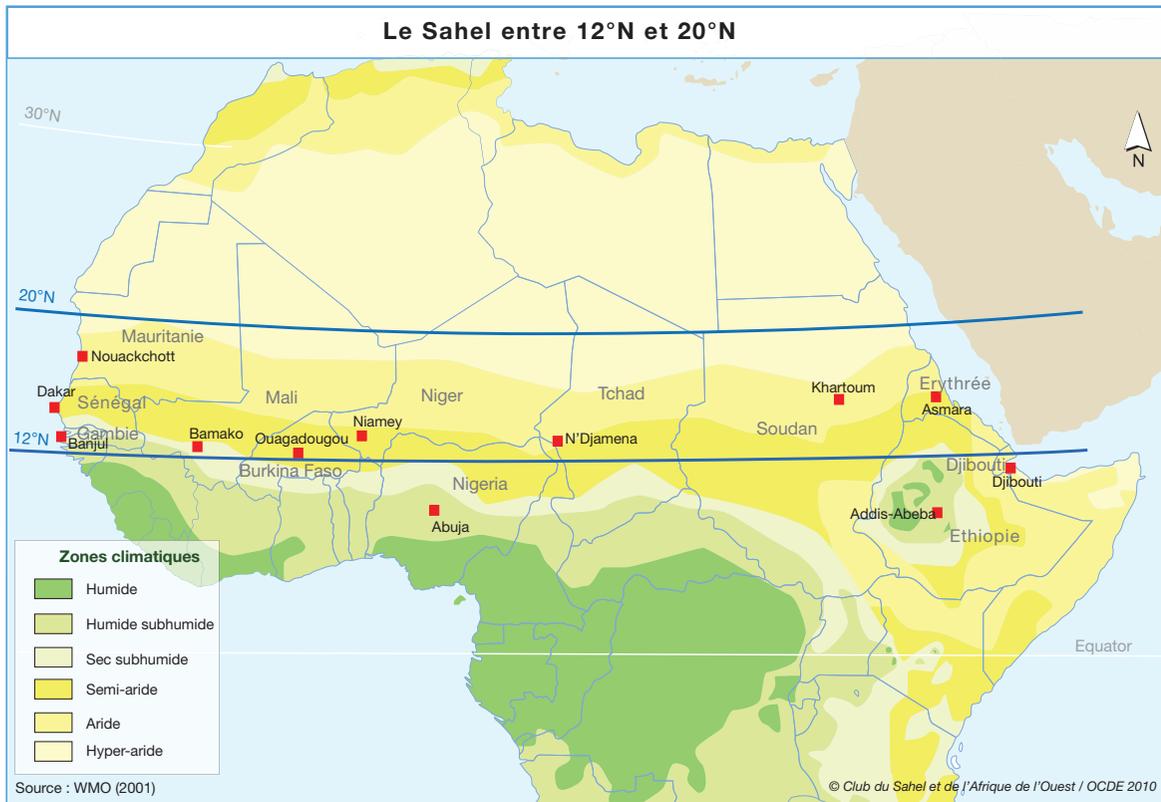
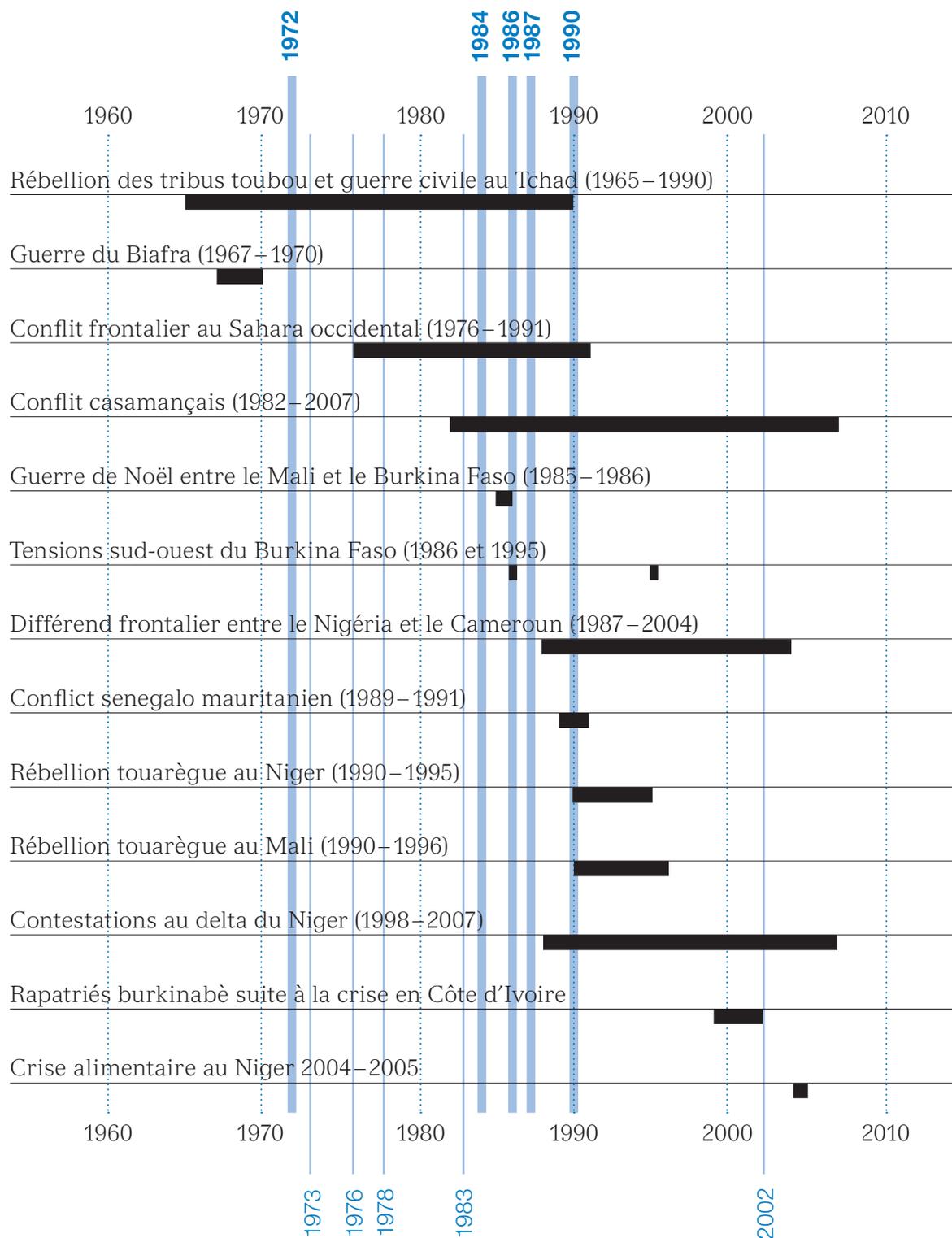


Figure 1

Le Sahel entre 12°N et 20°N

LES 5 PIRES SÉCHERESSES AU SAHEL OUEST ENTRE 1970 ET 2007



AUTRES GRAVES SÉCHERESSES AU SAHEL OUEST ENTRE 1970 ET 2007

Figure 2

Chronogramme des événements au Sahel Ouest

1 Guerre du Biafra 1967–1970

1.1 Repères chronologiques

29 juillet 1966 des émeutiers du nord du Nigéria, désireux de sortir de la fédération, assassinent le général Johnson Thomas Ummakwe Aguiyi-Ironsi alors président du Nigeria, et tuent 200 officiers et soldats de la région de l'Est. Le lieutenant-colonel Yakebo Gowon prend le pouvoir dans le Nord, l'Ouest et le Centre-ouest. La région de l'Est demeure en dehors des hostilités et se positionne contre la prise du pouvoir des généraux nordistes.

Septembre 1966 au cours d'une conférence constitutionnelle à laquelle les représentants de la région Est participent, la délégation nordiste dépose une résolution contradictoire et préconise la constitution d'un Etat central puissant et la division du pays en davantage de provinces.

Septembre–octobre 1966 de nouveaux massacres d'Ibo (ethnies du Sud-Est) sont commis au Nord. 30.000 Nigériens de l'Est sont assassinés tandis que les exactions s'étendent rapidement à l'Ouest et au Centre-Ouest et sont parfois orchestrées par les forces de police et les militaires. Deux millions de personnes fuient vers l'Est.

Janvier 1967 signature de la convention d'Ahuri entre les gouverneurs militaires au cours de laquelle une plus grande autonomie des régions est promise afin d'éviter un éclatement brutal de la fédération. Le salaire des fonctionnaires y est garanti jusqu'en mai 67. Un conseil suprême militaire devait être instauré, chaque région traitant en toute autonomie de ses affaires intérieures, mais la convention n'est pas respectée devant les pressions que subit Gowon. Les difficultés économiques s'accumulent pour l'Est et les tensions avec le gouvernement fédéral s'intensifient en raison de la détention par ce dernier de 12 millions de livres correspondant au traitement des fonctionnaires¹ et de la conservation par la région Est du montant de l'impôt fédéral dû à Lagos.

Février 1967 mise en place d'un blocus partiel de la région Est. Début des protestations des communautés yorubas au sud-ouest et opposition dans le centre-ouest contre Gowon. Les émirs du Nord, détenteurs du pouvoir, décident de diviser le Nigéria en un nombre encore plus important de régions.

27 mai 1967 l'Assemblée Constitutive de la région de l'Est proclame l'autonomie de la région.

28 mai 1967 Gowon déclare l'état de siège. Il promulgue un décret qui stipule la création de douze Etats (alors que le Nigeria ne comptait que quatre régions auparavant).

30 mai 1967 Le parlement de l'Etat de l'Est vote massivement pour la sécession du Biafra (sud-est à majorité Ibo). Gowon lève une armée de 12.000 hommes.

26 juin 1967 deux fronts sont ouverts, au nord-est et au nord-ouest du Biafra.

A partir de juillet 1967 arrêt de l'exploitation du pétrole biafrais.

16 septembre 1967 la sécession biafraise est condamnée par l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA).

Février 1968 début des bombardements aériens.

Début 1968 Chute de la ville de Bonny (Rivers state, Sud Nigeria) et perte du contrôle sur le terminus des réseaux d'oléoducs. Une partie de la population fuit la ville et grossit le rang des réfugiés qui tentent de réintégrer ce qui reste du Biafra. Les séparatistes perdent progressivement la côte mais conservent Port Harcourt.

¹ Les dettes contractées par la fédération vis-à-vis des fonctionnaires devaient être réglées suite à la signature de la Convention d'Ahuri. Or, la fédération prétexte du départ précipité vers le sud-est des fonctionnaires ibos installés au nord, pour ne pas régler ses dettes vis-à-vis de l'administration territoriale de la région Est.

16 avril 1968 le Biafra est reconnu officiellement par la Tanzanie, le Gabon, la Côte d'Ivoire et la Zambie.

Fin mai 1968 chute de Port Harcourt, seule ouverture du Biafra sur l'extérieur.

Novembre 1968 reprise du contrôle et de l'exploitation des installations pétrolières biafraises par le gouvernement fédéral.

Fin 1968–début 1969 occupation progressive par les troupes fédérales des régions agricoles les plus fertiles, d'Annang, d'Uyo, de Bende.

1969 chute des principales villes d'Enugu, d'Aba, d'Onitsha, d'Umuahia.

13 janvier 1970 effondrement de la rébellion biafraise.

1.2 Facteurs explicatifs

1.2.1 Contexte

Le processus qui a conduit à la guerre du Biafra s'explique par deux raisons majeures : **La cristallisation des oppositions entre trois blocs ethniques ayant un poids démographique similaire** (haoussa / fulani, yoruba et ibo). Elle attise les visées sécessionnistes en arguant du principe de l'autodétermination des peuples. Les élites éduquées dans le système européen des années 50–60 – les yorubas et les ibos – forment des communautés importantes dans des villes à majorité haoussa comme Kano où des pogroms anti-sudistes s'étaient déroulés par le passé. En 1953, de graves affrontements entre Ibos et Haoussas à Kano avait fait plusieurs milliers de morts du côté ibo. La **publication de la répartition de la population par région et par ethnie résultant du recensement de 1963** met en évidence l'importance des populations ibos et yorubas au Nord, attisant les rancœurs des populations haoussas au Nord. En mai 1967, pour atténuer l'emprise des trois ethnies, Gowon crée 12 Etats, l'Est étant divisé en trois, le Nord en six et l'Ouest en deux. La victoire sur le Biafra est alors interprétée comme la revanche des minorités notamment celles de la ceinture centrale. Ni nordiste ni sudiste composée de populations chrétiennes et musulmanes en proportion égale. En avril 1976, le Nigéria est à nouveau découpé en 19 Etats diluant plus encore l'impact des velléités séparatistes des trois ethnies principales.

L'enjeu de la répartition de la rente pétrolière. En 1961, des gisements de pétrole sont découverts dans l'Est. Le Nigéria devient l'un des grands pays africains producteurs en 1966. Cette ressource précipite la crise au Biafra en favorisant l'essor de l'Est et de l'élite ibo. Jadis partisans de l'unité nigériane, les Ibos considèrent désormais le gouvernement fédéral comme l'instrument de domination politique des nordistes sur le Sud. Ils rêvent d'indépendance et disposent d'une base économique possible pour faire sécession. Le fossé de développement Nord-Sud se creuse avec une dépendance accrue du sud en matière d'approvisionnement et d'écoulement de produits agricoles.

1.2.2 Facteurs déclencheurs

En 1967, la division de l'Est en trois Etats consacre le clivage entre les Ibos et les ethnies minoritaires comme les Efiks, les Ibibios et les Ijos. Elle donne à ces minorités une existence administrative et retire au pays ibo un accès à la mer. **L'Etat des Rivières dispose alors de la majorité des ressources pétrolières** (57,1% de la production totale du pays contre à peine 3% pour le Centre-Est) et de Port Harcourt, le port principal.

1.2.3 Facteurs aggravants

La recomposition ethnico-administrative constitue l'une des causes de l'échec des tentatives sécessionnistes du Biafra. En parallèle, les sociétés pétrolières se rallient du côté de l'Etat fédéral (hormis Shell qui joue la carte de la sécession). L'OUA condamne la sécession en

septembre 1967 et toutes les puissances internationales – hormis la France – se rangent du côté du gouvernement fédéral. Des alliances entre Etats et réseaux d'affaires permettant de mobiliser d'énormes moyens militaires, l'armée de Gowon passant de 10.000 à 100.000 hommes à la fin de 1968. Avec la reconnaissance de l'identité biafraise par le Gabon et la Côte d'Ivoire, des armes et du matériel sont transmis via Libreville avec le soutien de la France. **Les soutiens financiers et logistiques dont bénéficie la rébellion durcissent le blocus.**

Avec le blocus imposé par l'Etat fédéral et l'arrêt de la production pétrolière à partir de juillet 1967, le Biafra n'est plus ravitaillé. Les menaces de famines se précisent avec l'occupation des régions agricoles les plus fertiles par les troupes fédérales et les pertes des villes d'Enugu, d'Aba, d'Onitsha et d'Umuahia. Dès la fin 1968, les afflux massifs de populations au Biafra déjà densément peuplée et dont les terres lessivées par les pluies sont peu fertiles, entraînent une catastrophe humanitaire sans précédent.

1.3 Bilan humain

La guerre affecte davantage de civils que de militaires. 1 million de personnes selon *Le Monde* (12-01-90). Pour Médecins sans Frontières (MSF, 1995), elle fait **2 millions de morts, dont 1,5 million victimes de la faim ou de malnutrition. Les réfugiés sont estimés à 7 millions (octobre 1968).**

Références bibliographiques

Clergerie, Jean-Louis, 1994, *La Crise du Biafra*, PUF, 385 p.

Gendreau, Francis, 1996, « *La dimension démographique des conflits africains* », dans *L'Afrique face aux conflits*, Afrique contemporaine, 1996, p. 129–14.

Pérouse de Montclos, Marc-Antoine, 2003, « *La violence ethnique à l'épreuve des faits : le cas du Nigéria* », in « *Entendre les violences* », in Cartier-Bresson J., Salama P. (dir.), *Revue Tiers-Monde*, 44 (176), p. 857–881.

Von Rosen, Carl Gustaf, 1969, « *Le ghetto biafrais tel que je l'ai vu* », Arthaud, 202 p. « *Le Nigéria ou la rencontre de trois espaces et de trois ethnies – la sécession biafraise* », *Cahiers d'Outre-Mer*.

2 Rébellion des tribus toubou et guerre civile au Tchad 1965–1990

2.1 Repères chronologiques

1965 les troupes françaises quittent le Borkou-Ennedi-Tibesti (BET). Eclatement de la rébellion dans le Ouaddaï, les populations mobi musulmanes refusant de s'acquitter de l'impôt (bilan : 23 morts). Tombalbaye, premier président tchadien, met fin aux tentatives de féodalisation du BET et à l'autonomie des sultanats. Il place des fonctionnaires sudistes chargés de lever l'impôt.

22 juin 1966 naissance du Front de libération National du Tchad (FROLINAT) au Soudan sous l'impulsion d'Ibrahim Abatcha.

1968 mort d'Abatcha. Le FROLINAT opère sur deux fronts : le sud-est (Ouaddaï, Salamat, Guera et la province du Chari) d'une part, et le BET et le Kanem, d'autre part. Cette dissidence des toubous est dirigée par Goukouni Oueddeï, le fils d'un chef traditionnel du Tibesti. Cette séparation militaire marque le début de la scission au sein du FROLINAT.

28 août 1968 Le président Tombalbaye fait appel aux troupes françaises pour rétablir l'ordre. Un corps expéditionnaire de 2.300 hommes est envoyé sur le Tibesti.

Après 1969 les régions du Batha et du Salamat entrent en rébellion.

1971 la Libye reconnaît le FROLINAT comme l'unique représentant tchadien.

1972 multiples scissions au sein du FROLINAT. Le gouvernement ne contrôle plus qu'un tiers du territoire national abritant 2/3 de la population. Le fleuve Chari devient une ligne de démarcation militaire. Au sud les troupes pro-gouvernementales tentent d'empêcher les infiltrations du FROLINAT pour protéger la zone cotonnière.

1973 occupation de la bande d'Aozou par les troupes libyennes. La dissidence toubou menée par Goukouni et celle d'Hissène Habré se séparent définitivement du FROLINAT d'Abba Siddick.

21 avril 1974 prise d'otages d'une équipe d'ethnologues (affaire Claustre).

1975 mort du commandant Galopin, assassiné dans le cadre de sa mission dans les services de renseignements.

13 avril 1975 chute de Tombalbaye. Le Mouvement National pour la Révolution Culturelle et Sociale (MNRCS, autrefois Parti progressiste tchadien) arrive au pouvoir et entame une révolution culturelle qui donne lieu à des massacres ethnico-religieux.

1977 grande offensive dans le nord pour freiner l'opération d'émiettement du Tchad menée par le général Malloum, devenu président.

1978 Hissène Habré rallie le régime de Malloum et devient premier ministre.

Juin 1978 nouvelle invasion libyenne et soutien libyen à la rébellion conduite par Goukouni. Malloum négocie un accord militaire avec la France mais Goukouni consolide ses positions.

12 février 1979 rupture entre le président et son premier ministre. La guerre civile éclate et de nombreux massacres de « sudistes » sont perpétrés par les Forces Armées du Nord (FAN). Affrontements à Abéché qui constitue le verrou militaire de la capitale. Éclatement du pays.

Avril 1979 accords de Kano et de Lagos. Mise en place d'un Gouvernement d'Union Nationale dirigé par Goukouni (*Transitional Government of National Unity, GUNT*).

7 juin 1979 Occupation de N'Djaména par les FAN appuyées par l'armée française et prise de pouvoir d'Hissène Habré.

1980 les troupes gouvernementales se font écraser par la coalition Goukouni/troupes libyennes. Chute du gouvernement.

Janvier 1981 annonce par le gouvernement libyen de la fusion du Tchad et de la Libye, condamnée par l'OUA. Pression de la France pour que le Tchad recouvre son indépendance.

Octobre 1981 après l'échec d'une tentative de fusion du Tchad à la Libye, Goukouni exige le retrait des troupes libyennes. M. Kadhafi rappelle ses 10.000 hommes. Habré suspend ses opérations militaires à la frontière soudano-tchadienne puis reprend l'offensive.

1981 – 1982 percée des FAN dans toutes les provinces du pays.

Novembre 1981 prise d'Abéché par Hissène Habré.

Septembre 1982 Hissène Habré contrôle la quasi-totalité du pays et devient président en octobre 1982. Il est rapidement menacé par les troupes reconstituées de Goukouni soutenues par la Libye.

Juin 1983 attaque sur Abéché. La France livre des armes au gouvernement tchadien sans intervenir militairement. Habré dispose de nombreux soutiens militaires, notamment américains.

Août 1983 bombardement par l'armée libyenne de Faya-Largeau. Escalade dans la violence et internationalisation du conflit.

1984 des troubles éclatent dans le sud du pays (rébellion des « Codos »). La répression sanglante se poursuit jusqu'en 1988, ralliant contre Habré l'ensemble des chefs de mouvements.

1987 offensive libyenne sur le nord du pays. Habré reprend la bande d'Aozou avant d'en être chassé. Il fait 2.000 prisonniers à Faya. Défaite de Kadhaafi.

1988 la Libye reconnaît le gouvernement tchadien.

1990 le Tchad est à nouveau envahi par Idriss Déby qui l'emporte sur Habré, obligé de s'enfuir le 1^{er} décembre au Sénégal.

2.2 Facteurs explicatifs

2.2.1 Contexte

Marginalisation des tribus toubou (Cf. chapitre 8 « Rébellion touareg au Niger » et IX. « Rébellion touareg au Mali et mouvement d'autodéfense Ganda Koy »). La dissidence toubou a toujours existé au Tchad. Localisé dans le Centre-Est du pays et plus particulièrement dans le Manga, le Kawar et le Djado – aux frontières libyennes et tchadiennes – l'espace des toubous et des kanuris (qui existent aussi bien au Tchad qu'au Nigéria) est un territoire transcendant les frontières nationales héritées de la colonisation. La rébellion toubou comme celle des touaregs, réclame l'autonomie pour cette région ainsi que l'embauche prioritaire du personnel local sur les sites pétroliers.

La rébellion est récurrente depuis près de cinquante ans, notamment dans le BET et l'est du pays. Elle a été un facteur déclencheur ou aggravant de certains cycles de guerre civile touchant le pays. En raison de l'irréductibilité du BET, le président Tombalbaye a demandé le maintien des troupes françaises dans cette zone qui demeure sous un régime administratif séparé jusqu'en 1966. Les toubous – à la fois nigériens et tchadiens – sont des pasteurs nomades, qui revendiquent le Tibesti. A la fin des années 60, les anciens sultanats du Ouaddaï, de Kanem et du Baguirmi, sont en proie à un processus de reféodalisation et de retour à l'autarcie, contrôlés par les pouvoirs traditionnels. Cette réaction s'explique notamment par l'arrivée de fonctionnaires sudistes dans le BET, qui est accompagnée de corruption. Cette tension conduit à la création du FROLINAT qui cristallise les oppositions au pouvoir central de Tombalbaye. Au début le front est nationaliste et ne milite pas pour le séparatisme, mais avec les guerres de positionnement entre ses leaders, l'inimitié que ces derniers se vouent (Hissène Habré et Goukouni, tout particulièrement), le FROLINAT se fractionne à partir de 1972 en une multitude de mouvements séparatistes rivaux à base ethnique. Le FROLINAT échoue alors dans sa tentative de représenter toutes les tendances politiques au Tchad et d'assurer la jonction entre les musulmans.

Un pays vaste et morcelé qui attise toutes les convoitises. Le Tchad est caractérisé par des distances exponentielles, d'où un fort isolement de certaines portions du territoire national comme la région du BET et plus particulièrement du Tibesti doté de contreforts montagneux. Cette « géographie de la fragmentation » peut expliquer les anciennes tensions et les tentatives sécessionnistes régionales, notamment à l'est et au nord. Par ailleurs, le Tchad étant situé au carrefour des routes sahéennes qui relie le Maghreb ainsi que le Machrek à l'Afrique noire, il aiguise les intérêts de ses voisins, ainsi que des gouvernements américain et français.

2.2.2 Facteurs aggravants

Violentes scissions au sein des mouvements rebelles et guerre civile. Un pic de violence est atteint en 1972 avec 3.000 morts enregistrés au cours de cette année lors d'affrontements armés. Le Sud est au bord de la guerre civile, la domination des Sara étant contestée par les minorités. Les Forces armées populaires de Goukouni s'allient aux troupes FAT de Kamougué pour contrer les FAN d'Hissène Habré. Mais les scissions au sein des FAT qui engagent des combats violents, provoquent la fuite d'une partie des

habitants de la ville de Moundou. Alors que Kamougué risque d'être destitué de son poste de commandement, il dissout les partis d'opposition à Moundou. Malgré cela, les affrontements se poursuivent et la ville de Bongor dans le Mayor-Kebbi devient un centre de résistance à Kamougué. Les troupes d'Hissène Habré occupent progressivement les trois villes principales du sud : Moundou, Sahr et Doba. A l'est, dans l'Ouadaï, avec la répression de Tombalbaye contre le FROLINAT, on assiste à une émigration massive de populations vers le Soudan et le Darfour proche.

Les tentatives de déstabilisation de Mouammar Kadhafi. Il crée en 1972 une « Légion islamique »² comprenant des ressortissants de l'Ouganda, de la République Centre Africaine (RCA), des volontaires de la Haute Volta, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal sans oublier des sahraouis. Au-delà de son rêve de constitution d'une « république saharienne » pour la gloire de l'Islam et la défense des revendications des tribus touaregs et toubous marginalisées, la Légion lui permet de faire pression contre des régimes dont l'orientation idéologique est contraire à sa vision panafricaine mais également d'étendre son contrôle politique et territorial. Les interventions libyennes ont constitué des facteurs importants de déstabilisation de la rébellion tchadienne et ont participé indirectement à l'éclatement des rivalités ethniques au Tchad.

Le conflit s'internationalise davantage après les diverses incursions libyennes et les interventions militaires françaises avec la prise d'otages d'une équipe d'ethnologues (Affaire Claustre) qui entraîne l'assassinat d'un conseiller militaire envoyé par l'Etat-major français pour négocier leur libération (le commandant Galopin). Il s'agissait d'une tentative pour attirer l'opinion publique mondiale et forcer la main du gouvernement français afin que ce dernier cesse son ingérence au Tchad et son soutien à Tombalbaye. En 1979-1980, en vertu d'un accord militaire signé à la hâte par Goukouni, la France se voit dans l'obligation de tenter de figer les positions respectives des trois forces séparatistes que sont le FROLINAT, la rébellion toubou emmené par Goukouni et le gouvernement dirigé par Hissène Habré. En 1980, Goukouni n'hésite pas à faire appel à l'aviation, aux blindés ainsi qu'à 3.000 soldats libyens pour écraser les troupes gouvernementales d'Hissène Habré. Avec l'annonce en janvier 1981 par le gouvernement de Tripoli de la fusion du Tchad avec la Libye, un nouveau stade dans le durcissement et l'internationalisation du conflit est atteint. La réorientation de la politique diplomatique et militaire française après l'arrivée au pouvoir en mai 1981 du parti socialiste de F. Mitterrand, oblige la Libye à faire marche arrière. Au moins quatre voisins directs du Tchad sont alors parties prenantes du conflit : la Libye, le Soudan, le Cameroun et le Nigéria.

L'occupation de la bande d'Aozou. C'est l'un des plus anciens litiges frontaliers au Sahel. Il oppose le Tchad à la Libye et fait intervenir la France périodiquement. Mais, fait paradoxal, il concerne l'une des rares frontières à avoir été formellement reconnue par un Etat indépendant, la Libye en 1955. Deux lignes parfaitement rectilignes la constituent. Leur intersection sur le tropique du Cancer avait déjà fait l'objet d'un litige dans les années 30 entre la France et l'Italie. Le tracé actuel a été remis en question par le colonel Kadhafi qui revendiquait la bande d'Aozou. Cette zone est occupée militairement en 1973. L'enjeu sous-jacent à l'occupation concerne la prospection pétrolière. Le régime libyen ne pouvait pas remettre en question le tracé officialisé par le traité de Tripoli signé en 1955 mais Kadhafi s'est appuyé sur un accord secret signé avec Tombalbaye en 1972, assorti d'une promesse d'aide de 23 milliards de Francs CFA (100 millions de dollars) contre la rétrocession de la bande d'Aozou à la Libye. La frontière reviendrait ainsi à son ancien tracé conclu lors du traité de Rome signé entre Pierre Laval et Benito Mussolini en 1935.

² La Légion islamique ou Légion Panafricaine a pu compter jusqu'à 5.000 hommes. Elle a été dissoute en 1989.

L'arrivée au pouvoir des rebelles du Tibesti en 1979 emmené par Hissène Habré amène à un durcissement des relations ente le Tchad et la Libye, son ancien allié. Il s'est avéré que la zone ne possédait finalement pas de riches gisements de pétrole et qu'il ne s'agissait que d'une bande caillouteuse parcourue par des nomades s'accommodant parfaitement du non-droit et de la porosité des frontières. L'occupation de cette portion de territoire par les troupes libyennes s'est effectuée à l'encontre du principe d'intangibilité des frontières entériné dans l'article 3 de la charte de l'OUA, signée en 1963. Les tensions provoquées par ce litige territorial ont précipité le pays dans des cycles de crises et de *statu quo*, jusqu'en 1988 avec la dernière incursion libyenne puis la reconnaissance officielle du gouvernement tchadien par la Libye.

Références bibliographiques

Amnesty international Report, 1996.

Aquarone, Marie-Christine, 1987, « *Les frontières du refus* », Presses du CNRS, Editions nationales de la recherche scientifique, 133 p.

Bourgeot, André, 1996. « *Les rébellions touarègues : Des causes perdues ?* », in *Afrique contemporaine*.

Le Pautremat, Pascal, 2001, « *Mercenariat et volontariat des années 60 au début des années 90 dans des conflits en mutation : de la guerre froide aux nouveaux conflits* », dir. Comergue-Cloarec, Danielle & Coppolani, Antoine, Editions Complexes.

3 Le conflit frontalier au Sahara occidental 1976–1991

3.1 Repères chronologiques

1973 création du Front Polisario (front Populaire pour la Libération du Saguia el-Hamra et du Rio de Oro).

16 octobre 1975 avis de la Cour Internationale de Justice sur l'application du principe l'autodétermination des populations

6–9 novembre 1975 organisation de la «marche verte» : 350.000 marocains envahissent le Sahara Occidental de manière pacifique.

14 novembre 1975 le Sahara Occidental est partagé entre le Maroc et la Mauritanie.

1976 retrait des troupes espagnoles. Affrontements armé jusqu'en début 1978.

Janvier–Février 1976 batailles d'Amgala. Marocains et Algériens s'affrontent pour le contrôle du Sahara occidental

27 février 1976 La République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) est proclamée par le Front Polisario.

Décembre 1977 – début 1978 intervention de la France (opération Lamentin). Signature d'un cessez-le-feu entre le Front Polisario et la Mauritanie.

5 août 1979 Signature des accords d'Alger : la Mauritanie rétrocède le Rio de Oro au Maroc. Le Front Polisario, retranché en Algérie, combat les troupes marocaines.

1980–1987 construction d'un mur de environ 2700km afin d'isoler la direction du Front Polisario et les réfugiés sahraouis (en exil à Tindouf) du reste de la population sahraouie.

1982 la RASD est admise à l'Organisation de l'OUA.

Février 1984 la Mauritanie reconnaît la RASD.

12 novembre 1984 le Maroc quitte l'OUA, suite à l'admission de la RASD au Sommet d'Addis-Abeba.

6 septembre 1991 entrée en vigueur d'un nouveau plan de paix et organisation d'un référendum sur l'autodétermination sous la surveillance de la MINURSO (Mission des Nations Unies pour l'Organisation du Référendum au Sahara Occidental) dont le déroulement est fixé pour 1992 (mais a finalement été plusieurs fois ajourné).

Entre 1996 et 2001 plusieurs pays retirent à la RASD leur reconnaissance diplomatique.

Juin 2003 plan Baker. Après les échecs successifs de référendum depuis les accords de Houston (1991), Le représentant spécial de l'ONU réactive à nouveau le projet. Son plan prévoit l'établissement d'une **Autorité du Sahara occidental** pour cinq ans, mais il n'est approuvé que par le Conseil de sécurité et refusé par le Maroc d'où un nouvel échec.

Janvier 2004 228 observateurs militaires et soldats originaires de 31 pays font à cette date encore partie de la MINURSO.

Décembre 2007 le dernier ralliement, dit ralliement de Gjejjimat – petite localité du Sahara occidental, s'opère. Une centaine de cadres du Polisario rentrent au Maroc.

3.2 Facteurs explicatifs

3.2.1 Contexte

Le Sahara occidental est un territoire de 266.000 km² du nord-ouest de l'Afrique saharienne, bordé par le Maroc au nord, l'Algérie au nord-est, la Mauritanie à l'est et au sud, tandis que sa portion ouest s'ouvre sur l'Océan Atlantique. Territoire non autonome selon l'ONU, cette ancienne colonie espagnole n'a toujours pas trouvé de statut définitif sur le plan juridique, plus de trente ans après le départ des Espagnols en 1976. Le Sahara occidental est en proie à un conflit reflétant à la fois la lutte de certains sahraouis pour leur indépendance et la rivalité hégémonique du Maroc et de l'Algérie dans cette région. Devenu un enjeu global, le dossier saharien bloque toujours la construction de l'Union du Maghreb arabe (UMA).

En 1884, l'Espagne y établit un protectorat, confirmé par la conférence de Berlin de 1884–1885. Elle commença par établir des comptoirs commerciaux et une présence militaire. Les frontières n'étaient pas clairement définies, jusqu'au traité entre la France et l'Espagne, datant du début du XX^{ème} siècle. Les tribus locales luttèrent contre la puissance coloniale avec l'aide du Maroc. Cet appui cessa lorsque le royaume chérifien devint un protectorat français en 1912. Le Sahara espagnol fut créé à partir des territoires de Río de Oro et de Saguia el-Hamra en 1924. Il était administré séparément des territoires placés sous la dénomination de « Maroc espagnol ».

Dès 1965, l'ONU poussa l'Espagne à décoloniser ce territoire et engager des consultations avec le Maroc, en association avec l'enclave d'Ifni. Mais l'Algérie était alors en conflit ouvert avec le Maroc au sujet du tracé de leur frontière commune et le Maroc et la Mauritanie avaient aussi des revendications territoriales opposées sur ce territoire. De ce fait, les trois voisins du Sahara occidental ne parvinrent pas à créer un front commun face à l'Espagne qui perpétua ainsi sa domination.

Le règlement du conflit algéro-marocain et un accord conclu entre le Maroc et la Mauritanie permirent d'unifier le front anti-espagnol (*Front de libération et de l'unité* (FLU), pro-marocain) Parallèlement, plusieurs groupes locaux se lancèrent dans la résistance armée aidés par l'armée de libération nationale marocaine issue de la lutte populaire marocaine contre l'occupation hispano-française du Maroc.

3.2.2 Éléments déclencheur du conflit et déroulement

En 1975, un avis consultatif de la Cour internationale de justice confirme l'existence de liens historiques entre les populations du Sahara occidental, le Maroc, et l'ensemble mauritanien, mais conclut qu'ils ne sont pas de nature à empêcher un référendum d'autodétermination.

Quelques jours après cet avis, le Maroc organise la Marche Verte (6 novembre 1975) pour marquer la volonté d'une souveraineté marocaine sur ce territoire. Ceci amène l'Espagne à signer les accords de Madrid avec le Maroc et la Mauritanie, le 14 novembre 1975, pour officialiser le partage du territoire. Le Maroc obtient les deux tiers nord, et la Mauritanie le tiers sud ; l'Algérie et les sahraouis ne sont pas consultés au cours de ces négociations. Le retrait des troupes espagnoles, décidé peu avant la mort de Franco, s'effectue entre 1975 et 1976.

Le 27 février 1976, la République arabe sahraouie démocratique (RASD) est proclamée par le Front Polisario à Bir Lehlou, au lendemain du départ du dernier soldat espagnol du territoire. Dans le même temps, le Front Polisario attaque par des incursions éclairs les forces marocaines et mauritaniennes qu'il considère comme de nouvelles forces d'occupation. La bataille d'Amgala en 1976 entre forces marocaines et algériennes sur le territoire du Sahara Occidental montre le soutien actif qu'offre l'Algérie au Front Polisario. Entre fin 1975 et 1976, des dizaines de milliers de sahraouis quittent le Sahara Occidental vers les camps de réfugiés de Tindouf en Algérie, encadrés par le Polisario et l'armée algérienne.

Le Maroc récupère de fait le reste du territoire en 1979, à la suite du retrait de la Mauritanie. Dans les années 1980, le Maroc érige un mur de défense qui sépare le territoire en deux, le quart oriental étant désormais sous le contrôle du Front Polisario. Une guerre d'embuscades avec le Front Polisario prend fin en 1991 suite à un cessez-le-feu favorisé par la médiation de l'Organisation des Nations unies ; un référendum organisé par les Nations unies sur le statut final a été reporté à plusieurs reprises.

3.2.3 Facteurs aggravants

Le problème du référendum sur l'autodétermination et des opérations de recensement des sahraouis. Le territoire est revendiqué à la fois par le Maroc – qui l'appelle « Sahara marocain » – et par la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD), fondée par le Front Polisario en 1976.

L'existence d'une frontière minée et de camps de réfugiés oubliés. Le Sahara occidental est frontalier de l'Algérie sur 42 kilomètres, de la Mauritanie sur 1.561 kilomètres, et du Maroc sur 443 kilomètres. Depuis le cessez-le-feu de 1991, le Maroc contrôle et administre environ 80 % du territoire, tandis que le Front Polisario en contrôle 20 % laissée par le Maroc derrière une longue ceinture de sécurité. Les zones de contrôle du Maroc (à l'ouest) et du Polisario sont séparées par un mur de sable, construit par les Marocains. Par ailleurs, 300.000 réfugiés demeurent depuis parfois 1976 dans le camp algérien frontalier de Tindouf.

L'enjeu du contrôle des ressources naturelles. Le Sahara occidental est riche en fer, en phosphate et en ressources halieutiques mais aussi probablement en hydrocarbures, plusieurs compagnies pétrolières ayant d'ailleurs été autorisées à prospecter. Ces ressources aiguissent les appétits des protagonistes, empêchent un règlement définitif du conflit et enveniment les relations entre l'Algérie et le Maroc. Ce dernier accuse l'Algérie de chercher une ouverture sur la mer en apportant son soutien au Front Polisario.

L'internationalisation du conflit. Le Sahara occidental est un enjeu majeur de la rivalité entre le Maroc et l'Algérie depuis plus de trente ans. Contre le projet « d'expansionnisme

chérifien », qui constitue un « *grave danger* » pour tous les voisins de l'est et du sud, le Front Polisario a pu compter durant toute la Guerre Froide sur le soutien du Bloc de l'Est, notamment l'URSS et la Libye tandis que le Maroc pouvait compter sur la complicité de l'Europe occidentale, des États-Unis, des monarchies du golfe Persique ainsi que d'Israël. Ces ralliements, en créant un équilibre dans le rapport de force entre les belligérants, ont empêché une résolution rapide du conflit à la fin des années 70 et durant la décennie 80. Les solutions diplomatiques – notamment l'organisation du référendum sur l'autodétermination – ont été régulièrement ajournées depuis 1992.

3.2.4 Etat des lieux depuis 1991

En 1991, le conseil de sécurité de l'ONU met en place la MINURSO qui a notamment pour mandat de faire respecter le cessez-le-feu, de faciliter les échanges de prisonniers de guerre, d'aider au rapatriement des réfugiés, d'identifier les électeurs, de les inscrire et d'organiser le référendum.

À partir de 2003, certains documents de l'ONU qualifient le Maroc d'« autorité administrante », ce qui lui donnerait le droit d'exploiter les ressources naturelles du territoire, par exemple d'autoriser des concessions pétrolières. Le gouvernement de la RASD se revendique lui aussi puissance administrante du territoire. En 2002, un avis de droit de Hans Corell, vice et que celle-ci depuis la rétrocession du territoire par l'Espagne ayant été confiée à une administration tripartite temporaire. Si le cessez-le-feu est respecté et que le Front Polisario libère 300 prisonniers marocains en novembre 2003, un désaccord subsiste entre Maroc et sahraouis pour savoir qui aura le droit de vote. Le problème du retour des réfugiés de Tindouf qui constitue un enjeu essentiel pour l'organisation du référendum, ne trouve pas de solution acceptable pour les protagonistes.

Depuis 2007, les Etats-Unis semblent privilégier encore plus nettement la position du royaume chérifien. L'endiguement d'Al Quaida au Maghreb Islamique constitue en effet une nouvelle donne géopolitique qui risque bien de durcir encore davantage les positions respectives des belligérants.

Références bibliographiques

Afrique Relance, 2004 avril, « Sahara occidental », département de l'information de l'ONU, vol 18, numéro 1.

Desterxhe, Alain, 1993, « *L'humanitaire impossible ou deux siècles d'ambigüités* », Armand Collin.

Mohsen-Finan, Khadija, 2003, « *Sahara occidental : un conflit oublié* », in *L'Afrique du Nord, Moyen-Orient : Espaces et conflits*, la Documentation française, Paris.

Rapport Amnesty International, 1996.

http://www.fr.wikipedia.org/wiki/Sahara_occidental

4 Conflit casamançais 1982–2007

4.1 Repères chronologiques

1980–1981 marches scolaires et grèves à Ziguinchor pour protester contre la carence en infrastructures et en équipements. Le mécontentement populaire s'organise dans un climat social et politique tendu.

26 décembre 1982 les grèves se poursuivent. Une marche organisée par le Mouvements des Forces Démocratiques de Casamance (MFDC) est réprimée dans le sang. L'Abbé Diamacoune Senghor est arrêté. Cet événement déclenche la rébellion armée.

A partir de 1984 les autorités de Dakar mènent une double stratégie pour circonscrire le phénomène MFDC : une stratégie du « tout militaire » et une stratégie de division administrative de la Casamance naturelle en deux régions distinctes pour isoler les mouvements armés les uns des autres. Sidy Badji crée dans le maquis le mouvement « Atika » (« la flèche » en Diola), la branche armée la plus radicale du MFDC.

1989 le Tribunal International de la Haye tranche en faveur du Sénégal dans le litige frontalier qui l'oppose à la Guinée Bissau, pour le contrôle du Cap Roxo.

Juillet–août 1990 des affrontements sérieux opposent l'armée et les séparatistes.

31 mai 1991 un accord de cessez-le-feu intervient entre le gouvernement sénégalais et les séparatistes du MFDC.

1992 scission du front nord du MFDC. Tentatives de noyautage du mouvement par les responsables sénégalais qui cherchent à créer des divisions au sein du mouvement.

1995 de nouveaux troubles éclatent. Le 6 avril, quatre touristes français disparaissent en Casamance.

Octobre 1995 l'armée lance une offensive en Basse-Casamance.

8 janvier 1996 Organisation des premiers pourparlers de paix entre les indépendantistes et des représentants de la Commission nationale pour la paix.

Septembre 1998 incidents à la frontière bissau-guinéenne.

26 décembre 1999 lors des négociations de paix de Banjul, un autre accord de cessez-le-feu est signé entre le gouvernement sénégalais et le MFDC.

30 novembre 2000 une première rencontre entre le nouveau régime Wade et le MFDC est programmée pour le 16 décembre à Ziguinchor.

24 mars 2001 le gouvernement et les rebelles se rencontrent pour « finaliser » l'accord de paix signé le 16 mars.

30 décembre 2004 un nouveau cessez-le-feu est signé entre le Ministre de l'Intérieur Ousmane Ngom et Diamacoune Senghor et une période relativement calme s'instaure, troublée par quelques attaques sporadiques.

Avril 2006 des affrontements sanglants éclatent entre factions du MFDC suscités par les problèmes de santé du leader qui encouragent des luttes de pouvoir.

17 janvier 2007 Mort de l'abbé Diamacoune Senghor.

Mai 2007 des rivalités opposent toujours plusieurs factions du MFDC qui ont gardé le maquis, certaines s'étant réfugiées en Gambie.

4.2 Facteurs explicatifs

4.2.1 Contexte

Héritages coloniaux et post coloniaux doublés de facteurs géographiques. La région naturelle de Casamance est séparée du reste du territoire sénégalais par l'enclave gambienne.

Elle possède des spécificités éco-géographiques qui font d'elle le grenier du Sénégal. Ancienne colonie portugaise, elle a été le dernier territoire incorporé administrativement au Sénégal. Le retard enregistré pour intégrer la région explique la faiblesse des liens entretenus avec le reste du territoire. Cette spécificité à la fois géographique et politique a renforcé la forte identité culturelle de communautés casamançaises.

Un déficit de gestion de l'Etat. L'Etat-nation sénégalais est traditionnellement fondé sur la culture arachidière et sur les confréries maraboutiques. Le centre de production (le bassin arachidier dans la région du Baol) a été plus favorisé par les politiques de développement que les périphéries du territoire national. Durant les années 80 et 90, la crise politique et financière consécutive de l'application des Programmes d'ajustement structurel (PAST) a eu tendance à aggraver la marginalisation de la Casamance. En outre, les politiques de déconcentration et de décentralisation initiées à partir du milieu des années 90 ont supplanté les modèles organisationnels préexistants. La représentativité des autorités administratives centrales est de ce fait assez faible en Casamance, ce qui isole davantage la région du reste du pays, et facilite la floraison de poches d'insécurité.

La faiblesse du développement économique de la région. En dépit du potentiel de la zone, la faiblesse des investissements et des équipements n'a pas permis d'optimiser les capacités agricoles. Le mauvais état des routes ne facilite pas la libre circulation des personnes et des biens et contribue, en isolant davantage la région, à aggraver le niveau de frustration ressenti par les populations.

La question foncière. Les riches terres du sud font l'objet d'une spéculation foncière acharnée depuis les années 70. Fuyant l'aridité et l'infertilité des terres du bassin central, les migrants *baol-baol*, *cayor-cayor* et *saloum-saloum* ouvrent des fronts pionniers en Haute et Basse Casamance pour y développer des cultures de rente (coton et arachide, notamment). Cette exploitation à outrance des terres casamançaises suscite des rancœurs et des tensions parmi les populations autochtones qui ne reconnaissent que les modes traditionnels d'attribution des terres. Le conflit se manifeste d'abord par des réflexes de rejet à l'égard des « étrangers », plus particulièrement les nordistes d'origine sénégalaise et les guinéens. Ces « étrangers » sont accusés de mainmise sur le territoire, d'exploitation abusive des ressources naturelles, de surexploitation et de dégradation du milieu, de pratiques clientélistes et de corruption dans une administration dominée par les nordistes. Ensuite, il y a une discrimination et une marginalisation des populations « sudistes » : les représentations collectives partagées au Nord véhiculent des images négatives et dévalorisantes des populations casamançaises. Les revendications d'autonomie territoriale ont conduit à une indexation de symboles et valeurs communes chez les casamançais qui favorise le développement d'un « fait diola » et d'une « identité casamançaise ».

Finalement, le mouvement éclate dans le prolongement d'une double dynamique à la fois social et identitaire à l'œuvre dans toute la Casamance depuis les années 70.

4.2.2 Evénements déclencheurs

En décembre 1982, une marche de protestation organisée par le MFDC est réprimée dans le sang par les forces de l'ordre. Les manifestants cherchaient à descendre le drapeau sénégalais du palais du gouverneur pour hisser un drapeau blanc, dans un geste symbolique. Cet événement marque le début de la répression, mais aussi le passage des indépendantistes à la lutte armée. La marginalisation ancienne des diolas au nord (ils sont issus de couches paysannes et sont traditionnellement cantonnés à des postes de saisonniers, de domestiques ou de militaires) commence à se manifester au sud en raison de la situation économique de plus en plus difficile. Toute ascension sociale étant rendue impossible, les populations casamançaises prennent conscience au début des années 80,

que la capacité d'intégration de la société sénégalaise est largement épuisée. Cette marginalisation toute récente au sud constitue l'élément-clé déclencheur de la crise.

4.2.3 Facteurs aggravants

L'incompatibilité des croyances. Après 1990, le prosélytisme musulman et maraboutique (le mouridisme essentiellement) se développe dans les régions sud, ce qui suscite l'incompréhension des populations casamançaises et notamment diolas, soucieuses de préserver leurs croyances animistes et chrétiennes. Le MFDC profite de ce phénomène et développe une propagande fondée sur la collusion entre pouvoir public et Islam. Il fustige ce prosélytisme comme une tentative d'éradication du « fait diola » fondé sur les fétiches et l'initiation au bois sacré. Le sentiment casamançais d'une néo-colonisation est exacerbé par la volonté de l'Etat de faire disparaître leur référentiel par la régionalisation et l'implantation de casernes militaires, et de ne leur donner aucun moyen d'expression. Dans cette acception, la crise casamançaise n'est qu'un « *aspect de la crise social au Sénégal qui éclate dans son maillon le plus faible* » (*La crise casamançaise*, Marut, p. 82.).

La vulnérabilité de l'Etat. A la fin des années 80 et au début des années 90, les actions du MFDC se radicalisent. Ceci n'est pas étranger au fait que l'Etat sénégalais connaît différentes crises dont il ressort très affaibli (la crise sénégal-mauritanienne en 1989, la crise politique intense au moment des élections présidentielles de 1988 ; plus récemment depuis 2006–2007, la désaffection des populations casamançaises à l'égard du régime d'Abdoulaye Wade qui avait promis en 2000 de régler en 100 jours le conflit casamançais).

Les dissensions au sein du MFDC. Après la victoire politique de 1991 et la signature des accords de cessez-le-feu, le MFDC est secoué par des déchirements internes, certains souhaitant poursuivre la stratégie de négociation politique, d'autres privilégiant le recours encore plus intense à l'action armée. La mort de l'Abbé Diamacoune Senghor en 2007 relance les conflits de succession.

Les interventions militaires pour contrer les opérations de guérilla du MFDC. L'implantation de cantonnements militaires et l'utilisation d'armes lourdes se sont avérées être des solutions peu efficaces pour vaincre le MFDC qui a su exploiter à son profit le milieu naturel (mangroves, forêts, bras du fleuve, galeries souterraines, etc.) pour agir puis disparaître.

L'interventionnisme gambien et bissau-guinéen. De par son implantation, le conflit casamançais s'étend par delà les frontières et influe sur les relations de bon voisinage entre les trois pays. Celles-ci se dégradent avec la Guinée-Bissau à propos du différend frontalier du Cap Roxo, autour duquel existeraient d'importants gisements de pétrole off shore. Mais, les relations se tendent surtout après que la Guinée Bissau ait été accusée de servir de base de repli et de stock d'armes pour les combattants du MFDC. D'autant que la Guinée-Bissau est accusée de ne pas avoir soutenu le Sénégal durant le conflit avec la Mauritanie, qu'elle est suspectée de faciliter le rapprochement entre leaders du MFDC et dirigeants mauritaniens et d'avoir bloqué la Confédération de la Sénégalie. Pour éviter que les factions d'Ansoumana Mané proches du MFDC ne prennent le pouvoir à Bissau, le Sénégal est obligé de soutenir militairement Nuno Vieira en 1998. Comme les autorités sénégalaises craignent une union des « 3 B » (Banjul, Bignona³, Bissau), elles mettent en place, au milieu des années 90, des pressions économiques (fermeture des frontières, blocus indirect sur le gaz ou l'essence, etc.) pour empêcher que la Gambie n'intervienne dans le conflit. Après l'arrivée au pouvoir du diola Yayah Jammeh en 1994 à Banjul, la Gambie est

3 Bignona est le chef-lieu de l'un des trois départements de Basse-Casamance (Ziguinchor, Bignona et Oussouye).

davantage utilisée comme une zone de repli pour les combattants, ce qui oblige Dakar à inviter la Gambie aux tables des négociations en 2000 puis en 2004.

Le phénomène des fossoyeurs de la paix. Après les « années noires », entre 1991 et 1994, durant lesquelles les coopérations ont quitté la Casamance, les partenaires au développement sont revenus investir dans le domaine de la paix et de la sécurité. De nombreuses opportunités sont alors saisies par des « fossoyeurs de la paix » pour maintenir une situation d'insécurité endémique dans un climat global de sécurité. Les diverses stratégies promues par les autorités centrales (règlement en 100 jours, Conseil des Sages, retournement de l'aile politique, etc.) ont rendu opaque le jeu d'acteurs et ont plutôt compromis la recherche d'une paix durable.

La question des réfugiés. Depuis le milieu des années 90, entre 10.000 et 70.000 personnes (Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC)) ont été déplacées, le plus souvent au sein de communautés aux alentours de leurs villages pillés et quelques fois vers des camps frontaliers de Guinée Bissau et de Gambie. Avec la reprise des combats en 2007, le retour des réfugiés est retardé tandis que de nouvelles populations tentent de se mettre à l'abri des combats. Le minage des bas-fonds surtout au sud et sud-ouest de Ziguinchor empêche toute activité agricole ce qui anéantit l'économie locale. Mais le plus souvent, ce sont les razzias organisées dans les villages par des factions armées qui cherchent à prendre possession des greniers à riz, des vergers d'anacarde ou d'autres ressources pour financer leurs dépenses militaires, qui font fuir les populations civiles. La cohabitation entre populations réfugiées et communautés d'accueil est parfois conflictuelle, en raison de la rareté des ressources alimentaires, de la hausse des produits de première nécessité et du nombre insuffisant d'écoles et de centres de santé.

Références bibliographiques

IDMC, juin 2008, « *Senegal :IDP's remain vulnerable as obstacles to return and reintegration persist* », www.internal-displacement.org.

Marut, Jean Claude, oct. –déc. 1996, « *La rébellion casamançaise peut-elle finir ?* », dans *Afrique contemporaine* N°180, pp.75 –83.

5 Litige frontalier et « Guerre de Noël » entre le Mali et le Burkina Faso 1985–1986

5.1 Repères chronologiques

Entre 1960 et 1974 accidents mineurs frontaliers entre le Mali et le Burkina Faso. Organisation de manœuvres d'intimidation réciproque. Mise sur pied de commissions mixtes pour les résoudre mais les tentatives de règlements diplomatiques restent au point mort.

Août 1983 arrivée au pouvoir des quatre capitaines burkinabès emmenés par Thomas Sankara qui accepte le règlement diplomatique en portant le contentieux devant la Cour Internationale de Justice de la Haye.

Octobre 1983 Chacune des parties dépose son mémoire à la Cour Internationale de Justice (CIJ), la Cour devant rendre son jugement en juin 1986.

Août 1985 Drissa Keita, secrétaire général de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO), est expulsé du siège à Ouagadougou après avoir tenu des propos provocateurs à l'égard du Burkina Faso et du président Sankara.

Décembre 1985 organisation d'un recensement au Burkina Faso. En nécessitant la présence de militaires dans la zone litigieuse, il démarre dans un climat de tensions. Des incidents surviennent entre les agents du recensement et des ressortissants maliens.

20 décembre 1985 le Burkina Faso, à la demande du Mali, retire ses troupes de la zone litigieuse et en informe ses voisins. Les communiqués véhéments que se lancent les deux protagonistes aggravent les tensions et rendent la situation explosive.

25 décembre 1985 bombardement de l'armée malienne sur les villes d'Ouahigouya, de Nassoumbo et de Djibo. La « guerre des communiqués » sert de prétexte à cette opération militaire malienne. L'armée burkinabè bombarde à son tour la ville de Sikasso avant qu'un cessez-le-feu ne puisse intervenir.

26–29 décembre 1985 ballet diplomatique incessant. Trois premiers cessez-le-feu ne sont pas respectés par les deux parties.

30 décembre 1985 signature d'un quatrième accord entre les belligérants.

22 décembre 1986 la CIJ rend finalement son arrêt et les deux parties s'estiment satisfaites. Le Burkina Faso reçoit la partie nord dite « zone des trois rivières » qui a un intérêt stratégique important pour l'élevage et l'agriculture dans cette zone sahélienne. Le Mali récupère la zone dite « des quatre villages ».

5.2 Précisions sur la zone litigieuse

La zone litigieuse, formée d'une bande de 275 kilomètres de longueur (ou 160 kilomètres selon les sources) sur 30 kilomètres de large, est située à l'extrême nord-ouest du Burkina-Faso. Elle s'étire du village malien de Yoro à l'intersection des frontières du Mali, du Burkina-Faso et du Niger. Cette bande de terre qui résulte des découpages successifs de la région au moment de la colonisation puis de la décolonisation et dont les frontières sont imprécises, est à l'origine d'un conflit armé entre le Burkina Faso et le Mali, dénommé « guerre de la Bande de l'Agacher » (ou Agescher) ou « guerre de Noël ».

5.3. Facteurs explicatifs

5.3.1 Contexte

Le différend frontalier, n'étant pas soldé malgré les tentatives de règlement diplomatique, provoque une dégradation des relations bilatérales. Contrairement à la frontière avec le Niger, la limite Haute Volta-Mali n'a jamais été décrite dans un Arrêté Général de l'administration coloniale française. Le tracé initial résulte de la cartographie héritée de la colonisation mais n'a pas fait l'objet d'une délimitation claire officialisée par des décrets émis par les gouverneurs coloniaux de l'époque. Un premier différend survient dans la zone de Béli en 1961. Suite à des conflits ayant opposé les riverains du fleuve une commission paritaire Mali-Burkina se réunit en 1968. Un différent oppose alors les deux parties. Le Mali prétend que cette zone a toujours relevé des limites coloniales du Soudan Occidental en raison d'un texte datant de 1935 qui intègre les villages litigieux au cercle de Mopti, et considère qu'en l'absence de textes ou d'arrêtés, la présence de l'autorité administrative dans la zone et l'existence, au moins saisonnièrement, de fortes communautés qui y sont installées pour faire paître leurs troupeaux, suffisent à déclarer la bande litigieuse comme malienne. Le Burkina Faso revendique la zone des quatre villages laissée au cercle de Mopti en 1935 en raison de l'abrogation de ce texte par la loi de 1947 qui reconstitue la colonie de Haute-Volta sur ses limites antérieures. Les cartes disponibles de 1920 faisaient en effet relever les quatre villages incriminés de l'ancien cercle voltaïque limitrophe d'Ouahigouya.

Les tensions diplomatiques croissantes et alimentées par des antagonismes idéologiques et géostratégiques. Les efforts diplomatiques effectués par le Burkina Faso avaient permis la signature d'un accord concernant la délimitation et la démarcation de 1.000 kilomètres de frontières non contestées et la création d'une Grande Commission Mixte de coopération bilatérale en septembre 1983. Le Burkina avait été conciliant avec son voisin malien en levant son veto en octobre 1983 lors du sommet de la CEAO pour l'entrée du Mali dans l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Mais une succession d'événements (hausse des tensions au Mali avec la préparation d'une grève générale, visite de M. Kadhafi à T. Sankara, tensions entre Drissa Keita et le gouvernement burkinabè, etc.) font du régime sankariste la bête noire à abattre car ce dernier remet en question les intérêts français et déstabilise le régime de Moussa Traoré au Mali (émeutes de la faim et émeutes estudiantines, climat insurrectionnelle depuis 1982).

5.3.2 Variables plus aléatoires

Elles sont notamment climatiques. Les mauvaises conditions pluviométriques s'ajoutent aux cycles successifs de sécheresse des années 70 et la **grave sécheresse en 1984**. Ce phénomène qui pousse plus fortement que d'habitude les éleveurs maliens vers les points d'eau et les pâturages du nord Burkina, attise les conflits entre agropasteurs dans la zone litigieuse de l'Agacher.

5.3.3 Événements déclencheurs

Nous avons ici affaire à un événement au cours duquel les tensions se sont cristallisées intensément durant une très courte période. Cependant, les prémices du conflit sont bien plus anciennes et les facteurs de déclenchement sont étroitement reliés. Parmi lesquelles figurent **les opérations de recensement** qui ont nécessité la présence de militaires burkinabè dans les villages contestés de Dionouga, Kouni et Sebba, et qui ont été perçues par les autorités maliennes comme une provocation supplémentaire. Or, cette opération relevait d'une planification décennale tout à fait conforme aux prévisions, le dernier recensement datant de 1975. En février 1985, alors que les tensions sociales sont vives au

Mali, **Charles Hernu** alors ministre de la défense français, **rend une visite officielle aux autorités maliennes** qui se solde par une livraison d'armes. En attisant toutes les spéculations sur les tentatives françaises de déstabilisation du régime sankariste, cet événement a contribué au déclenchement du conflit.

5.3.4 Facteurs aggravants

Deux processus, relevant de la manipulation politique, attisent les tensions et tendent à internationaliser le conflit. Premièrement, comme dans le cas tchado-libyen, **le thème du litige frontalier est instrumentalisé** et les manœuvres militaires cachent l'extrême fragilité du régime malien confronté à de graves crises intérieures. En outre, les campagnes de communiqués venimeux diffusés de part et d'autre ont exacerbé les tensions tandis que les médias en attisant la fibre nationaliste, ont précipité le conflit.

Références bibliographiques

Gendreau, Francis, 1996, « *La dimension démographique des conflits africains* », in *L'Afrique face aux conflits*, Afrique contemporaine.

Jaffré, Bruno, 1989, « *Les années Sankara : de la révolution à la rectification* », l'Harmattan, 332 p.

Kaboré, Roger Bila, 2002, « *Histoire politique du Burkina Faso (1919–2000)* », l'Harmattan, 667 p.

Madiéga, Georges & Nao, Oumarou, 2003, « *Burkina Faso, cent ans d'histoire (1895–1995)* », Karthala.

6 Graves tensions entre agriculteurs et éleveurs au Burkina Faso, Province de la Comoé 1986 et 1995

6.1 Repères chronologiques

Événements de Sidéradougou

Décembre 1986 après avoir été informé qu'un troupeau foulait son champ cultivé, un agriculteur karaboro tue un éleveur peul. Le jeune karaboro se présente alors à la gendarmerie et son père est arrêté et emprisonné.

Le lendemain les gendarmes aidés d'auxiliaires communautaires tentent de faire régner l'ordre et de sécuriser les femmes et les enfants des différentes communautés.

Le surlendemain sur le champ où le meurtre a eu lieu, lors de l'inhumation du berger peul en présence d'une foule importante, les gendarmes, le père et le fils karaboro se présentent pour dresser un constat sur les pertes culturelles occasionnées par les dégradations du troupeau. Les peuls y voient une provocation supplémentaire et le père karaboro est alors battu par l'attroupement au point qu'il meurt finalement de ses blessures.

Un jour plus tard les agriculteurs karaboros se rassemblent et décident de se présenter à la gendarmerie pour libérer par la force le fils du karaboro toujours emprisonné. Des unités de l'armée et de la gendarmerie en provenance de Banfora et de Bobo Dioulasso se présentent au poste, dissuadant ainsi les karaboros d'intervenir avec violence. En représailles, ils retournent chez eux, s'arment de leurs fusils et lancent des représailles contre tout peul rencontré dans le village. Trois peuls sont finalement assassinés à Sidéradougou et dans des villages alentours. Les dommages subis sur les champs s'accroissent en raison de la fuite des peuls qui ne contrôlent plus leur troupeau, ce qui accroît la colère des karaboros. Deux autres peuls sont tués dans des villages voisins.

Événements de Mangodara

Février 1995 Trois bergers peuls traversent un champ karaboro lorsque le propriétaire leur demande de déguerpir sous la menace d'une arme. Les esprits s'échauffent. Le paysan est désarmé et bastonné.

Le lendemain il porte plainte et réclame une somme d'argent de 225.000 Francs CFA qu'il dit avoir perdu dans la rixe. Les bergers nient le vol et proposent de prendre en charge les frais médicaux du blessé.

Le surlendemain soir des parcs à bétail sont attaqués, de nombreux animaux sont tués et des bouviers sont blessés. On découvre de la viande fraîche chez les agriculteurs karaboro. Un jeune agriculteur est mis en garde à vue. Un peul est alors abattu par des karaboro. Les karaboro prennent d'assaut la rue et tirent sur tous les peuls rencontrés sur leur passage.

Le **9 février** on dénombre 7 morts et de nombreux blessés, tous peuls.

6.2 Facteurs explicatifs

6.2.1 Contexte

Une région de brassage ethnique sans organisation sociale centralisée où la violence légitime joue un rôle prépondérant de régulation sociopolitique. La région de la Comoé est habitée par une multitude de peuples (senoufos, karaboros, peuls, lobis, bambaras, etc.) qui n'ont pas connu d'organisation sociale et politique centralisée avant l'avènement des conquêtes dioula et française. Des influences réciproques et des brassages se sont opérés entre ces communautés. « *Cette configuration sociale instaurée par une sorte d'équilibre de la vengeance fonctionne néanmoins sur un principe de rigidité des frontières invisibles matérielles et symboliques. Hors des zones de protection communautaire, les aventuriers s'exposent à de sévères réprimandes, à la mort au pillage et à l'esclavage* » (Ouedraogo, 1997).

Des terres de plus en plus prisées provoquant une coexistence plus conflictuelle pour le contrôle des ressources. Premiers occupants de la plaine de Banfora, les karaboros sont poussés vers l'est par leurs nouveaux voisins dioulas. Contraints par la pression démographique et l'appauvrissement relatif des sols, les karaboros poursuivent actuellement leur migration vers l'est. Ces migrations autochtones rencontrent la vague des éleveurs fuyant les zones arides du nord. Les mouvements migratoires actuels ont drainé certaines populations des régions du centre, du nord et de l'ouest vers les terres fertiles de la Comoé et notamment vers le département de Sidéradougou. Des peuls s'installent par vagues plus ou moins importantes dans la région. Il s'agit plus particulièrement des peuls originaires de la zone sahélienne du Burkina Faso et du Mali et/ou anciennement installés en pays bobo qui descendent de plus en plus vers le sud à la recherche de bons pâturages. Le département de Mangodara est par contre une terre de migration nouvelle. Ces migrations qui s'effectuent sur de courtes distances concernent notamment les paysans karaboros qui viennent de l'ouest (Banfora) pour fuir la dégradation de leurs conditions de vie et la stérilité des sols de leur terroir d'origine. Les éleveurs peuls déplacent de plus en plus vers le sud leurs migrations et, inévitablement, les deux modes d'occupation des espaces (peuls/karaboros et agriculteurs/éleveurs) sont mis en compétition.

Sécheresse, aridité et dégradation des sols sous l'action anthropique. Avec la sécheresse des années 70 et du début des années 80, les sols se sont progressivement appauvris. La baisse générale de la fertilité des sols est aussi imputable à la mise en valeur

du plateau central et au développement des cultures spéculatives⁴ pour les riches terres de l'ouest. Quant au surpâturage, il entraîne un raccourcissement des périodes de mise en jachère faisant obstacle à la reconstitution naturelle des sols. Chaque année, le pays perd également 32.000 hectares de forêts sous l'effet du défrichage pour la mise en valeur des terres et de la coupe des arbres exploités pour le bois de chauffe ou l'exportation des essences rares. Enfin, les points d'eau souvent exploités pour la consommation domestique deviennent pollués par le passage du bétail qui vient s'y abreuver. Malgré les conditions climatiques favorables ayant permis une bonne récolte en 1996–1997 (2,4 millions de tonnes soit une augmentation de 7,5% par rapport à la campagne précédente), cette dégradation progressive du milieu entraîne une compétition de plus en plus acharnée pour le contrôle des ressources.

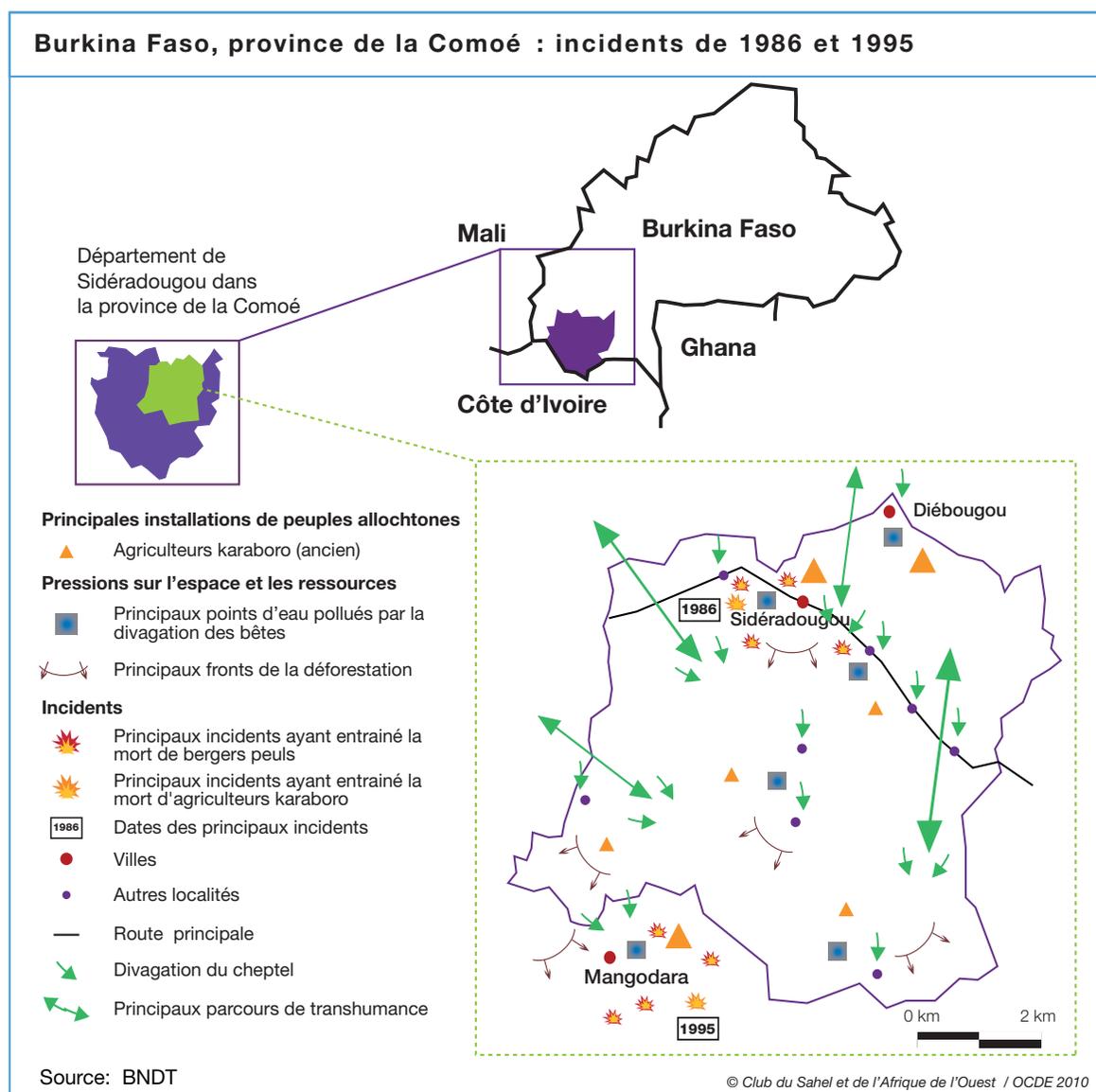


Figure 3

Burkina Faso, province de la Comoé : incidents de 1986 et 1995

⁴ En effet, seuls 9% des agriculteurs burkinabès utilisent des engrais organiques en 1997.

Crise/transformation/adaptation du pastoralisme peul. A la suite d'un contexte climatique défavorable ayant entraîné une dégradation de leurs conditions de vie, les pasteurs peuls sont poussés à la migration depuis les années 40 pour valoriser leur unique richesse, le bétail. Les vagues de sécheresse des années 70 et 80 ont eu tendance à accentuer ce phénomène. Ce mouvement répond principalement à la nécessité de répartir les charges au fur et à mesure que le cheptel s'accroît et que les agriculteurs libèrent les terres après la récolte. Les migrations sont multiformes. Parfois longues, elles peuvent s'effectuer sur des distances de plus en plus importantes qui occasionnent de fréquents séjours à l'étranger. La maîtrise de la trypanosomiase a également encouragé ces migrations. La transhumance peut aussi s'exercer sur de plus courtes distances. On peut également assister à des processus de sédentarisation partielle des éleveurs avec la réduction des possibilités de pâture à la suite d'une occupation humaine croissante (autour de Mangodara notamment). Cette relative sédentarisation des pasteurs peuls offre des possibilités pour pratiquer l'agriculture et fait que les relations sociales et marchandes avec les autres groupes paraissent de moins en moins indispensables. En outre, le recours à des bouviers qui ne sont pas apparentés aux propriétaires entraîne une rupture assez nette entre peuls et sédentaires. Les parcours de transhumance ne sont plus respectés et les animaux sont engraisés par des moyens illicites. S'il y a litige, les dégâts causés par le troupeau ne sont plus de la responsabilité du bouvier. Ce phénomène est aggravé par le fléchissement des autorités anciennes et par le fait qu'aucune chefferie particulière n'administre la population peule dans cette zone.

L'érosion des structures traditionnelles de régulation chez les agriculteurs karaboros. Les karaboros subissent l'érosion des fondements de leur existence sociale avec les migrations et les exodes successifs, la dislocation des groupements lignagers et la réduction de la taille des exploitations agricoles. Dans la communauté karaboro, les rapports sociaux anciens ont du mal à s'adapter pour continuer à exister dans les nouvelles règles du jeu imposées par la société moderne. La mobilité sociale est en panne et les karaboros ne parviennent pas à maintenir leurs conditions socioéconomiques dans la nouvelle architecture sociétale. Ce climat de guerre civile qui gagne l'ensemble des populations autochtones de la province apparaît comme la conséquence de la désacralisation de leur monde qui les incite à perpétrer des actions violentes et comme la recherche d'une redéfinition des relations sociales avec les autres communautés, leur teneur s'étant dissoute avec la destruction de leur cadre respectif d'organisation.

La monétarisation de la vie sociale. L'érosion des valeurs traditionnelles a pour corollaire une généralisation de la concurrence sociale autour de l'accumulation des richesses. Au cours de la même période on observe dans la zone, une recrudescence des actes de banditisme et de vandalisme provoqués par l'importance de plus en plus forte accordée au numéraire.

Ineffectivité des moyens d'intervention de l'Etat. Les pouvoirs publics ont favorisé les implantations dans cette zone de transit ouverte sur les contrées riches et fertiles du sud. Le fait que le Conseil National Révolutionnaire ait décrété à partir de 1988 que la terre était propriété de l'Etat (Réforme agraire et foncière ou RAF)⁵, en niant les autres légitimités existantes sur le sol, a suscité la colère des communautés autochtones (les karaboros à Sidéradougou, notamment) qui accusent l'Etat de s'immiscer dans des affaires strictement locales relevant de « la terre des ancêtres ». En outre, les programmes

⁵ On estime aussi que c'est la désertification qui a incité l'Etat à opérer un contrôle plus drastique sur les ressources naturelles et à mettre en place des mécanismes non discriminatoires d'accès à la terre pour des minorités ethniques de cette zone : les peuls, les mossis, etc. On peut remettre en question l'implication de cette réforme comme facteur aggravant ou condition propice au déclenchement de la crise, la RAF restant une idée abstraite pour bon nombre d'habitants de cette région qui restent sous-informés.

visant à autonomiser les différents opérateurs économiques ont plutôt été des facteurs générateurs de ségrégation sociale et spatiale. Les pouvoirs publics sont perçus comme étant responsables des oppositions entre agriculteurs et pasteurs, voire de l'ethnisation des tensions. Au cours des deux conflits, les karaboros considèrent que les peuls fautifs au départ des événements n'ont pas été sanctionnés par les services de l'Etat. Les peuls quant à eux critiquent aussi la justice et l'administration puisqu'en dépit des crimes sanglants perpétrés, aucune procédure en justice n'a été introduite au niveau du tribunal de Bobo-Dioulasso. Les peuls considèrent que la justice privilégie les agriculteurs et que celle-ci fustige et condamne leur manière de vivre. Quoiqu'il en soit, pour les deux communautés, les événements de 1986 ont créé un fossé d'incompréhension entre les protagonistes et les organes de représentation de l'Etat (service régional des eaux et forêts, justice, forces de l'ordre, etc.) qui s'est encore creusé après 1995.

6.2.2 Facteurs aggravants

Une recherche de justification de la rancœur passée : Les conflits violents de Sidéradougou et de Kowéré demeurent très présents dans les mémoires collectives (quatre morts, trois peuls et un karaboro en décembre 1986). Ces événements ont structuré les clivages et consolidé la volonté de destruction d'autrui. Cette rancœur est attisée par les antagonismes ethniques, les peuls étant considérés traditionnellement par les karaboros comme des auteurs de razzias sur la population locale (excursions zerma, enlèvements et vente d'esclaves au Mali, etc.). Leur haine est d'autant plus tenace qu'ils se sentent humiliés par le sentiment de supériorité religieuse qu'expriment les peuls à leur endroit⁶. Pour les karaboros, les peuls sont perçus comme les uniques instigateurs de la transgression et des attaques contre l'ordre social, ce qui en retour confère aux karaboros un regain de « civilité », étant les seuls, selon eux, à respecter les nouvelles normes sociales. Le processus d'aliénation et la recrudescence des tensions constituent un terrain propice pour instrumentaliser la mémoire collective en cristallisant leur attention sur l'ennemi, sur l'être différent.

Circulation des armes légères : le nombre des armes en circulation a constamment augmenté durant cette période. Ces armes en provenance du Ghana rentrent illégalement sur le territoire burkinabè.

Rôle aggravant joué par les médias : Contrairement à 1986, les événements de février 1995 ont été relayés par la presse. Le conflit local s'est transformé en une affaire nationale. Cela a provoqué des débats publics qui ont exacerbé les divisions entre peuls et senoufos. A ce sujet, la presse a relaté des opinions de peuls parlant de « génocide » pour interpréter les actes de violence perpétrés par les karaboros. On évoque alors dans la presse des attaques contre un groupe ethnique comme les prémices d'une guerre ethnique similaire à celles du Burundi ou du Rwanda (*Le Matin*, mars 1996).

Des instances de régulation inopérantes. Les tensions entre les deux communautés auraient pu être davantage circonscrites si les instruments traditionnels d'arbitrage avaient été plus opérants. Les « maîtres de la terre », liés aux peuls par des relations de cousinage, utilisent avec eux les ressorts de la parenté à plaisanterie pour déminer des situations litigieuses ou porteuses de conflits. Cependant avec la déliquescence des modes d'organisation traditionnels, ils ne parviennent plus à jouer leur rôle. D'autres thèses affirment au contraire que (1) les anciens mécanismes de résolution des conflits ont pu être activés pour éviter que la situation ne s'envenime plus ; (2) que les « maîtres de la terre » en constituant quasiment un groupe d'autodéfense se substituant à des forces de l'ordre défaillantes, ont plutôt attisé les conflits en se plaçant du côté des karaboros pour rançonner les peuls (Hagberg, 1998).

⁶ Selon eux, le conservatisme religieux des peuls les conduit à juger les non-musulmans comme des « cafres » indignes d'intérêt.

Références bibliographiques

Bernardet, Philippe, 1999, « *Peuls en mouvement, peuls en conflits en moyenne et haute Côte d'Ivoire de 1950 à 1990* », in Botte, R. & Boutrais, J. & Schmitz, J., « *Figures peules* », Karthala, p.407–444.

Clanet, Jean Charles, 1987, « *Etudes des transhumances et de l'insertion de l'élevage dans les zones agropastorales* », CEBV/FAO.

Hagberg, Sten, 1998, « *Between peace and justice, dispute settlement between karaboro agriculturalists and fulbe agropastoralists in Burkina Faso* », Uppsala Studies of Cultural Anthropology and Ethnology

Ouedraogo, Jean Bernard, 1997, « *Violence et communauté en Afrique noire : la région Comoé entre règle de concurrence et logiques de destruction* », Paris, L'Harmattan, 240 p.

7 Différend frontalier entre le Nigéria et le Cameroun à propos des îles sur le lac Tchad 1987–2004

7.1 Repères chronologiques

1964 création d'une agence intergouvernementale dénommée « Commission du Bassin du Lac Tchad » (CBLT) entre le Cameroun, Tchad, Niger, Nigeria.

Entre février 1987 et mai 1989 divers accrochages liés à un différend frontalier entre le Nigéria et le Cameroun près du lac Tchad.

17 mai 1987 à la suite de la migration définitive de ses populations sur l'île de Darak, le Nigeria décide de hisser son drapeau sur le territoire camerounais.

Depuis 1997 raréfaction croissante des ressources halieutiques. Le convoyage des poissons se fait dans le lit du fleuve désormais à sec.

10 octobre 2002 la Cour Internationale de Justice (CIJ) est saisie de l'affaire.

Décembre 2003 retrait des troupes nigérianes sans incidents sérieux.

10–12 février 2004 8^e session de La Commission Mixte Cameroun–Nigeria à Abuja. Signature d'un Traité d'amitié et de non-agression qui consacre le retrait et le transfert d'autorité dans la zone du lac Tchad du Nigéria vers le Cameroun. Attribution de la souveraineté de 32 villages au Cameroun. La frontière est progressivement bornée afin de limiter les risques de litiges liés à l'incertitude de son tracé dans ce milieu mouvant.

7.2 Repères géographiques

Le bassin du lac Tchad est inscrit dans une vaste région soudano-sahélienne de 2.381.636 km² de superficie. Avec son réseau d'eaux souterraines et de surface s'étendant du Hoggar, du Ténéré, au Tibesti et à l'Ennedi pour poursuivre au sud vers le nord du Cameroun et le nord-est du Nigeria, la gestion d'un tel bassin transfrontalier nécessite de solides coopérations transnationales. Le peuplement autour du lac est extrêmement hétérogène puisqu'il relève de zones climatiques différentes ce qui se traduit par l'exploitation de ressources naturelles spécifiques en fonction du milieu.

A l'origine, les îles du Lac Tchad sont uniquement habitées par des Budumas et des Kanouris, éleveurs traditionnels de bovins et pêcheurs qui ont traversé les siècles de l'Empire Kanem-Bornu à l'abri de leurs îles. Ils constituent des communautés animistes qui n'ont pas été influencées par l'Islam jusqu'au début du XX^{ème} siècle. Ils ne se sont donc jamais sentis concernés par le tracé des frontières coloniales entre le Tchad, le Niger, le Nigéria et le Cameroun.

Plusieurs îles, dont celle de Darak située à 35 kilomètres à l'est de la frontière du Nigeria, aurait été initialement occupée par des pêcheurs nigériens qui ont suivi le retrait des eaux du lac à la fin des années 1980. Constituée de 21 villages et de 14 îles, Darak s'étend sur 660 km². Peuplée d'environ 20.000 habitants en 2006. Plusieurs peuples y cohabitent (haoussa, djoukoun, margui, mousgoum, massa, ibo, arabe-choa, kotoko). Néanmoins, les haoussas nigériens sont majoritaires et se sont presque tous installés sur l'île pour pratiquer la pêche.

7.3 Facteurs explicatifs

7.3.1 Contexte

Sécheresse de la fin des années 70 au début des années 80 (1973–1982). A la fin des années 1970 et au début des années 1980, des sécheresses consécutives ravagent tout le Sahel africain. Outre le fait qu'elles entraînent de nombreux décès, ces sécheresses ont favorisé la migration de milliers de personnes vers les îles du lac – un « **espace-refuge** » –, en dépit des frontières interétatiques existantes. Des populations nigériennes se mettent à occuper certaines îles camerounaises surgies des eaux à la faveur de l'assèchement du lac Tchad. Peu après, l'administration nigérienne du Borno State appuie cette occupation en y établissant sa domination sur des territoires qui, théoriquement, se trouvent en terre camerounaise. Il ne faut pour autant pas surestimer les retombées de ces migrations entre autochtones et allochtones, dans la mesure où lorsque les deux Etats se disputent la paternité de certaines îles du Lac Tchad, des populations d'origines diverses (camerounaises, nigériennes, maliennes, tchadiennes, centrafricaines, etc.), liées par l'exploitation des ressources du milieu, notamment halieutiques, y vivent en paix.

Une pression démographique croissante combinée à la diminution de la pluviométrie. Estimé à environ 10 millions en 1963, le nombre de personnes vivant autour du lac Tchad est passé en 2006 à 30 millions. Cette pression démographique sur les ressources du Lac coïncide avec la diminution de la pluviométrie. De l'avis des météorologues, les quantités de pluies recueillies dans le bassin du lac Tchad ont substantiellement baissé avec le temps. Elles sont passées, dans la partie nigérienne, de 320 millimètres en moyenne par an dans les années 1970, à 210 millimètres en 1996.

La raréfaction des ressources naturelles et une compétition accrue pour leur contrôle. La déforestation apparaît comme l'activité humaine la plus dévastatrice. Le bois de chauffe et le charbon de bois restent les principales sources d'énergie pour les habitants, le couvert végétal est quotidiennement grignoté, modifiant ainsi sensiblement les équilibres écologiques de ce fragile écosystème.

Avec la décrue consécutive de la baisse de la pluviométrie, des terres, jadis inondées, sont libérées. Cela a entraîné l'apparition de nombreuses îles et une fluctuation des marqueurs de frontières visibles dans cet espace, la délimitation et la visualisation de la frontière dépendant du niveau des eaux. Le phénomène de décrue provoque en outre une compétition pour l'accès et le contrôle de ce foncier fertile. Au milieu des années 1990, on comptait dans la partie camerounaise du lac, plus de 30 villages créés par les immigrants nigériens, totalisant une population de plus de 70.000 habitants. C'est dans ce contexte que les populations nigériennes, plus nombreuses et très entreprenantes, continuent à occuper les terres ainsi libérées et les îles qui se sont créées à l'issue des vidanges successives du Lac Tchad. Cet espace, après avoir joué un rôle d'asile politique, devient un refuge climatique.

L'importante activité de pêche détenue par les négociants nigériens est accompagnée par l'implantation de l'administration militaire et civile nigérienne à Darak, en

violation de l'intangibilité des frontières selon les autorités camerounaises. Dès lors, une planification minutieuse de l'occupation d'une trentaine d'îles est organisée par l'armée nigériane. Malgré les protestations camerounaises, la présence des forces militaires et administratives nigérianes dans la région de Darak perdure également en raison d'une présence très éparse de l'administration camerounaise.

7.3.2 Facteurs aggravants

Le cycle de sécheresse entamé depuis les années 1970 semble avoir provoqué une **crise de la pêche, avec** la réduction de l'inondation des trous d'eau (yaérés). Elle est amplifiée par l'arrivée massive de pêcheurs migrants, maliens ou nigériens, aux techniques de pêche plus agressives. La baisse du niveau des eaux est également consécutive de l'augmentation des cultures irriguées. Dans ce contexte de raréfaction des ressources, le Nigéria a défendu les intérêts de ses ressortissants haoussas en investissant les îles litigieuses. Ayant déjà eu à supporter la perte de leur cheptel lors de la crue de 1956, les budumas voient les parcours de transhumance investis par les cultures de décrues.

Les **tensions interethniques se développent** dans un contexte de pression démographique (dans certaines zones, la densité est passée de 10 à 60 habitants au km²).

Les **rapports de force déséquilibrés** entre le géant nigérian et son voisin camerounais expliquent le coup de force nigérian. Cependant, le conflit provoqué par ce différend frontalier est incomparable avec celui lié à la presqu'île de Bakassi qui a provoqué un tollé diplomatique et une mobilisation militaire importante. Contraints de gérer simultanément « l'affaire de Bakassi », les deux gouvernements ont préféré joué l'apaisement dans le conflit les opposant sur l'île de Darak.

7.3.3 Permanence de l'insécurité autour du lac Tchad

Il existe d'autres litiges frontaliers concernant la possession de certaines îles entre le Niger et le Nigeria (île dite Tomba Moto) et entre le Nigeria et le Tchad en 1983 qui a donné lieu à des escarmouches militaires pour l'appropriation de certaines îles dont Tatawa, Hadidé et Kinasserom. Par la tentative d'extension de souveraineté sur les terres litigieuses, chacun des pays espère s'approprier le maximum de ressources en eau et en terre ainsi que toutes les potentialités économiques qu'elles recèlent (les poissons, notamment).

Il existe d'autres conflits ayant pour enjeu le contrôle des ressources en eau. Dans les années 90, un conflit frontalier oppose une nouvelle fois le Cameroun et le Nigeria au sujet de l'utilisation des eaux du Lac Tchad par les populations rurales de leurs pays respectifs. Il s'agit dans ce cas précis d'une opposition de mise en valeur du sol entre d'un côté des populations camerounaises vivant exclusivement de la pêche, des cultures maraîchères et de quelques cultures vivrières et de l'autre, des communautés nigérianes qui développent l'agriculture irriguée. Le creusement de vastes canaux d'irrigation dessèche les cultures côté camerounais tout en contribuant à l'assèchement du lac. L'intervention de la CBLT n'a pas permis de régler le différend.

Les conflits opposant agriculteurs et éleveurs, « permanents » et « saisonniers ». Durant des décennies, les abords du lac Tchad ont été un refuge pour des migrants en quête de terres à cultiver (les « saisonniers ») ou de pâturages pour leurs animaux (les nomades). Ces mouvements ne sont pas du goût des résidents permanents qui craignent pour leurs ressources. Les agriculteurs reprochent aux éleveurs les dégâts champêtres causés par les cheptels tandis que les éleveurs se plaignent du nombre insuffisant des couloirs de passage. Très souvent, des communautés s'organisent en groupes d'autodéfense pour préserver leur accès exclusif aux ressources. Les conflits qui opposent chaque année sans discontinuer, les agriculteurs aux éleveurs se transforment souvent en batailles rangées

entre communautés. En raison de son importance et de sa régularité, il constitue l'une des principales causes d'insécurité de la zone.

Criminalité et banditisme transfrontalier. Le dynamisme économique de la région aiguise également les appétits criminels. Il peut s'agir de simples vols à main armée pouvant se transformer en véritables actions criminelles transfrontalières. La prolifération des armes légères dans la région, résultat des vingt années de guerre civile au Tchad et de la rébellion armée survenue au Niger voisin constitue, quant à elle, un facteur aggravant. En 1997, les pays membres de la CBLT tentent de mettre sur pied une force multinationale dans l'espoir de juguler le fléau. Des patrouilles ratissent des mois durant, les bois bordant le lit du Lac Tchad pour combattre les bandes armées qui y ont élu domicile, sans pour autant que l'insécurité soit totalement résorbée.

7.3.4 Commentaires sur la prétendue disparition du Lac Tchad

Le lac Tchad est principalement alimenté par les eaux fluviales, dont 83% proviennent du fleuve Chari. Les fluctuations annuelles du lac suivent avec un certain décalage la crue de ce fleuve qui s'opère entre septembre et décembre, l'évaporation provoquant ensuite la baisse du lac de janvier à août. Les variations de superficie du lac Tchad dépendent de la pluviométrie et sont caractérisées par trois stades. Le « Petit Tchad » atteint une superficie inférieure à 2.500 km² contre de 20 à 25.000 km² pour le « Grand Tchad ». Si les années 1950 à 1970 correspondent au « moyen Tchad », la sécheresse des années 1970, initie une période dite de « petit lac ». Ce moment correspond également à la guerre civile tchadienne. En 1972 et 1983, les déficits pluviométriques ont dépassé 40 % puis 55 % en 1984. Même si la pluviométrie s'améliore quelque peu dans les années 90, les isohyètes moyens ont migré de 100 à 150 kilomètres vers le sud. Entre 1997 et 2007, de nombreux scientifiques ont prétendu que la baisse des eaux du lac Tchad était encore plus nette qu'auparavant et que l'avenir de 20 à 30 millions de personnes était en jeu.

Une opinion communément répandue, fréquemment véhiculée par les médias à partir de travaux scientifiques contestés, considère donc que le lac Tchad diminue sous l'effet du réchauffement climatique, ce qui en fait un témoin idéal pour penser les enjeux du réchauffement de la planète. Ces analyses sont remises en cause par certains chercheurs travaillant sur le lac Tchad (CIRAD). Selon eux, jusqu'à aujourd'hui, le paramètre principal du fonctionnement hydrologique du lac Tchad serait la pluviométrie régionale et la crue du Chari. Le Lac Tchad serait tout simplement à un niveau stable de « petit lac » depuis le début des années 1970. A partir des années 80, les difficultés économiques des Etats riverains et celles des périmètres hydro-agricoles utilisant l'eau du lac ou de ses tributaires, ont accordé un sursis aux ressources en eau : les prélèvements sont restés très modérés par rapport aux ambitions nourries durant la décennie précédente. Si ces aménagements peuvent avoir des effets environnementaux significatifs à l'échelle locale ou durant les périodes d'étiage des années sèches, ils n'affectent guère le fonctionnement hydrologique d'ensemble du bassin. Cela étant, cette situation pourrait bien changer. Dans les deux Etats disposant du plus large accès au lac (Tchad, Nigeria), la hausse des recettes pétrolières pourrait réveiller les ambitions assoupies. « *Le transfert des eaux de l'Oubangui vers le Tchad pourrait alors constituer une forte tentation* ». L'amélioration de la connaissance des perspectives climatologiques et hydrologiques du bassin tchadien doit donc aussi servir « à éviter que le thème du changement climatique ne soit instrumentalisé au profit de projets hasardeux » (Magrin, 2007).

Références bibliographiques

Atlas de l'Afrique, 2006, « *Atlas du Tchad*, en, les Editions Jeune Afrique

Afrique Renouveau 2007 (juillet), « *L'Afrique face aux changements climatiques* », département de l'information de l'ONU.

Magrin, Géraud, 2007, « *Symbole du réchauffement climatique, la baisse spectaculaire des eaux du Lac Tchad est en réalité naturelle. Retour sur un mythe de la lutte écologique, érigé pour le meilleur... ou pour le pire ?* », éd. Mouvements, <http://www.mouvements.info>.

Weiss, Thomas Lothar, 1996, « *Migrations et conflits frontaliers : une relation Cameroun Nigéria contrariée* », in *L'Afrique face aux conflits*, Afrique contemporaine.

8 Rébellion touarègue au Niger 1990–1995

8.1 Repères chronologiques

Mai 1985 En pleine période de sécheresse, des nomades venus chercher des vivres pour leurs campements, auraient été repoussés par les forces de l'ordre. Les affrontements se soldent par des morts des deux côtés. L'épisode a empiré les relations déjà tendues entre le régime du général Seyni Kountché et leur voisin libyen.

En 1989 Arrestations importantes de jeunes soupçonnés d'avoir été formés dans la Légion Islamique de Mouammar Kadhafi. Nouvelle attaque sur Tchintabaraden

En 1990 Afin de libérer les prisonniers, les « rebelles » touaregs organisent une attaque de grande envergure dans la nuit du 6 au 7 mai et occupent la gendarmerie et l'arsenal militaire. L'attaque de Tchintabaraden surprend les autorités de Niamey qui bombardent la ville. Après une répression sanglante par l'armée, les affrontements se soldent par une centaine de victimes, surtout parmi les civils.

Juin 1990 Phase de radicalisation de la lutte. L'état d'urgence est instauré au nord du pays par l'armée qui court-circuite les autorités civiles et procède, sous la coordination du colonel Mamadou Tandja, à des arrestations massives de touaregs soupçonnés de complicité.

15 mai 1991 création de la Timidriya (« fraternité ») par des intellectuels nigériens.

19 octobre 1991 Organisation de la Conférence Nationale Souveraine (CNS) et création du Front de Libération de l'Aïr et de l'Azawad (FLAA) qui milite pour un « fédéralisme intégral ».

20 octobre 1991 attaque du poste administratif d'In Gall : six gardes sont tués, trois civils sérieusement blessés.

26 aout 1992 : assassinat d'un officier de police qui provoque une mutinerie militaire connue sous le nom des « *Evénements de la troupe* ». En représailles, arrestation de 186 touaregs suivis d'actes de tortures après qu'ils aient été suspectés d'apporter leur soutien aux rebelles.

Septembre 1992 front commun des communautés touarègues regroupant 130 chefs coutumiers contre la rébellion. Echec relatif de la notion de « temoust » (la « cause » touareg) (

10 janvier 1993, tentative d'assassinat de Mamadou Tandja à Abala en pleine campagne présidentielle, l'attaque se solde par 9 morts et une vingtaine de blessés.

27 mars 1993, Mahamane Ousmane devient le nouveau président en battant le colonel Mamadou Tandja qui marque sa préférence pour une solution militaire. Des négociations s'ouvrent.

Avril 1993 chaque partie libère des prisonniers.

Juin 1993 les négociations reprennent à Paris. Les revendications abusives de la rébellion touareg qui réclame l'autonomie de deux tiers du territoire national bloquent les négociations.

Octobre 1993 enlèvement à Tchintabaraden de l'adjoint du sous-préfet et de militants de l'Union pour la Démocratie (UPD), un parti touareg souvent favorable aux thèses développées par la rébellion. Création d'un Comité de Vigilance Touareg (CVT). En réaction, constitutions de milices arabes qui combattent la rébellion.

24 septembre 1994 les négociations reprennent.

9 octobre 1994 un préaccord est signé à Ouagadougou. Il prévoit une trêve de trois mois et la signature d'un accord définitif dans les six mois.

24 avril 1995 signature à Niamey de « l'Accord de paix définitive ».

1996 coup d'Etat qui mène le général Ibrahim Baré Maïnassara au pouvoir.

Fin novembre 1996 constitution de l'Union des forces de la résistance armée (UFRA).

Février 2007 résurgence de la rébellion touarègue, le Mouvement des Nigériens pour la Justice (MNJ), estimant que les accords de 1995 n'ont pas été respectés.

8.2 Facteurs explicatifs

8.2.1 Contexte

Des revendications autonomistes anciennes. La rébellion touarègue constitue un vieux problème qui survient dès la déclaration d'Indépendance (le président Diouri Hamani avait d'ailleurs créé un ministère des affaires sahariennes pour le résoudre). Se jugeant marginalisée et opprimée par des autorités « noires » leur vouant une haine tenace, la communauté touarègue a toujours été au bord de la dissidence contre l'Etat. L'enrôlement de toute une génération de touaregs nigériens dans la Légion Islamique de Kadhafi retarde pour un temps le déclenchement de la rébellion sur le territoire national. Ce passage « initiatique » dans la Légion permet néanmoins aux combattants touaregs en provenance du Mali, du Tchad, de l'Algérie ou du Niger, de prendre conscience de leurs traits communs (dont l'appartenance à une « nation martyre ») et de leur volonté de relever le flambeau de l'identité touarègue. De nouvelles solidarités se nouent alors tandis que le *temoust* est théorisé pour servir d'arme politique : il s'agit d'unifier les confédérations nomades dans un système fédéral nécessitant comme préalable de mener au niveau national, des combats pour l'obtention d'un statut autonome.

8.2.2 Evénements déclencheurs

En raison des revendications très radicales du mouvement touareg (deux tiers du territoire national) qui s'exprime lors de la Conférence Nationale Souveraine du 19 octobre 1991, un front uni est déclenché contre la cause touarègue. En marge de la conférence, Le FLAA se crée et exige l'instauration d'un « fédéralisme intégral » en faisant référence à une nation touarègue unifiée entre l'Azawad et le nord Niger. La CNS rejette cette revendication qui cache un objectif sécessionniste et la lutte armée du FLAA débute par une attaque d'un poste administratif à In Gall qui fait au moins six morts le 20 octobre 1991.

8.2.3 Facteurs aggravants

Les « Evénements de la troupe ». Cet événement provoque le renforcement des effectifs de la rébellion qui d'ailleurs rencontre des difficultés pour absorber ce flot de nouveaux combattants.

Scissions au sein des mouvements rebelles et radicalisation interne aux sociétés touarègues. Dès son démarrage, la constitution d'un front commun touareg est compromise en raison de l'isolement des différentes factions de combattants et de l'esprit

indépendantiste de chacune des confédérations impliquées dans le conflit. De nombreuses scissions surviennent et empêchent le mouvement de mener une offensive réellement efficace contre les autorités de Niamey. En outre, le *temoust* qui propose un schéma politique emprunt d'influences étrangères (la *Jamahiriya* du leader libyen notamment) n'a pas trouvé un écho suffisant auprès des chefs de tribus et n'est pas parvenu à fédérer les populations touarègues, conduisant les chefs touaregs à créer un front commun contre la rébellion, en septembre 1992.

La création d'organisations d'autodéfense hostiles à la rébellion. Exploitant le conflit entre agriculteurs et éleveurs (à mettre en lien avec la compétition autour du contrôle de ressources raréfiées en raison de l'aridité et de la désertification) et les oppositions entre communautés touarègues et arabes, plusieurs mouvements de contre-rébellion suspectés d'être soutenus ou manipulés par les autorités nigériennes, se constituent. La Timidriya (220.000 membres répartis sur cinq des sept départements du Niger) est la plus progressiste de ces organisations. Elle s'affiche comme la « voix des sans-voix » et défend contre les « touaregs blancs », les intérêts d'une communauté touarègue de souche « noire » constamment tenue à l'écart des négociations de paix et subissant les exactions des autorités coutumières comme des forces armées nationales. Légaliste, elle souhaite trouver une solution aux conflits entre agropasteurs et s'oppose au tribalisme, à l'esclavagisme et aux tentatives d'effritement de l'unité nationale. A contrario, les redoutables milices arabes formées à Tassara après la création du CVT en octobre 1993, harcèlent militairement les rebelles touaregs. Elles sont l'œuvre du gouvernement de transition d'Amadou Cheiffou qui avait autorisé certaines communautés nationales, présumées plus exposées, à assurer leur auto-défense. En entretenant des liens avec des commerçants algériens, leur intervention contribue à internationaliser le conflit. Tous ces facteurs ont entraîné une recrudescence des combats, dont les populations civiles ont souvent été les victimes.

Propagande et médiatisation de la cause touarègue. Pour compenser l'échec relatif du « *temoust* », certains mouvements touaregs ont entrepris de médiatiser la cause en manipulant l'opinion publique internationale autour du thème du peuple martyr qui ne pouvait trouver de répit que dans le « fédéralisme intégral ». C'est ainsi que les massacres de Tchintabaraden ont été traduits et médiatisés en « génocide du peuple touareg ». Cette immixtion de nouveaux réseaux d'influence acquis à la cause touarègue, combinée au radicalisme des prétentions touarègues, au fractionnement de la rébellion et à l'internationalisation du conflit, a compromis la résolution rapide des différentes « poches de dissidence » et concouru à faire rentrer le conflit dans de perpétuels cycles de trêves et de ruptures de trêve.

8.2.4 Possibilités de résurgence d'une crise touarègue au Niger

La signature de « l'Accord de paix définitive » en avril 1995 consacre l'abandon des revendications autonomistes touarègues au Niger. Néanmoins, l'acceptation des cadres constitutionnels et des règles du jeu démocratiques (la décentralisation notamment) ne met pas fin à la crise touarègue. Si l'Organisation de Résistance Armée (ORA) et la Coordination de la Résistance Armée (CRA) rallient le coup d'Etat du 27 janvier 1996, la permanence du centralisme d'Etat, la lenteur dans l'application des accords de paix et des lois sur la décentralisation, encouragent la reprise du mouvement armé dès le mois d'octobre 1996. Le Nord-Niger est toujours marqué par un banditisme résiduel entretenu par l'isolement des territoires touaregs et le nombre insuffisant de projets de développement qui y sont mis en place, provoquant en retour davantage de criminalité. Cette résurgence du banditisme s'opère sur fond d'antagonisme ethnique, les communautés nigériennes du grand Nord

étant particulièrement sensibles aux discours glorifiant le tribalisme, les thèses esclavagistes ou racistes comme ont su les développer le *temoust*, les milices arabes ou la Timidriya. A la première guerre (1991–1995) a succédé au début de 2007, une guerre entre les autorités nigériennes et le MNJ qui juge que les accords de 1995 ont été rompus et que la corruption mine l'Etat. Comme au Mali, plusieurs traits spécifiques caractérisent ce nouveau cycle de violence et tendent à compliquer l'imbroglio touareg : la multiplication des groupes armés et la coordination des actions entre organisations du Niger, du Tchad, de l'Algérie et du Mali, l'islamisme radical affilié à *Al Quaiida au Maghreb Islamique* (Aqmi), la circulation des armes légères, le trafic de drogues et la traite des hommes, les revendications autour de la redistribution de la rente tirée de l'uranium.

Références bibliographiques

Bourgeot, André, 1996, « *Les rébellions touarègues : des causes perdues ?* », in *Afrique contemporaine*.

Gazibo, Mamadou, 1999, « *Les premières élections locales nigériennes : la décentralisation sur fond de crise* », in *l'Afrique politique, entre transition et conflits*, Khartala et CEAN.

9 Rébellion touarègue au Mali et mouvement d'auto défense Ganda Koy 1990–1996

9.1 Repères chronologiques

Juin 1990 attaque du poste de gendarmerie de Ménaka. Il s'agit de la première manifestation de la rébellion touarègue au Mali. C'est le massacre de Tchintabaraden contre les touaregs du Niger qui conduit à cette révolte armée qui s'étend rapidement de l'autre côté de la frontière.

11 avril 1992 signature d'un « pacte national » dont le général Amadou Toumani Touré est l'artisan.

25 février 1994 année de plomb. Assassinat du colonel Bilal Saloum. Lutte fratricide entre le Mouvement populaire de l'Azawad (MPA) et l'Armée révolutionnaire de libération de l'Azawad (ARLA).

8–9 mai 1994 Naissance du mouvement Ganda Koy.

Juillet 1994 Le premier ministre Ibrahim Boubakar Keita annonce l'interdiction des groupes d'auto-défense à l'occasion d'une tournée dans le Nord mais ne s'oppose pas à Ganda Koy en tant que mouvement culturel.

1996 Accords de paix de Tombouctou.

Février 2006 le lieutenant-colonel Hassan Fagaga, un ex-combattant rebelle touareg incorporé à l'armée, reprend le chemin du maquis. Il exige des mesures en faveur de la région de Kidal (nord-est) et des ex-rebelles intégrés dans l'armée à la suite des accords de paix de 1996.

Mai 2006 plusieurs centaines de combattants s'allient à lui.

Fin mai 2006 prise de deux camps militaires maliens vidés de leurs armes et de leurs munitions à Kidal. Les attaques ont fait cinq morts, dont deux rebelles, un soldat de l'armée régulière et deux civils. Par ailleurs, 4.500 civils ont quitté la ville de Kidal après l'entrée des forces gouvernementales par peur de représailles.

Juillet 2006 nouveaux accords de paix.

Septembre 2007 les accords de paix sont une nouvelle fois rompus par une faction en rupture avec les signataires des accords d'Alger de juillet 2006. Il s'agit de l'Alliance

Démocratique pour le Changement (ADC) également dénommée les « fagaguistes » et les « bahanguistes ». Accrochage qui fait entre cinq et huit morts du côté de Tinzaouatène, dans le nord-est du Mali. Une trentaine de prises d'otages de civils et de militaires sont organisées.

9.2 Facteurs explicatifs

9.2.1 Facteurs structurels

L'importance du peuplement touareg au Mali et au Niger a favorisé l'expansion de la rébellion. Ces deux pays abritent les 4/5^{ème} de la population touarègue (estimée à 1,5 millions d'individus) installée principalement pour le Mali dans l'erg de l'Azawad.

L'identité touareg et l'Etat nation. Le Sahara n'a jamais été une barrière entre le nord et le sud de l'Afrique, mais a toujours été parcouru par les caravanes chamelières des différentes tribus touarègues. A ces différenciations traditionnelles s'est superposée depuis le début des années 60, l'appartenance nationale, laquelle conditionne de manière très variable le vécu quotidien des populations réparties entre les cinq États issus de la décolonisation. L'antagonisme historique né des conflits entre populations nomades et sédentaires ajouté à la logique centralisatrice des nouveaux États souverains va avoir pour effet d'écarteler et de marginaliser les touaregs. Ces populations nomades qui demeurent à l'écart des activités économiques et des règles administratives, sont perçus négativement car jugées comme difficilement contrôlables. Elles esquissent un début de lutte armée contre leurs nouveaux maîtres dès les années 1961–1963 au Niger et au Mali, tentatives qui furent rapidement bridées. Les décisions politiques et économiques continuent à être prises dans le sud, loin des zones de peuplement touareg ce qui contribue à les exclure du partage du pouvoir. En raison du fractionnement de l'espace saharien, l'économie traditionnelle touarègue survit difficilement à l'instauration de frontières étanches et à la mise en place d'administrations nationales (douane, fisc, police), dominées par les ethnies sudistes négro-africaines, qui contrarient les déplacements transfrontaliers. Les populations touarègues sont en outre soumises à une politique volontariste visant à « nationaliser » les populations nomades en les sédentarisant par tous les moyens, y compris les plus coercitifs. Cette attitude de discrimination ethnique se retrouve plus volontiers au Mali et surtout en Libye et en Algérie. Dans les deux cas, actions ou inactions gouvernementales suscitent frustrations et rancœurs

Choc des sécheresses des années 1969–1974 et 1981–1985 et retour des légions islamiques. La répression de la rébellion de 1963 va provoquer le premier courant migratoire des populations touaregs vers l'Algérie. Les effets cumulés de la sécheresse de 1973–1974 vont également provoquer un exil massif vers les grandes villes du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne. La grave sécheresse du milieu des années 80 est la cause principale de la révolte des touaregs dans les années 90 car cette période d'aridité entraîne la perte des troupeaux, unique source de subsistance pour ces populations. Le peu d'aide alimentaire mobilisée par l'Etat malien, la pratique systématique de la corruption et du détournement de l'aide génèrent des frustrations chez les tribus touarègues qui sont contraintes de prendre de nouveau le chemin de l'exil en direction de l'Algérie et de la Libye.

9.2.2 Événement déclencheur

Les opérations de répression contre les touaregs nigériens perpétrées en 1992 précipitent le déclenchement de la rébellion du côté malien, dans un contexte de grandes tensions sociales et politiques provoquées par le rejet du régime de Moussa Traoré (même si la rébellion touarègue refuse de s'associer avec ce mouvement).

9.2.3 Facteurs aggravants

Les dissensions entre les confédérations. Constituée d'un ensemble de tribus, chaque confédération est identifiée par le nom du territoire dont elle a le contrôle et sur lequel les populations nomadisent. Les confédérations sont morcelées et constituent même des ensembles concurrents. Les matériaux historiques disponibles montrent que la rivalité est une donnée fondamentale des relations entre confédérations. Quatre mouvements défendent la cause touarègue au Mali [regroupés à l'origine en 1992 au sein des Mouvements et Fronts unifiés de l'Azawad (MFUA)]. Les factions armées touarègues sont handicapées par l'absence d'un chef charismatique et indiscutable. Les freins posés par les constructions nationales et les crises internes au mouvement rebelle ont aussi empêché la constitution d'un mouvement touareg unifié. Par ailleurs, les opérations de guérilla contre les troupes gouvernementales ont retardé une résolution durable et rapide du conflit en produisant des cycles successifs de *statu quo* et de reprise du conflit.

L'apparition du mouvement Ganda Koy (« les maîtres de la terre ») en mai 1994, est une résultante du combat mené par la rébellion touarègue. Il s'agit d'un mouvement d'autodéfense qui condamne le « Pacte National » de paix signé en avril 1992, et fustige à la fois les bandits armés et racistes de la rébellion touarègue et l'attentisme de l'Etat. Pour Ganda Koy, le Pacte National n'a pas été signé en faisant participer les sédentaires noirs du Nord composés de songhays, de bambaras, de peuls, de bozos et de bellas touaregs.

Ganda Koy est donc né d'un conflit pour l'occupation d'un espace entre sédentaires « noirs » et nomades « blancs » dans un contexte d'exactions perpétrées par la rébellion. Il développe des thèses raciales « anti blancs » en réaction aux thèses racistes du *temoust*. La naissance de ce mouvement durant « l'année de plomb » coïncide avec un contexte généralisée d'affaiblissement de l'Etat (période de transition démocratique, dévaluation du Francs CFA en janvier 1994, fin du soutien financier du FMI et de la Banque Mondiale au Mali) qui lui permet d'obtenir la complicité silencieuse de l'armée, des hauts cadres de l'Etat et de la presse.

Les frustrations suscitées par le manque de représentativité des signataires et la lenteur dans l'application des réformes. Les accords de paix qui prévoyaient l'intégration des rebelles dans les services publics et la mise en place de programmes de développement socio-économique, assortis d'une décentralisation des moyens de l'Etat, ont été longs à être appliqués (sous le régime d'Alpha Omar Konaré). Le respect partiel des engagements pris (le retrait complet de l'Algérie du dossier des touaregs du Mali n'a pas permis la mise en place de mécanismes de suivi de l'accord de paix d'Alger) suscite colère et frustrations. Les accords de paix conclus avec l'ARLA, ont en outre exclu le MPA (Mouvement populaire de l'Azawad) des négociations. Ces différents facteurs expliquent la résurgence d'une dissidence rebelle en 2006, issue des restes du MPA et constituée de groupuscules armés menant des actions de banditisme vers le Sud. Une nouvelle étape est franchie dans l'internationalisation du conflit lorsque les actions touarègues au Mali et au Niger se coordonnent dans le cadre de l'Alliance Touarègue Niger-Mali (ATNN) et que la région devient stratégique aux yeux des Etats-Unis et de l'Union Européenne, décidés à éliminer les groupuscules terroristes plus ou moins affiliés à Al-Qaïda au Maghreb Islamique (Aqmi).

9.3 Bilan humain et résurgence de la rébellion touarègue

Équipés de véhicules et d'armes légères en quantité, les fronts touaregs ont multiplié depuis 1990 les opérations de harcèlement contre les symboles et les représentants des pouvoirs centraux maliens et nigériens. Même s'il est rare qu'elles aient mobilisé plus

d'une centaine de combattants simultanément. Ces attaques se caractérisent par des raids-surprises contre des localités brièvement investies, où seuls les bâtiments officiels et les infrastructures « stratégiques » sont visés. Cependant au cours de l'année 1994, la plus sanglante, environ 5.000 victimes sont dénombrées tandis que la réaction Ganda Koy fait entre 60 et 300 victimes. Avec la résurgence de la rébellion en 2006, on assiste désormais à l'extension des attaques aux régions sud contre l'armée mais aussi contre des particuliers qui font l'objet de razzias et de prises d'otages. Comme au Niger, un certain nombre de traits spécifiques compliquent l'imbroglio malien : multiplication des groupes armés et scission au sein du mouvement, trafics de drogue et des armes, traite des hommes, islamisme radical, etc.

Références bibliographiques

Amnesty International Report, 1996.

Bourgeot, André, 1996, « Les rébellions touarègues : une cause perdue ? », dans *Afrique Contemporaine*.

10 Contestations dans le delta du Niger 1998–2007

10.1 Repères chronologiques

1989 création de la Commission de Développement des Régions Productrices de Pétrole (OMPADEC) qui reçoit 3% du budget fédéral, soit 13,6 milliards de naira en 1998.

1997 Royal Dutch/Shell investit 32 millions de dollars dans son programme d'aide à la communauté et aurait recruté 57% de ses effectifs parmi la population ogoni.

A partir d'octobre 1998 contestations qui se transforment en révoltes successives parfois violentes et meurtrières pour attirer l'attention du gouvernement et obtenir des indemnités des entreprises pétrolières.

Fin 1998 déploiement de plusieurs milliers de soldats dans la région.

1999 mesures répressives prises par le gouvernement et l'armée. Emprisonnement et exécution du chef ogoni et écrivain Ken Saro-Wiwa. Exécutions d'autres militants politiques de premier plan.

1999 Plus d'une douzaine de sociétés pétrolières exploitent le site.

2001 Shell et d'autres compagnies pétrolières ont créé un bureau pour entreprendre une étude environnementale du delta du Niger et évaluer l'ensemble des dégradations causées à l'environnement.

Depuis 2003 La Joint Task Force, une force conjointe police-armée, est déployée dans le delta.

2005–2006 apparition du *Movement for the Emancipation of the Niger Delta* (MEND) qui entend lancer une guerre totale contre l'Etat.

2006 le Nigéria est détrôné de sa première place de producteur africain de pétrole, selon l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole.

2007 le président Yar'Adua, fraîchement élu, déclare que la crise qui sévit dans le delta constitue l'une des priorités de son gouvernement.

10.2 Facteurs explicatifs

10.2.1 Contexte

La répartition de la rente pétrolière. Environ 90% du pétrole au Nigéria provient du delta du Sud et plus particulièrement de la Région des Rivières (cf. guerre du Biafra) peuplée de groupes ethniques minoritaires (itsekiris, ijaws, ibibios, ogonis, efiks, kalabaris, ilajes) qui cohabitent parfois difficilement avec les ibos. Paradoxalement, il s'agit de la région la moins développée du pays : le déficit en infrastructures et en moyens de communication ainsi que le taux de chômage, surtout chez les jeunes, sont très élevés. En dépit de la rente importante que les ressources pétrolières prodiguent au gouvernement fédéral, moins de 5 % des revenus pétroliers sont effectivement dépensés dans des régions productrices de pétrole au Nigéria. Ainsi la zone du Delta apparaît longtemps comme complètement délaissée par l'Etat central et les frustrations laissent la place à une rébellion cyclique motivée par des enjeux politiques et économiques mais également par la défense des intérêts des laissés-pour-compte du « boom » pétrolier.

Les vellétés irrédentistes et insurrectionnelles au Sud qui se sont déjà exprimées lors de la Guerre du Biafra sont alimentées par des frustrations accumulées depuis plusieurs décennies au sein des communautés qui peuplent le delta du Niger. La pollution des rivières et des mangroves dont les populations tirent leur subsistance, a atteint un niveau critique tandis que les accusations de corruption qui touchent régulièrement les cadres de l'OMPADEC, rendent la situation explosive au milieu des années 90.

10.2.2 Facteurs aggravants

A côté de l'OMPADEC, l'Etat a également créé le *Petroleum Trust Fund* ou fond d'affectation du pétrole (PTF) pour financer des projets d'infrastructures. Un certain pourcentage des bénéfices provenant de la vente locale des produits pétroliers raffinés est versé au PTF. Sa fonction, contrairement à celle de l'OMPADEC, n'est pas de mettre en valeur la région du Delta mais de développer des projets dans toutes les régions du pays. A côté des initiatives étatiques, les compagnies pétrolières prennent rapidement conscience que la sécurisation des exploitations est conditionnée par un apaisement des tensions entre l'Etat fédéral, les populations ogoni et les compagnies pétrolières. **Si on assiste avec Shell ou Chevron à la multiplication des investissements socioéconomiques dans la zone, les efforts fournis n'ont pas permis pour autant de faire baisser les tensions.**

Beaucoup d'ingrédients concourent dès lors à internationaliser le conflit. Les méthodes spectaculaires (kidnapping, occupation de sites pétroliers, recherche d'une médiatisation de leur action, etc.) utilisées par les groupuscules armés du Delta n'en sont pas les moindres. Le MEND, qui apparaît en 2005–2006, mène des attaques contre les pipelines, les plates-formes off shore, les gaziers et la JTF. Le MEND participe également à des opérations de détournement des cargaisons de pétrole, qui est ensuite raffiné puis revendu clandestinement sur le marché régional (*bunkering*). Les rançons tirées des prises d'otages servent aussi à financer des potentats locaux. Ces violences dans le Delta du Niger ont fait baisser la production de pétrole au Nigéria de 25% depuis janvier 2006, ce qui entraîne un cycle de répression brutale. Le président Umaru Yar'Adua affirme lors de son élection en 2007 que le problème du delta constituait l'une des « sept priorités » de son mandat. Cependant, les dérapages qu'entraînent cette politique de répression n'ont pas suscité un vent de sympathie de la communauté internationale à l'égard d'un **mouvement dont les actions violentes ont tendance à « polluer » et à discréditer les revendications politiques.**

10.2.3 Bilan humain

L'exploitation des puits de pétrole, les retombées acides produites par le brûlage et la pollution des eaux favorisent la propagation d'épidémies et la formation de maladies respiratoires ou de cancers chez les communautés ijaws et ogonis. Depuis le déménagement en novembre 1996 du chef lieu de Warri-South du territoire Iiaw vers une zone dominée par l'ethnie itsekiri, le conflit entre les différentes ethnies peuplant le delta du Niger ne cesse de ressurgir et entraîne de nombreux actes de violence. Les actions « terroristes » du MEND ont causé jusqu'en 2007 la mort de dizaines de personnes. En réaction, la répression orchestrée par la JTF aurait chassé de cette zone environ 20.000 personnes fuyant leurs villages incendiés, selon Amnesty International.

10.2.4 Analyse du conflit

Ce conflit rappelle les revendications sécessionnistes biafraïses et des communautés yorubas à la fin des années 60, à la différence près qu'il concerne des minorités qui craignent la domination des haoussas, des ibos et des yorubas dans le cadre de la régionalisation, du système fédéral et des négociations pour le partage des ressources énergétiques nationales.

Ce qui paraît également intéressant concerne la perspective de crises sécuritaires provoquées à la fois par l'impact écologique des activités pétrolières et par les conséquences sanitaires et économiques de la montée imminente des eaux du Golfe du Guinée. Le delta ne dispose pas à l'origine de terres fertiles car trop marécageuses mais l'exploitation pétrolière, en provoquant des retombées acides, les appauvrit encore davantage. Avec la montée des eaux dans des zones déjà réputées très humides, le paludisme risque de se propager auprès de populations parfois dépourvues de protection naturelle, l'écosystème fragile de la mangrove risque d'être détruit et les inondations d'aggraver la détérioration des infrastructures en nombre déjà trop insuffisant.

Références bibliographiques

Afrique Relance, juin 1999, département de l'information de l'ONU.

Humarau, Béatrice, 1999, « *D'une transition à l'autre, classe politique et régime militaire au Nigéria* », dans *l'Afrique politique, entre transition et conflit*, Khartala.

Tom O'Neill dans le *National Geographic* : <http://www7.nationalgeographic.com/ngm/0702/feature3/index.html>

11 Afflux de rapatriés burkinabè suite à la crise en Côte d'Ivoire et menaces d'une crise sanitaire et écologique

11.1 Repères chronologiques

1989 premières réelles manifestations de xénophobie et aggravation des tracasseries à la frontière pour les ressortissants burkinabès.

1993 émeutes et lynchages de ghanéens suite à une rencontre de football perdue par la Côte d'Ivoire.

1999 coup d'Etat militaire du Général Gueï.

2000–2001 Conflits foncier opposant burkinabès et Kroumen dans le bas-Sassandra (Tabou). Multiplication des ratonnades anti-dioula et anti-burkinabè.

Mai 2001 nouveau conflit foncier dans la commune de Blolékin entre ressortissants burkinabès et autochtones guéré. Bilan : six morts et incendie de 17 campements.

Octobre 2001 attaque de la douane d'Ouangolodougou à l'arme à feu. Trois douaniers meurent et trois autres sont grièvement blessés. Représailles contre des burkinabès en plein conflit foncier entre migrants et autochtones. Des milliers de travailleurs burkinabès, craignant pour leur vie, commencent à revenir au pays.

19 septembre 2002 Un nouveau coup d'Etat éclate en Côte d'Ivoire et dégénère en guerre civile.

11.2 Facteurs explicatifs du retour des burkinabè

11.2.1 Contexte

L'origine de la migration économique des jeunes burkinabès. Après s'être installés en Côte d'Ivoire depuis parfois deux ou trois générations sans posséder pour autant la nationalité ivoirienne, les migrations de Burkinabès sont, au départ, seulement temporaires (travail saisonnier). Puis, la dégradation des rapports sociaux au Burkina Faso, qui se caractérise par une perte des valeurs collectives, un affaiblissement des liens lignagers et familiaux, etc., a contribué à allonger la période de migration. La vie devient de plus en plus chère, les revenus agricoles ne permettent pas par exemple à un gouin de payer un mariage de plusieurs centaines de milliers de francs alors que les opportunités économiques en Côte d'Ivoire peuvent le laisser espérer qu'il y parviendra assez rapidement.

Le poids démographique des burkinabès en Côte D'Ivoire. Selon le recensement de 1998, plus de 2,2 millions de burkinabès sont installés en Côte d'Ivoire, soit près de 15 % de la population totale du pays. En y représentant 56% de la population étrangère, les burkinabès constituent la première communauté étrangère du pays. De plus en plus d'ivoiriens expriment leur peur par rapport à cette immigration et développent le sentiment d'être devenus minoritaires dans leur propre pays.

La crise économique ivoirienne. Le modèle de stabilité de paix et de prospérité, dû en grande partie à l'immigration économique des burkinabès, se transforme à la fin des années 90 en mirage ivoirien avec la baisse du prix des matières premières. La récession économique s'accompagne après la mort du président Houphouët-Boigny d'une crise politique alimentée par des conflits de succession.

Manipulation politique face à une situation intérieure difficile. En exploitant le thème de « l'ivoirité » et du repli nationaliste, les leaders baoulés tentent de désamorcer les

tentatives de prise de pouvoir des minorités – bété notamment – en rejetant la responsabilité de la triple crise nationale sur les « étrangers » et en jetant la suspicion sur les ivoiriens du nord, des dioulas ou des sénoufos fortement liés à leurs voisins burkinabès et maliens.

Montée de la xénophobie, ratonnades et migration massive. Des manifestations d'hostilité (bastonnades, meurtres, ratonnades anti-dioula et anti-burkinabè) ont lieu dans plusieurs régions du sud. Elles reposent souvent sur des conflits fonciers entre burkinabès et populations autochtones (kroumen, guéré, etc.) dans des zones où le taux d'installation des ressortissants est de l'ordre de 35 à 40 %. La multiplication de ces incidents pousse les populations d'origine burkinabè à fuir. Selon l'UNOCHA (United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs) et le CONASUR (Comité National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation du Ministère de l'Action Sociale du Burkina Faso), sur 1 million de déplacés au 31 décembre 2003, 550.000 représentent des déplacements à l'intérieur de la Côte d'Ivoire, 450.000 dans les pays limitrophes, dont 360.000 au Burkina Faso.

11.3 Impact des migrations sur les conditions sanitaires et environnementales

11.3.1 Tensions foncières

Les principales portes d'entrée des migrants sont les provinces frontalières de Nahouri et de la Comoé. Ces populations qui ont souvent dû fuir des combats où ils ont tout perdu (perte de champs ou de plantations, vols de la production de riz, de cacao, de café, etc.) sont principalement originaires du Sud-ouest et du Plateau Mossi. Ils ont donc rejoint leur province d'origine. Les populations locales ont d'abord accueilli les rapatriés chaleureusement et les ont laissé s'installer dans de nouvelles zones pour cultiver. Mais avec la saturation foncière les « réinstallés » du Plateau Mossi et des alentours de Bobo, se sont réorientés vers la province de la Comoé moins saturée en culture et disposant d'une des pluviométries les plus élevées du pays (1000 mm/an) et d'un réseau hydrographique dense. Les départements de Niangoloko, de Sidéradougou et de Mangodara ont accueilli respectivement 8.000, 6.000 et 5.000 rapatriés qui constituent dans ces zones la moitié des habitants des villages et qui ont profondément modifié la structure ethnique de la zone. La surface cultivée a été multipliée par trois. L'accroissement de la pression foncière aggrave les risques de conflits entre autochtones et migrants dans des zones déjà marquées par la persistance des conflits entre agriculteurs et pasteurs.

11.3.2 Réintroduction de la THA (trypanosomiase humaine africaine)

Dans la zone de la Comoé mais aussi dans la zone forestière ivoirienne, les espaces protégés, en préservant les gîtes et la faune sauvage, deviennent des réservoirs potentiels de glossines (mouche tsé-tsé). Si la THA a été éradiquée au Burkina Faso, elle sévit toujours en Côte d'Ivoire. La plupart des « retournés » burkinabès vivaient en zone endémique de THA et si le risque de propagation était très faible avant les rapatriements, les migrations dans la province de la Comoé ont entraîné la réapparition de la maladie. Le pays lobi, celui dans lequel l'éradication de la maladie a été la plus difficile, semble particulièrement touché. Les difficultés économiques ressenties par les « retournés » accentuent encore les risques. Au lieu de payer une bassine d'eau à 10 Francs CFA, ils optent pour le creusement de trous dans des marigots lors de la saison des pluies, ce qui provoque de nouveaux contacts avec des glossines.

11.3.3 Menaces environnementales

Avec l'insécurité sévissant au nord de la Côte d'Ivoire, la faune a disparu et les chasseurs-braconniers dozos sévissent désormais sur les trois parcs naturels du sud du Burkina Faso (Comoé, Léraba et Dida Koulbi) tandis que la pêche non réglementée s'accroît. L'arrivée des rapatriés a accéléré ce phénomène car ces derniers se rabattent sur les forêts, les derniers espaces pouvant encore assurer leur survie.

11.3.4 Retournés, réfugiés et réinstallés

Le retour forcé au Burkina Faso de plusieurs centaines de milliers d'individus n'est pas aisé. Ils n'ont parfois plus de familles au pays où ils sont parfois considérés comme des « étrangers ». Au statut de « migrant externe » en Côte d'Ivoire ces individus sont passés à celui de rapatrié puis de « migrant interne » en moins de trois ans. Le gouvernement a élaboré un plan opérationnel de réinsertion socioéconomique des rapatriés pour un montant de plus de 17 milliards de Francs CFA mais seuls 567 millions ont pu être mobilisés entre 2002 à 2003. Près de 250.000 « réinstallés » ou « retournés » sont repartis en Côte d'Ivoire, soit pour y reprendre leurs affaires après la fin de la guerre, soit pour tenter d'y survivre de manière plus décente que dans un pays qui leur est devenu étranger.

11.3.5 Tensions interethniques

Dans le sud-ouest du Burkina Faso, ce sont désormais les mossis qui constituent l'ethnie majoritaire, suivis des dioulas et des dogossés. Avec le doublement de la population rurale en l'espace de trois ans et la plus grande diversité ethnique, les populations autochtones notamment dioulas et lobis se méfient des migrants et des réinstallés. Réputés pour ne pas suivre les règles coutumières, les mossis sont considérés comme trop « envahissants ». Ce déséquilibre hommes/espace, aggravé par la baisse de la qualité des sols, a pour conséquence l'augmentation exponentielle des surfaces ensemencées, ce qui provoque un regain de tensions entre agriculteurs et pasteurs.

Références bibliographiques

Bouquet, Christian, 2003, « *L'artificialité des frontières en Afrique subsaharienne* », dans *Turbulences et fermentation sur les marges*, Les Cahiers d'Outre-Mer, n°222, p.192.

Courtin, Fabrice, 2006, « *Les dynamiques de peuplement induite par la crise ivoirienne dans l'espace ivoiro-burkinabè au regard de la maladie du sommeil* », thèse de doctorat Montpellier 3, 303 p.

Dacher, Michèle, 2003, « *Chroniques des violences ordinaires : parcours d'un jeune paysan burkinabè en Côte d'Ivoire* », Journal des africanistes, 161 p.

Jaffre, Bruno, 1989, « *Les années Sankara : de la révolution à la rectification* », L'Harmattan, 332 p.

12 Sécheresse et crise alimentaire au Niger 2004–2005

12.1 Repères chronologiques

Août 2004 arrêt précoce des pluies. La France affecte 1,16 millions d'euros à la lutte contre les invasions de criquets au Niger.

Novembre–décembre 2004 la sécheresse et les criquets pèlerins s'abattent simultanément dans les parties nord du Sahel. Le gouvernement nigérien met en place un dispositif de gestion et de prévention de la crise alimentaire (avec l'UE et la France particulièrement). Le système d'alerte rapide en cas de famine des Nations Unies déclare que le Niger appelle une « *attention d'urgence* », 3 millions de personnes étant menacées par la famine.

Mars 2005 La Banque Mondiale, en concertation avec le PAM, la FAO, l'UNICEF (United Nations Children's Emergency Fund) et le PNUD, reprogramme ses dépenses du projet de lutte contre les criquets pèlerins pour un montant de 4 millions de dollars. Elle propose au gouvernement nigérien de réaffecter le crédit/don destiné à la réforme des dépenses publiques pour l'achat de denrées alimentaires (40 millions de dollars dont 11,7 millions de dons).

Mai 2005 Le premier ministre du Niger Hama Amadou Tandja lance un appel à l'aide internationale. Les médias internationaux font état de 3,5 millions de nigériens menacés par la famine dont 800.000 enfants de moins de cinq ans. La FAO lance un appel de 4 millions de dollars pour des interventions agricoles d'urgence au Niger et l'ONU procède de même pour 16,1 millions de dollars.

Juin 2005 Le PAM qualifie la situation de « *catastrophique* ». Seulement 11% des ressources financières nécessaires ont été reçues. Les Ong sur place dénoncent les agissements des agences internationales et du gouvernement nigérien accusés d'avoir sous-estimé l'ampleur du problème et d'avoir tardé à réagir. Les autorités nigériennes lance la 5^{ème} opération de vente de céréales à prix modéré.

Juillet 2005 les organismes des Nations Unies lancent un appel de 30 millions de dollars mais les diverses contributions n'atteignent que 10 millions de dollars. Lancement d'une campagne de distribution gratuite de vivres réalisée avec l'aide du PAM.

Septembre 2005 les distributions gratuites s'arrêtent pour ne pas risquer de déstabiliser le marché et produire des tensions sur les prix.

Août 2005 L'UNICEF annonce qu'en raison de la crise alimentaire, le nombre d'enfants qu'il faut soigner de malnutrition a plus que doublé depuis août 2004.

Novembre 2005 Le gouvernement nigérien exhorte les ONG encore présentes « *à rentrer chez elles* » et accuse le PAM d'avoir surévalué les besoins financiers pour résorber la crise et lui demande enfin de justifier la mobilisation de 20 millions de dollars.

12.2 Facteurs explicatifs

12.2.1 Contexte

Des crises endémiques. Le Niger est un pays qui fait face à une crise alimentaire aigüe chronique, due à une malnutrition quasi-structurelle dans certains départements et à une extrême dépendance à l'égard des aléas climatiques. Les agriculteurs nigériens sont piégés par un cycle de grande précarité et de vulnérabilité. La préparation de la campagne agricole 2005–2006 en est une bonne illustration : dès le début de 2005, les agriculteurs ont dû utiliser, afin de se nourrir, les stocks de semences prévus pour la campagne

2005–2006. La récolte produite en fin d'année 2005 a quant à elle été rapidement écoulee pour rembourser les emprunts contractés. Ce phénomène d'endettement et de pauvreté chronique replace les paysans dans une situation de fragilité, voire de pénurie alimentaire. La crise alimentaire chronique réapparaît à partir de juin–juillet lorsque s'ouvre la délicate période de soudure qui peut durer de 3 à 6 mois.

Phénomène avancé de désertification et aggravation de l'aridité. La pluviométrie annuelle baisse sur des cycles bi-décennaux et les pluies deviennent imprévisibles sur des cycles quadriennaux (2001–2002 et 2002–2003 : pluviométrie moyenne ; 2003–2004 : bonne pluviométrie ; 2004–2005 : mauvaise pluviométrie) (FAO, 2005).

Impact des facteurs démographiques sur la malnutrition. On a assisté en vingt ans au doublement de la population nigérienne (1984–2004).. Le Niger est le pays qui enregistre le record mondial du taux de fécondité (8 enfants par femme). Plus de 15 % des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aigüe chronique.

Facteurs culturels liés au genre et à la natalité. Le fort taux de natalité est directement imputable au niveau important de mariages précoces entraînant une plus grande ségrégation des femmes et un fort taux d'analphabétisme ainsi qu'une nette tendance aux naissances rapprochées. En outre, les croyances culturelles considèrent que le lait maternel n'est pas de bonne qualité lorsque la mère est enceinte, ce qui pousse les mères à n'alimenter que partiellement les nourrissons avec du lait maternel. En raison des naissances rapprochées, les benjamins des familles sont plus sévèrement touchés par la crise alimentaire.

Facteurs culturels relevant des habitudes culturelles et alimentaires. Culturellement, dans la zone de Maradi plus particulièrement, les populations ne mangent quasi-exclusivement que du mil qui n'est pas riche en protéines. L'inadaptation des quantités et des variétés aux besoins alimentaires des populations constitue un facteur déterminant de l'apparition de cette grave crise alimentaire.

Une compétition accrue sur les ressources. Le Sud-Niger constitue une vaste zone agropastorale où il existe une assez forte compétition sur l'accès aux ressources entre agriculteurs et éleveurs. Cette pression en induisant une période plus courte de mise en jachère des terres, concoure à la stérilité progressive des sols et explique que cette région soit affectée chroniquement par de mauvaises récoltes et des crises alimentaires.

L'invasion des criquets pèlerins. L'une des causes principales de la malnutrition a été la destruction des pâturages par les criquets pèlerins en 2004. La FAO n'a pas réussi à trouver des donateurs pour financer un projet d'éradication des criquets. Ces insectes se sont propagés et ont entraîné de nombreuses régions dans la crise en provoquant un déficit de la production céréalière de 223.000 tonnes et un déficit en production fourragère de 4.642.000 tonnes (FAO, 2005) pour la campagne 2004–2005.

12.2.2 Événements déclencheurs

Selon la FAO en juin 2005, les facteurs climatiques déclencheurs de la crise sont, à 70 %, l'arrêt précoce des pluies à l'hivernage 2004(en dépit d'une bonne pluviométrie annuelle pour 2003–2004) et, à 30 %, le péril acridien . Ce sont 3.000 villages du sud du Niger répartis sur les franges septentrionales de 9 départements (Tanout, Dakoro, Illéla, Téra, Ouallam, etc.), soit 63 districts qui sont touchés par la crise alimentaire. Parmi eux, 27 villages sont considérés en situation extrêmement critique ou critique (notamment ceux du département de Tahoua). Cette crise alimentaire chronique s'est aggravée en raison d'une mauvaise campagne agricole 2004–2005, plus déficitaire tant en matière de production céréalière que fourragère.

12.2.3 Facteurs aggravants

Le silence de la communauté internationale et les imperfections du dispositif de l'aide humanitaire. Lorsque la crise alimentaire est annoncée officiellement en novembre 2004, les responsabilités sont pointées du doigt : la sécheresse due à une mauvaise pluviométrie et le péril acridien. Le gouvernement nigérien adresse alors, avec l'aide du PAM, un appel d'urgence pour 78.000 tonnes d'aide alimentaire en décembre mais il se retrouve immédiatement confronté au silence « assourdissant » de la communauté internationale (Olivier de Sardan, 2007). En juillet 2005, des images de la BBC montrant l'étendue de la catastrophe humaine, font le tour du monde et l'obligent finalement à réagir. Parmi les raisons invoquées par les organisations internationales à leur réactivité insuffisante, les délais de décaissements particulièrement longs. Ce phénomène de déstabilisation de l'architecture de l'aide internationale s'alimente également du durcissement progressif des relations entre les organisations internationales et le gouvernement nigérien. En septembre puis en novembre 2005, le gouvernement nigérien arrête les distributions gratuites, dénonce le traitement médiatique de la crise affirmant « *qu'il n'a pas de famine au Niger mais une crise alimentaire* ». Il annonce en outre « *qu'il n'y a pas eu de décès* » directement imputable à la crise et que si la mortalité infantile au Niger est structurellement élevée, elle a baissé à l'occasion de l'activation de systèmes d'alerte permettant la prise en charge des enfants dans des centres de re-nutrition. Toutes ces déclarations suscitent l'embarras poli des observateurs internationaux. Au même moment, le gouvernement attaque violemment le PAM, accusé d'avoir surestimé les besoins financiers et l'exhorte à justifier la mobilisation de 20 millions de dollars. En décembre, les esprits s'apaisent après ce qui a été considéré comme un malentendu et le gouvernement nigérien adresse des excuses officielles à l'organisation. En analysant les causes de la famine, Olivier de Sardan montre que la crise alimentaire a été coproduite par les organisations internationales, les ONG et le gouvernement nigérien et que ce processus a alimenté la crise autour de la déliquescence des fonctions d'Etat. Les organisations internationales, en drainant une manne financière substantielle et en coordonnant les opérations humanitaires sans pour autant impliquer systématiquement les services de l'Etat, ont affaibli celui-ci vis-à-vis des populations nigériennes. Cette crise met finalement en lumière les dysfonctionnements de l'aide et appelle une réforme profonde du système mondial de secours, de plus en plus dépendant de la couverture médiatique qui en est faite.

Les mauvaises récoltes enregistrées pour la campagne 2004–2005 ont poussé les chefs de famille à migrer pour trouver de l'emploi, ce qui a provoqué indirectement un plus grand isolement et une vulnérabilité plus importante des femmes et des enfants tout au long de la crise. Celle-ci a mis en pièce l'appareil productif. La vente des instruments aratoires et du bétail, la mise en gages des terres a entraîné une décapitalisation durable du monde rural doublé d'un processus d'endettement des paysans. Cette grande vulnérabilité économique et ses effets en matière de nutrition des enfants a aggravé la situation sanitaire, avec l'apparition de complications médicales chez les enfants en raison de la malnutrition (paludisme, diarrhée et sang dans les selles, pneumonie, etc.).

Agriculture spéculative et appauvrissement des sols. Les grands projets de développement agricole orientent les anciens systèmes de production vers une agriculture spéculative à haut rendement (maïs, coton). Celle-ci est parfois irriguée et intègre l'usage des biotechnologies et des intrants agricoles, ce qui concourt à épuiser davantage les sols, à raréfier les ressources en eau, à détruire les petites exploitations familiales et le tissu social. Les menaces que ce type de crise puissent se répéter augmentent avec, à partir de 2006, le lancement sur chacune des huit régions du Niger, de projets de cultures irriguées. Concernant 2.000 hectares par an, ces grands projets très consommateurs en

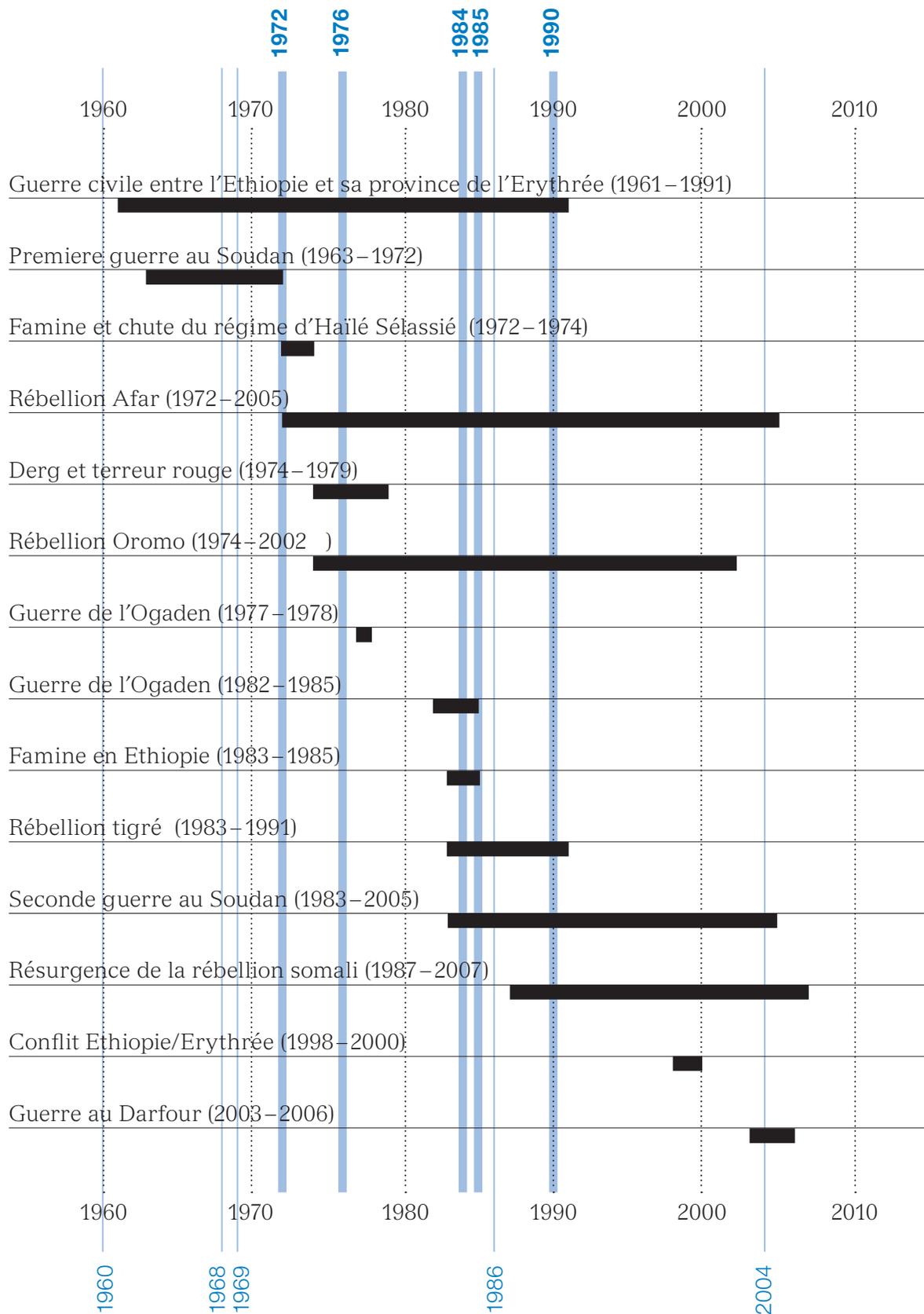
eau, risquent d'aggraver encore davantage l'assèchement des cours d'eau et des nappes phréatiques, et de provoquer un processus d'intensification de l'aridité des sols en dehors des périmètres irrigués.

Non disponibilité et non accessibilité monétaire de la nourriture. En raison de mauvaises récoltes lors de la campagne 2004–2005 au Nigéria et de la chute des stocks céréaliers mondiaux (riz, mil, sorgho), les nigériens s'approvisionnent au Niger, ce qui génère une inflation et rend le grain complètement inaccessible pour la population locale nigérienne. Aggravant encore la situation, des mesures de rétention des productions nationales sont prises par des pays voisins. En juillet 2005, le Mali et le Burkina Faso ferment exceptionnellement leurs frontières pour éviter que les productions locales soient vendues sur le marché nigérien. Cette mesure protectionniste, en totale opposition avec les réglementations régionales relatives à la libre circulation des biens, a restreint fortement l'offre de grains sur les marchés du sud Niger. Enfin, une spéculation sur les prix des céréales provoque la distorsion des prix des denrées alimentaires et notamment des céréales sur les marchés. À partir de mai 2005, le prix du sac de mil passe de 10.000 à 40.000 Francs CFA, soit quatre chèvres troquées contre un sac de mil au lieu d'une chèvre en temps normal. Le pays est également affecté par une hausse conséquente du prix du riz.

Références bibliographiques

Olivier de Sardan, Jean Pierre, 2007, « *Analyse rétrospective de la crise alimentaire au Niger en 2005* », Etudes et travaux du LASDEL, 58 p.

LES 5 PIRES SÉCHERESSES AU SAHEL EST ENTRE 1960 ET 2007



AUTRES GRAVES SÉCHERESSES AU SAHEL EST ENTRE 1960 ET 2007

Figure 4

Chronogramme des événements au Sahel Est

13 Guerres au sud Soudan

13.1 Repères chronologiques – première guerre 1963–1972

1963 la création d'un Etat séparé est réclamée pour la première fois par l'Anyanya.

1964 la rébellion armée démarre. Répression militaire et incendie de centaines de villages. Radicalisation de l'opinion au Sud. En dépit des 18.000 hommes composant les effectifs des troupes loyalistes, le conflit s'enlise.

Fin des années 60 une féroce répression conduit à l'emprisonnement de 30.000 sudistes et contraint à l'exil des dizaines de milliers d'autres. Le conflit prend des allures de guerre d'extermination.

1967 à la suite de la Guerre des Six Jours, le Soudan rompt ses relations diplomatiques avec les Etats-Unis et le Royaume-Uni.

1969 agitation au sein de groupes de jeunes officiers nordistes cantonnés dans leurs garnisons du sud.

25 mai 1969 coup d'Etat qui place Jaafar Muhammad Numeiry au pouvoir. Peu après, prise de pouvoir par les militaires au sein de la rébellion sudiste. La coopération entre le gouvernement soudanais et l'URSS s'intensifie.

1969–1971 longue période de négociation entre les deux leaders, Numeiry et Lagu.

Juillet 1971 assassinats de nombreux militants communistes accusés d'organiser un complot contre Numeiry. L'URSS qui armait l'armée soudanaise, lui retire son soutien.

Février 1972 signature des accords d'Addis-Abeba. Proclamation d'un statut d'autonomie pour le Sud et garantie d'une réintégration des élites sudistes dans l'appareil d'Etat.

25 juillet 1972 le Soudan rétablit ses relations diplomatiques avec les Etats-Unis.

13.2 Repères chronologiques – seconde guerre 1983–2005

Septembre 1983 la décision de Numeiry d'appliquer la Shari'a à l'ensemble du Soudan, soulève une vive opposition au Sud. Création de la *Sudan People's Liberation Army* (SPLA) commandée par John Garang de Mabior. Réapparition de mouvements de rébellion au Sud qui mènent des actions violentes contre les forces gouvernementales.

1984 une sécheresse, ravageant l'ensemble du pays, menace 4 à 5 millions de personnes.

Mars et avril 1985 une insurrection populaire doublée d'un coup d'Etat met fin au régime de Numeiry. Mise en place d'un conseil militaire transitoire présidé par le général Swar el Dahab. Un projet de cessez-le-feu est refusé par Garang qui accuse le nouveau chef de l'Etat de vouloir placer le Sud sous l'autorité d'un mini conseil militaire. Les hostilités reprennent. Rapprochement du gouvernement soudanais avec la Libye, ce qui a pour effet de mettre un terme à l'appui logistique et militaire de Tripoli au Mouvement de Libération du Peuple du Soudan (SPLM, le bras politique de la SPLA).

1986 la guerre recommence après plusieurs tentatives qui échouent pour faire rentrer Garang au gouvernement. La famine sévit dans le Sud, sans que les organisations humanitaires puissent faire parvenir l'aide alimentaire. Durcissement des actions du SPLA. En août, un avion de la *Sudan Airways* est abattu par le SPLA.

1989 coup d'Etat plaçant le général Omar el Béchir au pouvoir. La répression s'intensifie dans le Sud tandis que le pouvoir central attise les rivalités interethniques pour diviser et affaiblir le mouvement sudiste.

Octobre 1990 l'ex-chef des forces armées et deux généraux font défection pour rejoindre les troupes de Garang. L'exode forcé des habitants du Soudan méridional vers l'Éthiopie touche plus 400.000 personnes.

Janvier 1991 un gouvernement en exil est formé par Garang. Après la chute de Mengistu en Éthiopie, le SPLA perd en partie ses bases en Éthiopie. Dissidences au sein du mouvement avec l'affirmation d'un courant indépendantiste qui affaiblit la SPLA/SPLM. Les bombardements et les exactions commises par l'armée gouvernementale s'intensifient au Sud.

1992 des centaines d'exécution sont perpétrées à Juba parmi les communautés locales.

1993 organisation de la plus grande offensive militaire gouvernementale depuis 1982. Morts de milliers de civils, fuite de milliers d'autres. Violents combats entre factions dissidentes du SPLA.

1995–1997 le SPLA gagne des batailles essentielles. Des négociations reprennent sous l'égide de l'*Inter Governmental Authority on Development* (IGAD). Internationalisation croissante du conflit. Sous la pression de la communauté internationale, El Béchir est obligé d'accepter la relance des négociations.

2002 les négociations commencent à porter leurs fruits. Protocole de Machakos. Mise en place d'un processus de transition fondé sur deux principes, l'autodétermination et la séparation des religions et de l'État.

Octobre 2003 signature d'un accord de cessez-le-feu sous l'égide des États-Unis. Le gouvernement soudanais accuse le SPLA et le régime érythréen de soutenir la rébellion au Darfour. Les négociations de paix sont freinées.

9 janvier 2005 accords de Naivasha, signature du *Comprehensive Peace Agreement* (CPA).

31 juillet 2005 Mort de John Garang dans un accident d'hélicoptère, quelques semaines après sa prise de fonction comme premier vice-président de la République du Soudan.

13.3 Facteurs explicatifs (première guerre)

13.3.1 Contexte

Des marqueurs physiques séparant le Nord et le Sud. Certains scientifiques avancent l'idée selon laquelle il n'y a pas de rupture entre le Nord et le Sud [Lavergne]. Le passage s'effectue le long d'une large bande savano-steppique marquée par d'intenses échanges socioéconomiques entre les peuples. Selon eux, ceci suffit à prouver que l'opposition entre un Nord musulman et un Sud chrétien et animiste est une construction idéologique façonnée par les protagonistes. D'autres chercheurs développent au contraire la thèse selon laquelle le Soudan est situé au cœur de la zone de partage entre le Machrek et l'Afrique noire et qu'il réunit deux mondes ethniquement, économiquement et géographiquement distincts. La ligne de séparation s'effectue au niveau du 10^{ème} parallèle sur le plus vaste marécage du monde, le *Sudd* qui signifie en arabe « barrière » ou « obstacle ». Il existe donc une frontière naturelle à la confluence du Bahr el Arab, du Bahr el Ghazal et du Bahr el Jebel, constituée d'une forêt de papyrus aux limites mouvantes (qui ne fut franchie par les explorateurs britanniques qu'en 1840). Cette barrière végétale explique pourquoi le Sud est hétérogène et a longtemps vécu éloigné de toute influence extérieure. Le Nord par contre est plus homogène, les flux de populations nomades provenant d'Arabie ayant progressivement intégré à partir du VII^{ème} siècle, les populations autochtones. La notion d'appartenance ethnique y a quasiment disparu tandis que l'Islam et l'arabe servent de ciments à des peuples dont les signes distinctifs se sont dissipés avec le temps. L'installation du pouvoir politique à la confluence du Nil blanc et du Nil bleu offre une possibilité de

développement, d'échange et d'unification du territoire fondés sur la traite⁷. Enfin, l'Etat mahdiste (1885–1899) a proposé un projet d'unification politique du Nord tellement abouti qu'il a été jugé particulièrement dangereux par le colonisateur britannique qui, après l'avoir vaincu, a entrepris de développer le Soudan pour faire contrepoids aux visées de l'Égypte.

Contestation contre une élite politique et économique. Le développement économique du Sud a été freiné par la traite qui a entraîné une dépopulation importante, la stagnation économique, le cloisonnement des systèmes de production et un phénomène de repli sur soi des communautés sudistes. Puis, sous la colonisation britannique, le Sud, en dépit de ses potentialités, a été délaissé car trop éloigné du centre vital du pays et de la mer. Les cultures de rente y sont peu implantées et l'installation d'une administration nordiste de langue arabe suscite l'incompréhension et la rancœur des sudistes.

Un processus de colonisation séparée (1921–1947). Placé sous administration coloniale britannique, le sud-Soudan dispose d'un régime particulier et est maintenu séparé du Nord du pays. Dès 1922, le Sud se ferme littéralement en expulsant des personnes originaires du Nord. Puis, entre l'indépendance acquise en 1955 et 1963, le Sud devient le siège de mouvements d'opposition armée dirigés contre le gouvernement central de Khartoum.

Entre 1955 et 1963, le transfert des services administratifs coloniaux à une élite nordiste a été pour cette dernière, l'occasion de mettre en place des mécanismes de prélèvement et de corruption. Le rejet d'institutions prédatrices et artificielles suscite d'abord du mécontentement qui progressivement dégénère en lutte armée.

13.3.3 Facteurs aggravants

Une guerre oubliée. Contrairement à la médiatisation dont a « bénéficié » la guerre du Biafra, le conflit au sud-Soudan reste une « guerre oubliée ». L'absence de pression de la communauté internationale sur le gouvernement soudanais avant 1997 participe du déchainement des violences et de l'enlisement du conflit.

Des opérations militaires inadaptées pour contrer les opérations de guérilla. L'Anyanya (groupe rebelle séparatiste du Sud Soudan) a opéré par harcèlements successifs avant de se retirer dans le maquis et dans des avant-postes situés à l'étranger. Malgré les énormes moyens fournis aux troupes gouvernementales, la guerre s'est enlisée et aucune bataille n'est apparue décisive. En 1971, le conflit avait déjà englouti 1/5^{ème} du budget national sans que l'Anyanya ne soit réellement affaibli. Le déroulement de cette première guerre et ses conséquences politiques montrent qu'à vouloir contraindre militairement le Sud, les différents régimes militaires en place à Khartoum, se sont fragilisés et se sont exposés à des tentatives – souvent réussies – de coup d'Etat.

L'instauration d'une « dinkacratie » et les scissions au sein du mouvement rebelle. Au départ, ce sont de petits groupes équatoriens qui ont mené la rébellion au sein d'Anyanya puis de 1972 à 1983, on a vu apparaître une « dinkacratie », qui provoque en retour de la part de petits groupes ethniques d'Equatoria, une nouvelle demande de division du Sud, en contradiction avec les accords d'Addis-Abeba. En rassemblant plus de 250 ethnies⁸ dont la plus importante est le groupe dinka (2 millions de personnes), le sud-Soudan est très hétérogène et n'est pas uni par une langue commune⁹. L'enlisement de la rébellion, les oppositions entre « intellectuels » et combattants et la domination des

7 cf. « Sultanat noir » Funj de Sennar entre le XVI^{ème} et le XIX^{ème} siècle. Prunier, Gérard, 1989, « Le Sud Soudan depuis l'indépendance (1956–1989) », « Le Soudan contemporain », Khartoua.

8 Ces ethnies se répartissent en trois groupes ethno linguistiques : les Nilotiques, les Nilo-Hamitiques et les Bantous.

9 Par ailleurs, en 1972, la religion chrétienne qui ne concerne que 10% des populations au sud ne constitue pas un référent identitaire suffisamment fort pour unifier le mouvement sudiste.

dinkas ont eu pour conséquence d'opposer des groupes ethniques sudistes qui s'affrontent à propos du leadership au sein du mouvement et en raison de conflits entre agriculteurs et pasteurs pour le contrôle des pâturages. Les razzias opérées par l'Anyanya sur des centaines de villages ont par ailleurs cristallisé les oppositions entre les organisations rebelles.

13.4 Facteurs explicatifs (seconde guerre)

13.4.1 Contexte

Une entreprise de néo colonisation du Nord sur le Sud. Le Nord convoite les terres fertiles et abondamment arrosées du Sud Soudan en raison de l'aridification de la steppe fertile provoquée par la mécanisation de l'activité agricole. Le Sud recèle également de grands gisements pétroliers. Probablement poussés par des investisseurs étrangers notamment de grandes firmes de l'agroalimentaire et des groupes financiers islamiques, le Nord entreprend une opération de colonisation économique du Sud pour l'affaiblir et tirer des revenus de l'exploitation de ses ressources. Ancien réservoir d'esclaves, le Sud devient un réservoir de main d'œuvre bon marché et de matières premières transformables dans les usines du nord tandis que la région demeure sous équipée et sous valorisée, que le pouvoir est toujours accaparé par les nordistes et que la culture « sudiste » continue à être méprisée.

Le non respect de l'autonomie du Sud et le refus de partager la rente pétrolière. Les principaux acquis de l'accord d'Addis-Abeba, à savoir la reconnaissance de l'autonomie du Sud et le partage équitable de la rente pétrolière, ne sont finalement pas respectés, ce qui déclenche la reprise des combats.

La question du djihad et de la Shari'a : il ne s'agit pour le pouvoir que d'un prétexte pour justifier une véritable entreprise coloniale. La proclamation de la Charia n'est que l'instrument théologique de la conquête économique.

Le percement du canal de Jongleï. Le creusement (1980–1983) d'un canal long de 285 kilomètres destiné à court-circuiter les méandres marécageux et soustraire ainsi à l'évaporation 4 milliards de mètres cubes d'eau par an, suscite de vives oppositions chez les sudistes plus particulièrement au sein des communautés nuers. Le projet devait permettre l'irrigation des pâturages et le contrôle de l'excès d'eau provoqué par la saison des pluies, mettre fin aux fluctuations saisonnières des eaux du Nil et permettre au Sud de participer davantage à la vie économique du pays. Or, ce phénomène de crue régit le mode de vie des éleveurs nuers. Cette ethnie prend la tête de la résistance surtout pour préserver son mode de vie fondée sur des équilibres par trop fragiles et instables (notamment la pratique de la culture de décrue).

13.4.3 Variables climatiques et non climatiques plus aléatoires

Période de sécheresse, aridification de la steppe et famines. Conditionnant la tentative de colonisation économique du Sud par le Nord, ces phénomènes sont également intervenus comme des facteurs indirects d'accélération de la crise et d'aggravation des exactions commises contre les populations. En 1984, une sécheresse désastreuse affectant 4 à 5 millions de personnes ravage le pays au Nord comme au Sud. L'aridification et la progression du désert ont notamment permis l'instrumentalisation politique et la mobilisation armée de milices recrutées parmi les Baggaras (ou Misseriya) chassés par l'aridité de la steppe et de leurs terres de parcours du nord. En effectuant des razzias systématiques, ces milices ont provoqué la destruction pure et simple des communautés dinka du Bahr el-Ghazal faisant plus de 300.000 victimes entre 1986 et 1989. La réapparition

du phénomène El Niño en 1997–1998, provoque en outre de graves destructions dans la région côtière orientale et quelques décès mais surtout, fait de nouveau apparaître le spectre de la famine au sud-Soudan.

14.4.4 Facteurs aggravants

Des oppositions au sein du SPLA. Alors que Garang a toujours été à la recherche d'une solution favorisant l'autonomie de la région Sud dans l'intégrité nationale soudanaise, d'autres courants sont pour l'indépendance du Sud (les nuers notamment¹⁰). De plus, sous l'effet du milieu naturel et de la manière dont la traite a pu influencer leur peuplement et leur organisation, les peuples du Sud sont très morcelés. Les moyens de communication difficiles et le grand éparpillement et l'isolement des populations, expliquent en partie l'enlèvement de la rébellion après une première phase de succès militaire. La constitution d'un mouvement séparatiste uni a donc posé des difficultés. L'addition de jacqueries locales non structurées politiquement et non unifiées ainsi que de combattants « apolitiques » a affaibli davantage le mouvement séparatiste. En 1996, une guerre intestine éclate au sein de l'Armée pour l'Indépendance du Sud du Soudan (AISS) dirigée par Rick Machar Teny-Dhurgon. L'AISS a éclaté en deux factions rivales qui s'affrontent dans la zone centrale de l'Etat du Haut-Nil. Toutes ces oppositions ont été particulièrement bien exploitées par le régime de Khartoum au profit de sa lutte contre le SPLA. Par exemple, en janvier 1996, une dissidence « retournée » du SPLA, le mouvement GANTRY (*Gogrial Nyamlell Tonj Rumbek Yrol*) opère dans le Nord du Bahr el-Ghazal en tant que milice gouvernementale. D'autres milices sudistes ont été instrumentalisées par le pouvoir de Khartoum. Il s'agit des tribus qui avaient eu à souffrir de la domination dinka : les Fertit dans le Bahr el-Ghazal, les Mundari en Ecuatoria et les Anuak dans le haut-Nil.

L'instrumentalisation du conflit au Nord : La dichotomie Nord/Sud qui a engendré le conflit interethnique entre nordistes musulmans et sudistes chrétiens et animistes, est principalement une construction idéologique (Lavergne, 1999). En effet, le Nord est également très diversifié par les modes de vie qui s'y développent, la langue et même les pratiques religieuses. Les protagonistes ont été largement instrumentalisés produisant des effets désastreux parmi les populations civiles. Les peuples du Nord et du Sud sont en effet interdépendants. Pour preuve, les Baggaras¹¹ après avoir été recrutés comme milice gouvernementale, ont préféré jouer l'apaisement avec les sudistes après s'être vu refuser par les Dinkas, l'accès des puits et des herbages en représailles à leurs razzias.

L'internationalisation du conflit. Le soutien successif de l'URSS puis des Etats-Unis au gouvernement soudanais, l'appui du régime de Mengestu et du gouvernement érythréen au SPLA puis du régime tigréen au régime el Béchir après 1991, l'intervention libyenne aux côtés du SPLA puis en soutien à el Dahab, ont modifié constamment les rapports de force et permis le déploiement de forces militaires très importantes, dont les populations civiles ont été les premières victimes. Le gouvernement soudanais en conflit frontalier avec l'Érythrée (concernant les basses terres et le port de Mesewa) y a instrumentalisé un prosélytisme musulman agressif au milieu des années 90. Ceci a fragilisé le pouvoir en place et obligé Asmara a fermé ses frontières et à retarder le retour des réfugiés (500.000 entre la chute de Mengistu et 1996).

10 En 1991, Les nuers dévastent les territoires dinkas entre Bor et Kongor, faisant des milliers de morts, volant le bétail et brûlant les villages. Ces massacres sont à l'origine de la disette subie par le peuple nuer. Ceux-ci sont en effet de purs pasteurs et dépendent des dinkas pour leur approvisionnement en céréales. Or, les champs dinkas ont été dévastés par leurs propres troupes.

11 Il s'agit de milices nordistes (les « *mourahilin* ») recrutés parmi les jeunes des tribus de pasteurs de bovins arabisés et islamisés de la steppe, les « *baggara* ». Leurs razzias ont dévasté le pays faisant plus de 300.000 victimes entre 1986 et 1989.

13.5 Bilan humain

13.5.1 Quelques chiffres

Il s'agit d'une des plus longues guerres civiles du monde avec aussi un triste record du nombre de déplacés.

1955–1972 500.000 morts sur 12 millions d'habitants que compte le Soudan (1962), soit 4,2% de la population totale (selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), 1994).

1972 Le ministre des Affaires Étrangères du Soudan évalue le nombre d'exilés à 250.000. Cependant, 1 million de réfugiés est un chiffre également avancé par *le Monde*. Le flot des réfugiés et des déplacés représente sans doute la moitié de la population du sud-Soudan.

1983–1990 500.000 morts, sur 22,4 millions d'habitants au Soudan, soit 2,2 % de la population totale (selon Al Hazali, 1993).

1983–1993 260.000 morts soit 1,1% de la population totale du Soudan (PNUD, 1994).

1988–1990 250.000 morts, soit 1% de la population totale du pays [Médecins Sans Frontières (MSF), 1995].

En 1996, Des centaines de milliers de personnes trouvent refuge dans des camps situés dans des pays limitrophes.

2005 L'*United Nations High Commission for Refugees* (UNHCR) estimait à 500.000 les Sudistes susceptibles de rejoindre leur pays depuis les pays riverains. L'UNHCR avance le chiffre de 100.000 retours assistés auxquels s'ajouteraient 150.000 retours « spontanés » depuis 2005.

13.5.2 L'insécurité dans les camps de réfugiés

Le chiffre de près de 800.000 réfugiés au Soudan en 2002¹², ne prend pas en compte les réfugiés non déclarés comme tels, considérés comme des exilés clandestins. Devant l'afflux humain, les camps ont des difficultés à assurer l'intégrité c'est-à-dire la neutralité et la protection des espaces qu'ils délimitent. Les camps deviennent des sites d'entraînement d'armées déchues et le repaire de trafiquants d'armes. Ils sont en outre toujours étroitement contrôlés par des pouvoirs religieux et ethniques en exil et ont parfois à subir les incursions violentes des armées venues des pays dont les réfugiés sont originaires. Les réfugiés sont maintenus dans des situations de mise en quarantaine à cause de l'incapacité politique à concevoir leur place dans la société toute entière. Les femmes, tout particulièrement, sont victimes de viols et de violences. En dépit des appels au retour des réfugiés sudistes installés au Nord en 2006–2007, les forces régulières gouvernementales mais surtout les milices pro-gouvernementales Misseriya ont fait obstacle au retour des déplacés, maintenant un climat d'insécurité le long des axes de retour, notamment au Sud Kordofan et dans les États pétroliers d'Unity et de l'Upper Nile. De même à la frontière avec l'Ouganda, dans la région de Kaju-Kaji, des réfugiés qui avaient été invités à rejoindre leur district d'origine en bénéficiant d'un appui de l'UNHCR n'ont pu rester jusqu'au moment du recensement en raison de l'insécurité croissante due aux exactions meurtrières de bandes armées composées d'Acholis marginalisés aussi bien en Ouganda qu'au Sud-Soudan et plus ou moins affiliés à la *Lord Revolution Army* (LRA).

¹² Dont 565.000 installés en zones urbaines et 132.000 situés dans les camps du nord ouest soudanais.

13.5.3 Les enjeux autour des populations déplacées/réfugiées et la question de la déterritorialisation

On estime les populations déplacées victimes du conflit au Sud Soudan à 3,7 à 4,3 millions dont 1,8 million venant gonfler la périphérie de Khartoum (on compte désormais ¼ de sudistes dans la capitale soudanaise). Ces déplacements incessants notamment au Nord, ont provoqué un processus de brassage ayant abouti à l'arabisation de ces populations concentrées dans les faubourgs de Khartoum. En outre, les liens entretenus avec les réfugiés éthiopiens ou encore érythréens ont contribué à détribaliser ces communautés mais aussi à couper tout contact entre ces communautés et leur terroir d'origine. Les opérations de réinstallation des réfugiés au sud s'en trouvent donc compliquées. L'arrivée dans des localités exsangues de la moitié des *returnees* potentiels et d'un nombre considérable de déplacés accentue la pression sur les ressources disponibles, notamment humanitaires, attisant les conflits locaux.

A côté des déplacés soudanais, le pays abrite des contingents de réfugiés parmi les plus importants au monde. Khartoum accueillait 40.000 réfugiés éthiopiens et érythréens en 1994. Sur les 132.000 personnes placées dans les camps de réfugiés du Sud, la majorité sont des partisans du Front de Libération Erythréen (FLE) (121.012 personnes) vaincu par le Front Populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) et d'autres sont les partisans déchus de la classe dirigeante éthiopienne qui soutenait Mangestu Haylé Maryam avant 1991. En 2003, le Soudan, surtout au Nord, comptait 904.020 réfugiés et déplacés. Après la chute de Mangestu, le Soudan, l'UNHCR et l'Éthiopie se sont concertés pour planifier le retour des réfugiés. L'arrêt de la livraison hebdomadaire de nourriture et la coupure des arrivées d'eau sont des méthodes couramment utilisées pour contraindre ces populations à retourner dans leur pays. Cela a aboutit, en mars 2001, à une grève de la faim suivie par des centaines de réfugiés éthiopiens pour protester contre les méthodes de l'UNHCR.

13.6 Perspectives

L'enjeu du partage des revenus pétroliers. Le CPA (signé en 2005) prévoit le reversement de la moitié des recettes de l'exploitation des puits de pétrole au profit du sud-Soudan, ce qui devrait assurer sa relative viabilité économique puisque approximativement 500 000 barils/jours en sont extraits. Cette rente aiguise les appétits de Khartoum et de la SPLM au moment où les frontières nord/sud ne sont pas encore clairement délimitées.

Le tracé de la frontière entre le Nord et le Sud (2.000 km) reste un épineux problème. La commission ad-hoc n'était toujours pas parvenue fin 2007 à s'accorder sur la validité des cartes et du découpage qui devait en résulter. De plus, les zones d'extraction pétrolière exploitées par des consortiums chino-soudanais et malaysiens se trouvent de part et d'autre de cette frontière, sur le versant sud autour des deux régions toujours dirigées directement par la Présidence du Soudan : Abyei et les Monts Nouba.

D'autres enjeux comme **le référendum sur l'autodétermination** du Sud Soudan en 2011, sont en mesure de faire réapparaître des tensions identitaires et des conflits pour l'accès, le contrôle et la redistribution des ressources. Ceux-ci sont déjà ravivés par les opérations de recensement démarrées fin 2007 qui constituent l'une des conditions des accords de paix de 2005. En effet, ces recensements sont censés servir de base pour déterminer le partage des revenus pétroliers, préparer les élections législatives de 2009 et le référendum d'auto-détermination du Sud en 2011. Les délimitations administratives (qui conditionnent l'appartenance des entités régionales au gouvernement de Karthoum ou à celui de Juba) font l'objet de multiples affrontements, parfois meurtriers. Ils se doublent de conflits ethniques dans la mesure où le souhait qu'elles correspondent à des secteurs

ethniques homogènes, incitent à des opérations de nettoyage ethnique (cf. l'ethnie murlé, ennemie jurée des Dinkas qui contrôlent la SPLM [Lavergne, 2007 ; Rosière, 2006]. **La collusion entre le conflit du Darfour et la pacification dans le sud Soudan** (cf. fiche Guerre du Darfour).

Références bibliographiques

Agier, Michel, 2002, « *Au bord du monde : les réfugiés* », Flammarion, 173 p.

Keller, Edmond J., 2004, "Understanding conflicts in the Horn of Africa", dans Chandra Lakha Sriram and Zoe Nielsen, "Exploring subregional conflict : opportunities for conflict prevention".

Lavergne, Marc, 1999, « *Sud Soudan : guerre tribale, jihad islamique ou genèse de la nation ?* », « *La Nation et le territoire* », dir. Bonne-Maison-Cambrézy, tome 2.

Le Houérou, Fabienne, 2003, « *Les camps de réfugiés dans la région de Kassala-Gédaref et la mémoire* », « *Migrants forcés éthiopiens et érythréens en Égypte et au Soudan* », L'Harmattan.

Prunier, Gérard, 1989, « *Le Sud Soudan depuis l'indépendance (1956–1989)* », « *Le Soudan contemporain* », dir. Marc Lavergne, Khartala.

Rapport Amnesty international, 1996, p. 311–314.

Thébault Vincent, Pourtier, Roland, 1996, « *Géolittique de l'Afrique et du Moyen Orient* », Nathan.

Yakemtchouk, Romain, 1985, « *Coups d'états militaires en Afrique et leurs incidences internationales* », *Studia diplomatica*, 108 p.

Lexique

Anyanya (ou Anya Nya) : Branche armée de la résistance au sud Soudan. Référence à un poison mortel de serpent en langue madi. L'Anyanya II naît sur les cendres d'un précédent mouvement de résistance qui éclate en 1955 (l'Anyanya I). Il regroupe principalement les groupes nuer, lotuko, madi, bari, acholi, zande et dinka en lutte contre le gouvernement de Khartoum. Le mouvement disparaît avec la signature du protocole d'Addis-Abeba en 1972. Il réapparaît chez les dissidents nuer qui reprennent les armes en 1978. Après 1983, une compétition pour le leadership s'installe entre l'Anyanya et la SPLA qui aboutit à l'échec de l'Anyanya. Certains de ses membres sont intégrés à la SPLA tandis que les autres viennent consolider des milices progouvernementales. Le mouvement existe toujours aujourd'hui sous l'acronyme SANU (Sudan African National Union).

John Garang de Mabior : né en 1945, il devient membre de l'Anyanya de Joseph Lagu en 1970. Intégré à l'armée soudanaise après les accords d'Addis-Abeba, il devient l'architecte en chef de la SPLA et du SPLM à partir de 1983. Inflexible sur l'objectif d'autonomie du sud-Soudan, il doit faire face notamment à partir de 1991 à de fortes dissensions internes à son mouvement. En 2005, il négocie le CPA qui ramène la paix dans la région. Début juillet, il est investi vice-président du Soudan mais meurt trois semaines plus tard dans un accident d'hélicoptère après une visite officielle auprès du président ougandais, Yoweri Museveni.

Joseph Lagu : leader incontesté de l'Anyanya pendant la première guerre au sud-Soudan, Joseph Lagu est né en 1931, près de Juba. Il devient officier dans l'armée soudanaise à partir de 1960. Il fait défection en 1963 et rentre dans la résistance. A la même période, il fonde l'Anyanya et sa branche politique la South Sudan Liberation Movement (SSLM) et prend le contrôle total de la résistance à partir de 1968. Il signe les accords d'Addis-Abeba qui accordent l'autonomie au sud-Soudan en 1972. Il est élu président du Haut Conseil Exécutif de l'Assemblée Régionale Autonome du sud-Soudan en 1978 puis devient second vice-président de la république du Soudan en 1982 jusqu'à ce que le régime Nimeiry ne chute en 1985.

Nimeiry (Jaafar Muhammad) : Après des études militaires qui l'ont conduit de Khartoum au Caire, il devient le porte-parole des jeunes officiers soudanais et orchestre un coup d'état militaire en mai 1969 qui le conduit à la magistrature suprême en 1971. Il met fin à 17 années de guerre civile en accordant par les accords d'Addis-Abeba l'autonomie

au sud-Soudan. Au début des années 80, le parti unique dont il est le chef incontesté devient particulièrement autoritaire, violent et impopulaire. C'est lorsque son régime tente d'imposer la Shari'a à tout le pays en 1983 que le protocole d'Addis-Abeba est rompu et que la guerre reprend. En 1985, le régime chute après le coup d'Etat perpétré par son ministre de la défense, le général Mohammed Ahmed Suar-El-Dahab.

14 Famine et chute du régime d'Hailé Sélassié (1972–1974), installation du Dërg et terreur rouge (1974–1979), aggravation des oppositions régionalistes, radicalisation du régime et chute du Négus rouge (1977–1991)

14.1 Repères chronologiques

- 1973** grave sécheresse, notamment dans la province du Wollo.
- 27 février 1974** mutinerie de la marine à Massawa en Érythrée.
- 21 mars 1975** abolition de la monarchie.
- 1975** création d'une opposition armée dans le Tégré : le *Tigrayan People's Liberation Front* (TPLF).
- 31 avril 1976** proclamation du programme politique du *Dërg*.
- 1976** succession d'insurrections armées régionalistes dans les provinces.
- Juillet 1977** deuxième Guerre de l'Ogaden.
- 1977–1978** période de la « terreur rouge ».
- 1979** réforme agraire. Collectivisation des terres.
- 1979–1980** le conflit avec l'Érythrée s'enlise.
- 5 juillet 1982** début de la troisième Guerre de l'Ogaden.
- Printemps 1983** les opérations efficaces de guérilla menées par le TPLF et le FLE entraînent l'échec successif des offensives des troupes gouvernementales.
- 1984** famine et catastrophe humanitaire touchant l'ensemble du pays. Discrédit des réformes agraires du régime Mengestu (collectivisation, déplacements forcés et « villagisation »).
- 1988**: le TPLF libère la majorité du nord du Tigré et en août ses forces avancent vers Addis-Abeba.
- 1991**: chute du Négus rouge.

14.2 Facteurs explicatifs

14.2.1 Contexte

Chute de l'empire : Rejet du système féodal par les périphéries. Issu du Choa, le régime impérial instaure un système féodal fondé sur le mythe de l'ascendance salomonienne de la dynastie et sur l'idée d'une « grande Éthiopie ». La dynastie exerce donc traditionnellement un parrainage sur les autres dynasties salomonniennes situées dans les hautes terres sémitiques et chrétiennes, comme le Goggam et le Tégré (ou Tigre, Tigré ou Tigray). Par ailleurs, les alliances nouées avec les populations autochtones amhara et oromo pour affaiblir les dynasties rivales permettent la promotion d'une nouvelle caste de notable

provinciaux. Cette caste de suzerain, composée par près de 2 millions d'individus au cours des années 60, vit du service de l'État (collecte des taxes) et des revenus tirés des concessions foncières et ce, jusqu'à la réforme agraire de 1975. Cette caste suscite les rancœurs des dynasties écartées et des ethnies du sud qui s'opposent à ce que l'État centralisateur tire sa puissance de l'accaparement de leurs ressources et de leur transit vers le Nord. En 1973, une famine touche la province du Wollo, tuant entre 40.000 et 80.000 personnes, principalement des bergers afars et des agriculteurs oromos fragilisés après avoir subis la confiscation massive de leurs terres par les classes aisées et le gouvernement de l'Empereur Haïlé Sélassié. Cet épisode de famine contribuera à ébranler la légitimité du régime en place. **Les oppositions « régionalistes »**. (Cf. Opposition tigré, rébellion érythréenne contre l'Éthiopie et Guerres de l'Ogaden).

14.2.2 Événements déclencheurs

De la chute de l'Empire : La grave sécheresse et la famine qui s'ensuivirent, entraînent indirectement la chute de l'empereur Haïlé Sélassié. En Éthiopie, les premières famines datent du XIII^{ème} siècle, puis se succèdent au XV^{ème} – XVII^{ème} siècle jusqu'à la grande famine de 1888. Le XX^{ème} siècle est marqué par cinq crises alimentaires majeures : la famine au Tigray (1958), à Way Lasta (1966), dans le Wollo (1973) puis lors des événements de 1984–1985 et 2001–2003. La chute du Négus peut donc être perçue comme la réponse à la grave crise alimentaire qui secoue de manière endémique le pays. **La grogne dans l'armée**. Mais c'est surtout la mutinerie de la marine éthiopienne à Massawa en Érythrée qui précipite la chute d'Haïlé Sélassié. L'effondrement du régime part du point le plus sensible de l'Empire : l'Érythrée. L'ampleur de la rébellion érythréenne provoque la fragilisation du régime. Seule force structurée du pays, l'armée suit le mouvement des sous-officiers et des soldats mutins et ne rencontre qu'une très faible opposition après la prise de pouvoir par un comité militaire révolutionnaire, le *Dërg*.

De la chute du Négus rouge : la société éthiopienne est profondément ébranlée par la mutinerie de l'armée et par les réformes engagées à partir de 1988 dans la voie de la « démocratisation ». La création de partis politiques, l'instauration d'une nouvelle Constitution, l'octroi de la liberté d'expression, montrent qu'en voulant pousser jusqu'au bout l'œuvre de destruction de l'ancienne société, les révolutionnaires ont affaibli les bases de leur propre pouvoir en réveillant tous les particularismes.

14.2.3 Facteurs aggravants

De la chute du régime de Mengestu : Les bouleversements consécutifs aux réformes collectivistes. La révolution de 1974 proclame l'égalité des cultures et des nationalités au sein de l'Éthiopie (76 nationalités distinctes et égales. Programme politique du *Dërg* du 21 avril 1976). Tout en conservant les mêmes circonscriptions administratives que sous la royauté, le nouveau régime rend la terre et l'administration aux associations de paysans jusqu'à la collectivisation de 1979, appelée à tort « révolution verte ». Le second volet des réformes gouvernementales concerne la politique de « villagisation », à la fois pour répondre à la famine mais aussi à la situation sécuritaire. Au début de l'année 1985, des agriculteurs ont été forcés de quitter leur foyer pour s'installer dans des villages créés de toute pièce, rassemblés autour des points d'eau, des écoles et des services médicaux dans le but de faciliter l'accès à ces services. Toutefois, de nombreux paysans préfèrent se réfugier dans des camps ou quitter le pays plutôt que d'accepter ce relogement forcé. Cette politique est d'autant plus impopulaire que le gouvernement se trouve souvent dans l'incapacité de fournir les services attendus. Au lieu d'être bénéfique à la productivité agricole, ce programme a donc entraîné le déclin de la production alimentaire. Elle a été suspendue en 1986.

L'épisode de la terreur rouge. En 1976, des insurrections éclatent dans toutes les régions du pays. En réaction, le chef de l'État, Mengestu Hailé Maryam, déclenche une campagne de répression dénommée « la Terreur rouge » (1977–1978), au cours de laquelle des étudiants et des jeunes soupçonnés d'être membres ou sympathisants du Parti Révolutionnaire du Peuple Éthiopien sont systématiquement exécutés. Le régime a aussi instauré une politique de déplacements forcés des populations entraînant le déracinement d'une grande partie des agriculteurs du nord pour les installer dans le sud et l'ouest du pays. Entre 1985 et 1986, ce sont ainsi près de 600.000 personnes qui ont été déplacées de leurs villages et fermes, la plupart sous la contrainte des militaires. Beaucoup d'agriculteurs ont préféré s'enfuir plutôt que d'être réinstallés. Plusieurs organisations des droits de l'homme ont indiqué que ces déplacements forcés auraient fait des dizaines de milliers de morts. Les responsables du régime Mengestu sont également les instigateurs des assassinats de l'Empereur Haïlé Sélassié, du patriarche orthodoxe Abuna Tefelows et d'une soixantaine de dignitaires de l'Empire. Ils sont aussi accusés d'avoir fait exécuter et disparaître quelque 100.000 Éthiopiens entre 1977 et 1978. D'autres sources estiment qu'environ 500.000 personnes auraient été tuées durant cette période.

L'accentuation des tendances centrifuges et la radicalisation des mouvements « séparatistes ». Pour les populations du Godjam, du Begemdir, du Wollo et du Tigré, la politique du *Dërg* constitue un complot arabo-musulman. Pour d'autres provinces, le *Dërg* représente la prolongation de la domination amhara. Obligé de se battre sur tous les fronts, le *Dërg* effectue un retour en force à la centralisation.

14.3 Commentaires

La course aux armements du côté éthiopien permet de mesurer la brutalité des affrontements armés. En 1991, le budget militaire de l'ancien régime était 20 fois supérieur à celui de 1974. En 17 ans, les dépenses militaires ont atteint 8 milliards de dollars. L'armée a recruté 1.1 million de personnes durant ces 17 années et le régime a acquis 370 avions, 1.700 tanks, 1.600 autres engins blindés et 4.000 pièces d'artillerie. Le régime a reconnu *a posteriori* 300.000 pertes humaines avant l'offensive finale du Front Démocratique révolutionnaire et Populaire de l'Éthiopie (FDRPE). D'autres sources estiment quant à eux les pertes à plus de 500.000 morts pour la seule armée régulière. Le FDPRE comptabilise également 1 million de pertes du côté des insurgés, notamment civiles.

Références bibliographiques

Clapham, Christophe, 2000, « Guerre et construction de l'État dans la Corne de l'Afrique », en *Critique internationale*, n°9, pp. 93–111.

Fukui K. and Markakis J., 1994, « *Ethnicity and Conflict in the Horn of Africa* », James Currey ed.

15 Guerre civile entre l’Éthiopie et sa province de l’Érythrée 1961 – 1991

15.1 Repères chronologiques

1952 l’Érythrée est intégrée au système fédéral éthiopien sur décision de l’ONU.

1962 annexion de l’Érythrée à l’Éthiopie. Déclenchement de la révolte armée.

1969 crise au sein du FLE. Scission avec la création du FPLE.

1970 deuxième grande offensive éthiopienne contre le FLPE. Division militaire de l’Érythrée en 5 régions. Guerre civile entre les partisans du FLE et du FPLE.

1974 chute du Négus. La guerre entre factions érythréennes se poursuit. La rébellion séparatiste érythréenne contrôle les campagnes et cède seulement les villes à l’armée éthiopienne.

1974 – 1975 trêve durant les premiers temps de la révolution éthiopienne.

août 1974 le *Dërg* envoie un chef d’État major pour négocier. Il est exécuté fin 1974, ce qui provoque un durcissement du *Dërg* vis à vis des séparatistes.

Juin 1976 organisation de la première Marche Rouge.

Février 1977 un nouveau chef d’État major censé négocier avec les rebelles érythréens est exécuté par le régime après avoir été accusé de vouloir renverser ses ex-collègues du *Dërg*.

Juillet 1977 organisation d’une seconde Marche Rouge.

1978 un gigantesque pont aérien est organisé entre l’Éthiopie et Moscou pour soutenir les troupes de Mengestu. Repli stratégique des forces érythréennes dans la province septentrionale du Sahel.

Mars 1984 le FPLE devient le seul mouvement en place dans les zones libérées. Il parvient à anéantir le quart de l’aviation éthiopienne sur la base d’Asmara. Les deux protagonistes poursuivent leur effort de guerre et refusent toute idée de négociation ou de trêve malgré la famine qui sévit partout dans le pays.

1987 le Parlement de la République Populaire et Démocratique d’Éthiopie élève l’Érythrée, le Tegré, le Dirré Dawa et l’Ogaden au rang de régions autonomes dotées d’une assemblée et d’un exécutif. Dans ce projet de réforme administrative, l’Érythrée est découpée entre les hauts plateaux « chrétiens » et les basses terres « musulmanes ».

1988 alliance scellée entre le FPLE et le TPLF.

1990 création du FDRPE.

1991 le FPLE a pris un réel ascendant et apparaît comme l’unique interlocuteur international. Prise d’Addis-Abeba et fuite de Mengestu. Meles Zenawi, leader du TPLF puis du FDRPE devient le président d’un gouvernement de transition. Indépendance de fait de l’Érythrée dans la nouvelle fédération éthiopienne.

15.2 Facteurs explicatifs

15.2.1 Contexte

Des ruptures historiques entre l’Éthiopie et l’Érythrée. L’Érythrée est une ancienne colonie italienne (1936 – 1941). En 1941, les troupes britanniques parviennent à chasser les troupes italiennes. D’important efforts d’investissement sont fournis par les britanniques (transport, infrastructures) pour faire de l’Érythrée la base arrière des opérations militaires menées au Moyen-Orient mais ce développement économique s’arrête brutalement en 1944. Les quatre grandes puissances ne savent pas alors s’il faut accorder à l’Érythrée son

indépendance, la rattacher à l'Éthiopie ou bien la diviser entre le Soudan et l'Éthiopie. Face aux avis divergents des grandes puissances, l'Érythrée demeure sur décision de l'ONU sous administration britannique jusqu'en 1952. L'influence de la colonisation italienne et les investissements britanniques ont transformé les Érythréens, plus ouverts sur l'extérieur et plus occidentalisés que les Ethiopiens encore régis par le féodalisme. Durant les années 50, l'économie érythréenne fléchit. Les fonctionnaires amharas remplacent ceux d'origine érythréenne et l'annexion de l'Érythrée à l'Éthiopie est consommée en 1962. Le chômage accru libère les hommes qui rejoignent en masse les rangs de la rébellion, le FLE. L'Érythrée, du fait de son ouverture sur l'extérieur, oblige l'Éthiopie à remettre en cause son système féodal.

Des facteurs physiques qui concourent à l'isolement et à l'autonomisation de l'Érythrée par rapport à l'État central. L'ensemble Éthiopie-Érythrée se compose d'un ensemble de hauts plateaux et de basses terres avec un centre qui constitue un château d'eau montagneux parcouru par douze fleuves, imposant aux hautes terres un compartimentage physique qui rend les communications difficiles entre les provinces éthiopiennes de l'ouest et de l'est. Ces facteurs géographiques concourent à développer un sentiment d'individualisation chez les populations érythréennes ainsi qu'un niveau très faible d'administration.

15.2.2 Événement déclencheur

C'est l'annexion de l'Érythrée par l'Éthiopie en 1962 qui déclenche la rébellion armée.

15.2.3 Facteurs aggravants

La division de l'Érythrée et des factions rebelles, un facteur de prolongement du conflit. L'Érythrée n'a pas d'unité géographique ou ethnique, du fait de l'opposition existant entre les hautes et les basses terres. Cette opposition se double d'oppositions linguistiques, religieuses et sociales, ce qui a posé d'énormes contraintes à la rébellion. Les zones du nord-ouest (basses terres peuplées de musulmans nomades) étaient plus facilement libérables tandis que l'implantation du front était moins assurée dans les zones montagneuses peuplées de communautés agricoles et urbanisées. L'opposition religieuse est également apparue avec la création du parti « unioniste » lié à la hiérarchie copte du haut plateau érythréen soutenu et encouragé par l'Éthiopie. Les divisions religieuses se sont répercutées sur le front qui a montré des signes de faiblesse. Une crise éclata au sein du FLE en 1969 qui s'est scindé après la création du FPLE d'orientation plus socialiste. La crise de 1969-1970 est apparue dans un climat répressif intense durant lequel les offensives militaires éthiopiennes se sont soldées par de nombreux bombardements isolant les îlots de la rébellion les uns des autres. Le FLE a par ailleurs été déstabilisé et affaibli par les clivages ethniques et religieux exacerbés par la division de l'Érythrée en cinq régions militaires, scindant les combattants en fonction de leur appartenance ethnique et religieuse. De son côté, le FLPE ne s'est pas contenté d'occuper militairement des territoires. Il a également poursuivi des réformes économiques, militaires, administratives, agraires et a encouragé l'alphabétisation et la sédentarisation des nomades. Le FLPE est malgré tout isolé diplomatiquement, à l'exception de la Syrie et du Sud Yémen qui le reconnaissent, l'ensemble des pays arabes soutenant plus favorablement le FLE qui est un mouvement plus ancien et conservateur (les Beni Hamer qui le composent, sont fortement influencés par l'État madhiste. Beaucoup d'entre eux étaient des *ascari*, c'est à dire des auxiliaires des troupes coloniales italiennes, ce qui a constitué un autre facteur de morcellement de l'Érythrée et de lutte entre factions armées). Avec le FLPE, apparaît une nouvelle faction au sein du mouvement séparatiste qui gagne du terrain et contrôle une partie des hauts plateaux, le nord et l'est alors que le FLE se réserve la bande côtière et le sud. Cette

scission et les luttes entre factions ont fait perdre à la rébellion érythréenne une partie de sa crédibilité. La guerre civile entre les deux fronts s'est prolongée jusqu'à la chute de l'Empereur Haïlé Sélassié et l'avènement de la révolution éthiopienne en 1974. La rébellion séparatiste érythréenne contrôlait alors les campagnes et n'avait cédé que les villes à l'armée éthiopienne. Le FLE, victime de graves dissensions en son sein, perdit néanmoins du terrain par rapport au FPLE.

Après une trêve, **la lutte reprit contre le régime collectiviste et marxiste de Mengestu**. Assailli sur tous les fronts, le *Dërg* tenta de négocier avec les mouvements rebelles mais l'assassinat de ses émissaires radicalisa la position du régime. Le *Dërg* craignait en effet des réactions en chaîne s'il se montrait faible vis-à-vis des séparatistes érythréens. Le régime reprit les vieux arguments impériaux sur la synthèse amharique des peuples et se plaça comme l'héritier de l'empire. L'importance stratégique de l'Érythrée s'est aussi accrue avec la réouverture du canal de Suez et l'indépendance de Djibouti en 1977. Le FPLE a profité pour sa part du désarroi suscité par la révolution éthiopienne pour intensifier la lutte. Le départ de 4.000 américains de la base de Kagnew et de 9.000 italiens d'Érythrée a provoqué une poussée du chômage chez les érythréens qui ont rejoint massivement le maquis. Au même moment, les nouveaux dirigeants à Addis-Abeba décidèrent de fermer les écoles afin d'envoyer les écoliers et les étudiants alphabétiser les paysans, ce qui provoque un flot très important de personnes venues renforcer les rangs du FLE et du FPLE qui intègrent alors 6.000 nouvelles recrues instruites. Les deux fronts parviennent à reprendre les ports d'Assab et de Massawa. Le découragement dans l'armée éthiopienne atteint un nouveau palier avec la perte du soutien financier et logistique américain en décembre 1974. Le régime organise deux « Marches Rouges » en 1976 et 1977 en promettant des terres à des milliers d'éthiopiens paysans volontaires. Mais ces marches mal organisées échouèrent complètement (les voies de communication étant coupées, le *Dërg* convoie finalement par les airs 10.000 paysans jusqu' Asmara). Les éthiopiens rétablirent une situation militaire catastrophique grâce à l'appui des soviétiques, autrefois favorables à l'indépendance de l'Érythrée, ce qui constitue un nouveau paradoxe dans les jeux de positionnement des deux grands blocs en Afrique. Un pont aérien entre Moscou et l'Éthiopie fonctionna durant l'année 1978. Les fronts décidèrent d'un repli stratégique dans la province septentrionale du Sahel et le conflit se bloqua alors dans une guerre de position où il ne semblait y avoir ni solution politique ni solution militaire. La famine de 1984 qui touche 12 provinces sur 14 n'empêcha pas le régime de poursuivre son effort de guerre en excluant toute idée de trêve. Le FPLE devint le seul mouvement en place dans les zones libérées et en mai 1984, parvint à anéantir le quart de l'aviation éthiopienne sur la base d'Asmara. 1988 scelle l'alliance du FPLE et du TPLF qui accumule les succès militaires. Le FDRPE est constitué en 1990 et Meles Zenawi prend Addis-Abeba au printemps 1991.

15.3 Quelques chiffres

Entre 1974 et 1989 on dénombre 546.000 morts, soit 1,4 % de la population éthiopienne de 1993, selon le SGDN.

Depuis la chute de Mengestu et la prise de pouvoir du FPLE au travers du FDRPE, entre 300 et 500.000 Érythréens passent au Soudan, 422.000 réfugiés, soit 12 % de la population érythréenne, selon M. Lavergne.

Références bibliographiques

Abbink, John, 2000, « *La violence, l'Etat et l'ethnicité dans la Corne de l'Afrique* », coll. Autre-Part, numéro 15, p. 333.

Gendreau, Francis, 1996, Lavergne, Marc, « *La dimension démographique des conflits africains* », dans *Afrique Contemporaine*, p.136–142

16 Catastrophe humanitaire liée à la famine en Éthiopie 1983–1985

16.1 Repères chronologiques

Années 70 plusieurs périodes de sécheresse se succèdent.

Février 1982 les troupes éthiopiennes, fortes de 100.000 hommes, lancent une offensive contre les positions de la guérilla au nord de l'Érythrée. Sur le plan militaire, l'offensive se solde par un échec (plus de 30.000 hommes tués du côté éthiopien).

1983 grave sécheresse en Éthiopie.

Juin 1984 la sécheresse et la famine touchent de grandes parties du nord du pays.

Octobre 1984 le pays manque d'environ 535.000 tonnes de céréales pour nourrir la population. Mengestu fait appel à la communauté internationale.

Novembre 1984 ce chiffre dépasse 1,2 millions de tonnes.

Mars 1985 obtention par le Dërg du contrôle politique de l'organisation du ravitaillement. Sa gestion est confiée au Parti des Travailleurs Éthiopiens (PTE) afin de distribuer l'aide alimentaire de manière sélective. Le FPLE, le TPLF et l'armée éthiopienne poursuivent les combats et écartent toute idée de trêve qui permettrait d'épargner les populations civiles.

Avril 1985 l'évacuation brutale des 57.000 personnes du camp d'Ibnet (Gondar) tourne au drame. Scandale à propos des détournements de l'aide humanitaire opérés par le régime de Mengestu.

Décembre 1985 expulsion de MSF (Médecins sans Frontières) après qu'ils aient accusé le régime éthiopien de détourner une partie de l'aide alimentaire, d'effectuer des rafles et des embarquements forcés de population (notamment près du centre de Sekota dans le Wollo).

10 avril 1986 le régime de Mengestu met fin à la « villagisation » et aux déplacements de populations. Ces deux politiques ont concerné près de 3 millions d'Éthiopiens.

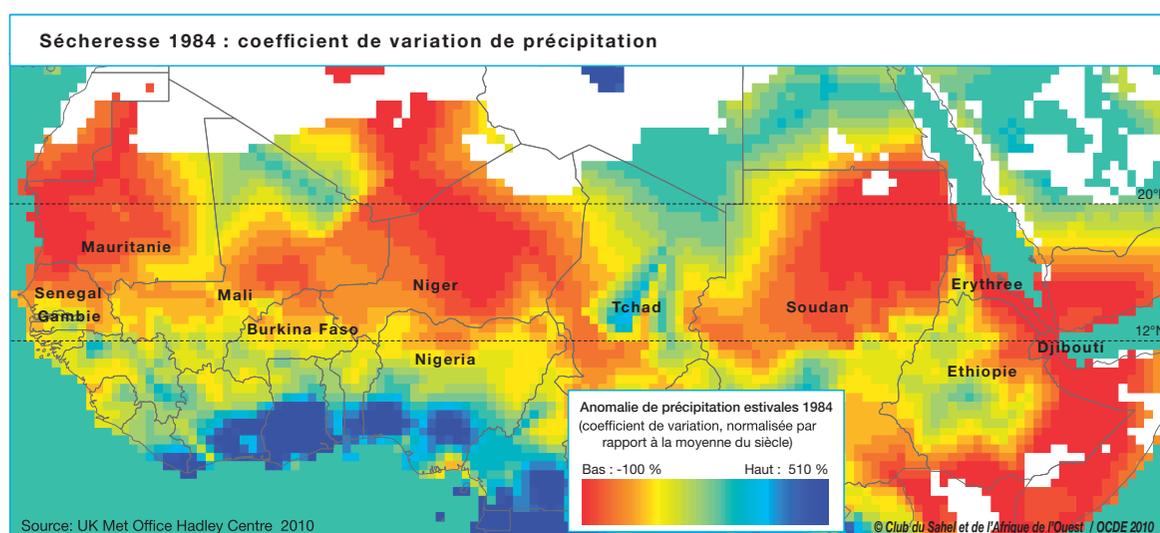


Figure 5

Sécheresse 1984 : coefficient de variation de précipitation

16.2 Facteurs explicatifs

16.2.1 Contexte

L'effondrement de l'économie éthiopienne. A la suite de la Révolution et de la période dite de la « terreur rouge » et en dépit des importantes réformes de structures engagées dans le cadre des politiques foncières, de la collectivisation des terres et de la sécurité alimentaire, l'économie des fermes d'État s'est effondrée. Ce sont quasi-exclusivement des travailleurs saisonniers, dont au moins 500.000 agriculteurs au Nord, qui trouvaient à s'y employer. Avec le déclenchement de la famine, ils ont perdu la majeure partie de leurs revenus, ce qui a concouru à jeter le discrédit sur les politiques agricoles instaurée par le *Dërg*. En plus, elle est aggravée par les politiques et réformes agraires du régime qui attisent encore davantage les tensions pour l'accès et le contrôle des ressources.

Un commerce de gros de céréales devenu illégal. Alors que les fermes d'État s'effondrent et que le stock céréalier n'a pas été reconstitué en raison de mauvaises récoltes induites par la sécheresse, l'État déclare illégal le commerce de gros des céréales, ce qui a pour effet de faire chuter le nombre de négociants de 30.000 à 5.000 en dix ans de révolution. Le commerce de céréales s'en est trouvé perturbé au moment où les populations réclament une aide alimentaire d'urgence.

16.2.2 Événements déclencheurs

Une période de sécheresse particulièrement grave entre 1983 et 1985.

16.2.3 Facteurs aggravants

Un État dépassé par les événements. Au milieu de l'année 1984, une nouvelle sécheresse et une famine importante commencent à toucher une grande partie du nord du pays et au moins quatre conflits ont lieu contre des mouvements armés régionalistes (au Tigré, en Érythrée, dans l'Ogaden et en pays Oromo), qui attaquent l'économie du pays, incapable de fournir une réponse à cette crise.

Des belligérants qui poursuivent leurs opérations militaires : attaqué et affaibli par le TPLF, le FLE, le Front de libération Oromo (FLO) et le FLSO (Front de Libération de la Somalie Occidentale), le régime Mengestu, grâce à l'accord militaire le liant à l'URSS, s'est forgé l'une des plus importantes armées d'Afrique subsaharienne au prix de lourdes dépenses militaires. Malgré l'annonce d'une famine sans équivalent frappant le pays, l'État éthiopien poursuit ses opérations armées dans des zones de combat où les pénuries se font très durement ressentir (Érythrée, Tigré), empêchant du même coup, le passage de l'approvisionnement. En face d'un État intransigeant, les mouvements rebelles se sont comportés de manière aussi inflexible en refusant toute trêve pour venir en aide aux populations. Si la famine s'explique par des déficits pluviométriques, son ampleur et sa localisation sont à mettre sur le compte des opérations militaires qui n'ont jamais cessé et ce, en dépit de la catastrophe humanitaire. Deux famines distinctes peuvent être identifiées, dont la plus sévère a eu lieu au nord du pays, lieu des combats les plus intenses contre le TPLF et le FLPE. La situation a empiré lorsque Mengestu a constitué une zone interdite de 10 kilomètres de large le long de la frontière avec le Soudan après en avoir évacué tous les étrangers malgré les protestations de la Croix-Rouge et des gouvernements, y compris les États-Unis et l'URSS. Après avoir décrété l'état d'urgence, Mengestu décida que chaque éthiopien devait verser au *Dërg* un douzième de son salaire ou un dixième de son revenu, faisant contribuer la population à l'effort de guerre.

Les déplacements forcés. Distincts de la politique de « villagisation », les déplacements forcés permettent officiellement de dégonfler certaines régions atteintes par la sécheresse, au profit de zones mieux arrosées comme le Balé, afin répondre aux crises climatiques

et sauver les populations de la faim. En réalité, il s'agit de vider les zones rurales tenues par la rébellion en brandissant des raisons comme le surpeuplement et les menaces d'épidémie. Mais les déplacements forcés vers des zones inadaptées à l'habitat humain et trop éloignées des points d'eau ont aggravé la famine et provoqué la mort d'au moins 100.000 personnes par malnutrition et épuisement. En prévoyant de regrouper 33 millions de paysans soit 70 % de la population rurale totale, ils ont également provoqué du fait de la déterritorialisation, l'éclatement des structures familiales de production, l'endettement des paysans et la surconsommation de bois, aggravant en retour le processus de désertification dans les franges nord du pays.

L'exploitation de l'aide alimentaire à des fins politiques et militaires. Dans les provinces du Wollo et du Tigré, la famine a été au cœur d'une lutte entre forces politiques rivales dont l'enjeu principal était le contrôle des populations. Pour l'État, il s'agissait d'étendre sa mainmise sur les populations paysannes « rétives », mais rendues vulnérables par la crise climatique et alimentaire. Pour les fronts d'opposition armée, il s'agissait de soustraire leur base populaire des tentatives de contrôle du pouvoir pour sauvegarder leur capacité d'encadrement et limiter les effets de la famine en organisant le transfert de populations vers le Soudan. Dans les régions contrôlées par le TPLF, le gouvernement éthiopien a cherché à obtenir par « l'arme alimentaire » ce qu'il ne pouvait imposer par les moyens militaires. L'objectif était de faire affluer les populations affectées vers les villes contrôlées par l'armée éthiopienne [Makélé (Tigré), Korem, Maychew, Kobbo (Wollo)], ce qui a en partie été réalisé grâce au contrôle politique de l'organisation du ravitaillement en mars 1985. Une partie de l'aide alimentaire a été affectée aux déplacements forcés de 20.000 familles et à leur réinstallation vers le sud et le sud-ouest sur 300.000 hectares de terre en dépit des protestations des ONG qui condamnaient les rafles, les embarquements forcés [57.000 personnes du camp d'Ibnet (Gondar)] et la manipulation de l'opinion publique (le gouvernement détournait une partie de l'aide alimentaire et s'opposait à l'ouverture de couloirs pour le passage de l'aide humanitaire en prétextant que ses adversaires étaient des rebelles ou des bandits). Les réelles missions des organisations humanitaires ont ainsi été dévoyées par excès d'apolitisme et de non-ingérence.

16.3 Bilan humain

Le bilan de la famine de 1982–1985 s'établit entre 500.000 et 1 million de morts, selon que l'on combine les décès produits par la malnutrition, avec ceux provoqués par les déplacements forcés. Plus de 7 millions de personnes ont connu la famine. Elle a touché essentiellement les provinces du Wollo, du Tigré, de Begemder et de Semyen, c'est-à-dire les hautes terres du centre-nord et les basses terres orientales, soit 12 des 14 provinces de l'Éthiopie. Au total, entre décembre 1984 et juillet 1985, sur 1,2 millions de personnes que le gouvernement avait prévu de déplacer, 510.000 familles – pour la plupart issues des trois régions précitées – ont été « embarquées » de force et réinstallées dans des zones de peuplement à l'ouest d'Addis-Abeba, vers Nekempt, Jima, Bure et Bedele. Cette relocalisation aurait fait 100.000 victimes, selon certaines estimations.

Références bibliographiques

Chemillier-Gendreau, Monique, 1996, « Portée et limites de l'ingérence humanitaire en Afrique », en *Afrique Contemporaine* – n°180 (octobre–décembre).

Le Houérou, Fabienne, 2004, « *Migrants forcés éthiopiens et érythréens en Égypte et au Soudan* », l'Harmattan.

Yakemtchouk, Romain, 1985, « *Coups d'états militaires en Afrique et leurs incidences internationales* », Studia Diplomatica.

17 Guerres de l'Ogaden entre l'Éthiopie et la Somalie (1977–1978, 1982–1985) et résurgence de la rébellion somali (1987–2007)

17.1 Repères chronologiques

1960 accession de la Somalie à l'indépendance. Elle revendique immédiatement les territoires habités par les clans de l'ethnie somali en Éthiopie. Première guerre de l'Ogaden.

21 décembre 1969 Coup d'État et arrivée de Siyaad Barre au pouvoir en Somalie. Celui-ci conclut une alliance avec l'URSS.

Juillet 1977 démarrage de l'offensive dite de la deuxième guerre de l'Ogaden. Des troupes du FLSO, appuyées par la Somalie, pénètrent dans le Harar.

Septembre 1977 l'URSS refuse de reconnaître les prétentions somaliennes sur l'Ogaden éthiopien. La Somalie rompt ses accords militaires avec l'URSS.

Février–mai 1978 grâce à l'appui de l'URSS, l'Éthiopie met fin à son profit à la deuxième guerre de l'Ogaden.

1981 défaite militaire de la Somalie dans la province de Harraghe (espaces de parcours des tribus Ogaden Somalis). La présence éthiopienne se réaffirme.

5 juillet 1982 des forces éthiopiennes appuient des éléments armés hostiles au gouvernement de Mogadiscio et pénètrent en territoire somalien, déclenchant ainsi la troisième guerre de l'Ogaden.

1984 arrivée au pouvoir du *Dërg* en Éthiopie. Attaque de la voie ferrée Addis-Djibouti, près de Dire-Dawa par le FLSO.

1987 début de la guerre civile en Somalie.

1991 chute de Mengestu. Chute du gouvernement de Siyaad Barre qui facilite la résurgence du FLSO rebaptisé l'Ogaden National Libération Front (FNLO).

Février 2006 prise du pouvoir par les Tribunaux Islamistes en Somalie.

Décembre 2006 intervention militaire éthiopienne en Somalie (20.000 hommes).

17.2 Facteurs explicatifs

17.2.1 Contexte

La pression des périphéries musulmanes. Le cœur de l'Éthiopie chrétienne subit les pressions des périphéries musulmanes surtout à partir du XVI^{ème} siècle. Durant la période d'expansion de l'Empire (XIX^{ème} Siècle), Ménélik II parvient à contrôler les plateaux Harer Ogaden qui s'étendent à l'est du Rift et qui descendent vers les steppes de Somalie et vers des terres tropicales plus basses au Sud, peuplées de païens, les Oromos. L'empire englobe dès lors en son sein des populations largement musulmanes. L'Éthiopie contemporaine a préservé cet héritage en intégrant les vastes étendues de l'Ogaden peuplées de somalis.

Le rejet du système centralisateur du régime éthiopien (Cf. Chute d'Hailé Sélassié, Révolution rouge, conflit entre l'Éthiopie et sa province de l'Erythrée). Les réformes administratives et agraires instaurées sous le régime de Mengestu entraînent en 1987 la séparation des territoires somalis du Dirré Diwa et de l'Ogaden. Divisés entre circonscriptions administratives, des conflits s'y multiplient pour cause de litiges fonciers et frontaliers entre communautés somalis.

17.2.2 Variables explicatives

Les chassés-croisés des alliances. Comme pour toutes les crises sécessionnistes et nationalistes depuis le début des années 70 en Éthiopie, de nombreux pays ont influé sur le cours des opérations militaires durant les Guerres de l'Ogaden. Le soutien soviétique à la Somalie en 1969 s'est retourné au profit de l'Éthiopie marxiste quand le gouvernement Barre a rompu ses accords militaires avec l'URSS après que celle-ci n'ait pas soutenu les revendications territoriales de la Somalie sur des territoires à l'est de l'Ogaden éthiopien. D'autres protagonistes interviennent durant le conflit de 1977–1978 comme Cuba.

La Somalie, un voisin encombrant. L'Éthiopie partage 1.600 kilomètres de frontières avec la Somalie. La porosité des frontières et le recoupement des identités ethniques expliquent que cette zone frontalière sert depuis longtemps de base arrière et de refuge au mouvement sécessionniste éthiopien *somali*. La porosité de la frontière s'est encore aggravée avec l'implosion de la Somalie après la chute du président Barre et la montée en puissance des Tribunaux Islamiques en 1991. Les liens particulièrement étroits entretenus entre les membres du Front de Libération Nationale de l'Ogaden et les populations voisines somaliennes confèrent au combat mené par le FLNO une dimension ethnique et religieuse radicale qui fait les frais, après la chute des Tribunaux Islamiques en 2006, de la lutte internationale contre le « terrorisme arabo-musulman ». En invoquant le motif de la sécurité et du droit d'auto-défense, l'Éthiopie intervint directement dans les affaires internes de la Somalie, soutient la formation d'un gouvernement Fédéral de Transition en 2004 et envoie 20.000 hommes en février 2006 pour lutter contre les Tribunaux Islamistes somaliens.

Peur du radicalisme islamiste. Certains Éthiopiens résidant le long de la frontière craignent aujourd'hui que le radicalisme religieux de la Somalie s'infilte en Éthiopie. Récemment, dans différentes parties de l'Éthiopie, des tensions sporadiques et parfois violentes ont opposé chrétiens orthodoxes et musulmans, connus jusqu'alors pour leur coexistence pacifique et leur respect mutuel.

Persistance des tensions et montée des radicalismes. A côté de mouvements armés régionalistes comme les FLO et le FLNO, des groupuscules islamistes comme al-Ittehat profitent de l'instabilité politique permanente en Somalie pour organiser des actions terroristes. Al-Ittehat crée un véritable foyer de troubles dans certaines parties de l'Ogaden et revendique en août 1996 et avril 1997 plusieurs attentats dans la capitale éthiopienne, notamment contre le ministre des Transports Abdul Majid Hussein.

Une nouvelle vague de terrorisme et de répression dans l'Ogaden. En avril 2007, le FNLO mène une attaque contre les champs pétrolifères d'Abole qui fait 74 morts. Une campagne de répression débute alors suivie, le 28 mai 2007, d'un attentat du FNLO à la grenade lors de cérémonies à Djidjiga et Degehabur. La déflagration et la panique qui a suivi ont fait 17 morts et des douzaines de blessés dont le président de la région Somali. La plupart des victimes qui ont succombé à ces deux attentats simultanés étaient des civils.

Références bibliographiques :

Thébault, Vincent & Pourtier, Roland, 1996, « Géopolitique de l'Afrique et du Moyen Orient », Nathan.

Yakemtchouk, Romain, 1985, « Coups d'Etats militaires en Afrique et leurs incidences internationales », Studia Diplomatica.

18 Rébellion tigré contre le régime Mengistu en Ethiopie

18.1 Repères chronologiques

Février 1975 création du Front de libération des peuples du Tigré (TPLF) dirigé par Meles Zenawi. C'est le FPLE qui suscite la création du TPLF, fait à son image pour protéger son flanc méridional.

Printemps 1983 les offensives de l'armée éthiopienne permettent de dégager les axes routiers, mais la détermination des tigréens appuyés par les érythréens et la topographie très érodée du plateau septentrional, rendent très efficaces les actions de guérilla.

1985 les relations entre le TPLF et le FPLE se détériorent ce qui n'empêche pas les deux mouvements de cordonner leur lutte contre Mengestu.

8 mars 1986 le TPLF est accusé du meurtre de deux Américains de l'ONG World Vision.

31 décembre 1986 des Italiens du projet du Beles (Gojjam) sont enlevés près de Gondär par le TPLF. Ils sont libérés au Soudan en janvier 1987.

1988 le TPLF libère la majorité du nord du Tigré et en août, ses forces avancent vers Addis-Abeba.

1988–1989 les opérations d'instrumentalisation des Amharas et des Oromos dirigées contre les Tigréens, portent leurs fruits.

Début 1991 le TPLF ne tient plus que la province du Tigré. Signature d'un accord entre le TPLF et différents mouvements [FLO, (rganisation Démocratique du Peuple Oromo (OPDO)] pour constituer le FPDRE (Front populaire démocratique révolutionnaire Éthiopien)avec le soutien des Etats Unis.

Mai 1991 Chute du Négus rouge.

22 juillet 1991 le FPRDE prend le pouvoir et Meles Zenawi est élu président à titre transitoire.

Fin 1994 adoption de la nouvelle constitution éthiopienne qui instaure un fédéralisme reconnaissant la diversité ethnique et le droit à l'autodétermination des nationalités.

18.2 Facteurs explicatifs

18.2.1 Contexte

De vieilles rivalités. Quand l'empereur Ménélik étendit son empire vers l'ouest et surtout vers l'est et vers le sud, il s'appuya sur l'ethnie amhara. Celle-ci ne représentait qu'une partie des populations chrétiennes de ce vieux bastion de la chrétienté qui, depuis le IV^{ème} siècle, se maintenait dans le nord-est de l'Afrique, en dépit de la poussée musulmane à partir du VII^{ème} siècle. Jusqu'au XIX^{ème} siècle, le cœur de ce bastion, qui fut au XVI^{ème} siècle submergé par les musulmans venus de l'est, fut une autre ethnie chrétienne, celle du Tigré située au nord du pays amhara. Mais ces deux ethnies chrétiennes et de langue sémitique étaient traditionnellement rivales. Les populations amharas ont constitué les auxiliaires de l'État central. La marginalisation de l'ethnie tigré et les anciennes rivalités avec les Amharas sont à l'origine des violences interethniques commises durant la rébellion tigré.

Le rejet du système féodal et de l'autorité centralisatrice (cf. chute du Négus).

18.2.2 Facteurs déclencheurs

Le rejet du système centralisateur du régime éthiopien (Cf. Révolution rouge, conflit entre l'Éthiopie et sa province de l'Erythrée).

Les réformes de Mengistu et la crise agricole. Les tensions provoquées par la réforme agraire, les déplacements forcés suite à la « villagisation » et la grave sécheresse qui marque les années 1982–1984, n’ont pas entraîné le déclenchement de la rébellion mais la conjugaison de ces facteurs a opéré un revirement dans les rapports de force entre le TPLF et le régime de Mengestu. Le TPLF s’est alors trouvé en mesure de couper régulièrement les communications routières entre la capitale et les ports d’Asab et de Massawa et de s’enfoncer dans le Wollo et le Gondar tout en s’assurant le contrôle de l’ensemble du Tigré.

18.2.3 Facteurs aggravants

Si les régimes d’Haïlé Sélassié puis de Mengestu ont cristallisé les oppositions, jetant les bases de l’alliance entre le **TPLF** et le **FPLE**, des **dissensions** sont apparues qui ont ressurgi en 1998 lors de la crise opposant le nouveau régime d’Addis-Abeba dominée par les tigréens (le FPDRE) et le FPLE.

La surenchère nationaliste. Mengestu, surtout à partir de 1988 lorsqu’il est sur le point de perdre à la fois l’Érythrée et le Tegré, s’efforce de susciter un élan populaire contre les fronts du Nord en ravivant les vieux antagonismes des Amharas et des Oromos à l’égard des Tigréens.

Références bibliographiques

Gascon Alain, 1999, « Partager une terre sainte, Érythrée unitaire, Éthiopie fédérale », *Le territoire, lien ou frontière ?* t. 2, La nation et le territoire, J. Bonnemaïson, L. Cambrézy, L. Quinty-Bourgeois (dir.), pp. 185–209.

Revue Afrique Contemporaine, quatrième trimestre 1996.

Revue Afrique Relance, février 1998, département de l’information de l’ONU.

19 Rébellion des Afars contre le FPLE et le TPLF (1972–2005) et résurgence des tensions

19.1 Repères chronologiques

1972 apparition de la rébellion ugugumo (« révolte »). Elle résulte d’une scission de le FPLE et se donne pour objectif de défendre la population de Dankalia contre les exactions perpétrées par ce front. Dès le démarrage du conflit entre l’Érythrée et l’Éthiopie, les Afars s’opposent à la sécession de la province de l’Érythrée.

Vers 1977 de jeunes combattants afars s’organisent pour résister face aux incursions meurtrières d’éléments du TPLF.

1977 Indépendance de Djibouti. Les Afars partagent avec les Issas le contrôle de ce petit Etat stratégique de la Corne de l’Afrique.

1979 Les jeunes combattants refusent au TPLF le droit d’utiliser la route de Berahlé pour aller à Bada combattre le FPLE. Les forces tigréennes ripostent et tuent une vingtaine d’Afars. Cet événement marque un tournant dans l’escalade du conflit (connu sous le nom de « bataille du mardi »). Les combattants du TPLF multiplient les campagnes militaires pour imposer l’autorité du front dans le nord de la région afar et de plus en plus d’Afars rejoignent les groupes armés pour résister à ces opérations.

1981 le TPLF fédère d’autres combattants pour faire ressurgir l’Ugugumo dont l’objectif est la défense du territoire et des populations afares contre toute attaque ou incursion

étrangère. Dans la région du Tigré, habitée par des communautés afares importantes, l'Ugugumo résiste avec succès aux tentatives de main mise du TPLF.

1986–1987 l'Ugugumo intègre d'autres forces combattantes comme celle de Bori en Érythrée qui s'était également opposée au recrutement forcé de le FPLE.

A partir de 1989–1990 le TPLF, envisageant de diriger toute l'Éthiopie, se méfie du front afar et évite les affrontements avec l'Ugugumo.

Juillet 1991 L'indépendance de fait de l'Érythrée (officiellement acquise en 2000) marque la scission du territoire afar et la dislocation des terres de la mer Rouge par les vainqueurs érythréens (la région autonome d'Assab est alors perdue par les afars). Les fronts afars s'unissent pour former le Front Afar Révolutionnaire Démocrate Uni (ARDUF). Début de l'insurrection armée totale (contre l'Éthiopie, l'Érythrée, mais également désaccords avec les communautés issas, etc.).

A partir de 1993 les armées éthiopiennes et érythréennes conjuguent leurs efforts pour lutter contre l'ARDUF, lequel ne cesse d'élargir son rayon d'action jusque dans le sud afar.

1995 : Djibouti livre au régime éthiopien Muhyadin Miftah, le chef historique de l'Ugugumo, ce qui participe de l'effondrement du mouvement. Le gouvernement éthiopien arrache un accord de cessez-le-feu par la force. Fin de l'insurrection armée.

1997–1998 Djibouti et l'Éthiopie conjuguent leurs efforts contre le Front pour la Restauration de l'Unité et de la Démocratie (FRUD) et l'Ugugumo. En 1997, les dirigeants du FRUD sont livrés par les autorités éthiopiennes au régime djiboutien.

Février 2005 l'Ugugumo accepte de déposer les armes et de se transformer en parti politique appelé le Front National Révolutionnaire Démocratique Afar (FNRDA)

Juin 2006 fraudes massives qui consacrent l'échec de la représentativité politique des partis afars

19.2 Facteurs explicatifs

19.2.1 Contexte

Identité afare et Etats-Nations. Les communautés afares sont réparties au cœur même de la Corne, excepté la Somalie, dans ce que l'on dénomme le triangle afar. Depuis les indépendances, puis en 1977 et en 1991, elles se trouvent divisées entre l'Éthiopie, l'Érythrée et Djibouti. Les populations afares sont particulièrement marginalisées et leurs revendications concernent une répartition plus équitable des ressources et des postes administratifs au sein des États djiboutien et éthiopien ainsi que la réunification des terres afares de la mer Rouge avec celles de l'Afarland éthiopien (le mouvement afar n'est pas sécessionniste mais prône l'unification de la nation afare). Il s'agit d'un mouvement de résistance indigène qui a continué à développer ses thèses pan-éthiopianistes en faveur de la réunification du littoral de la mer Rouge, après que le FPLE et le TPLF soient devenus maîtres respectivement d'Asmara et d'Addis-Abeba. A Djibouti, en Éthiopie et en Érythrée, les mouvements afars sont considérés comme une menace pour la stabilité de l'État. En Érythrée, ils réclament le littoral de la Mer Rouge en l'absence duquel l'Érythrée perdrait sa raison d'être. En Éthiopie, les afars constituent une communauté très marginalisée malgré une autonomie relative dans le système fédéral. Ainsi, ils se battent systématiquement contre tous les régimes éthiopiens qui se succèdent au pouvoir.

Enjeu de la gestion des ressources dans un contexte de raréfaction due à la désertification et à la dégradation du milieu. Des périodes successives de sécheresses ont raréfié les aires de pâturage et diminué le cheptel des populations afares alors même que le bétail constitue à la fois leur seule source de revenus et leur unique base alimentaire.

La construction de barrages de retenues d'eau et le développement de l'agriculture intensive dans les fermes d'État entraînent la confiscation des meilleures terres afares et provoquent des difficultés pour l'abreuvement et le pâturage des troupeaux qui deviennent plus sensibles aux épizooties et meurent en masse. Les terres afares s'appauvrissent sous l'effet de la mécanisation et de temps de jachère raccourcis. La raréfaction des ressources naturelles et la compétition acharnée pour leur contrôle (eau, pâturages, mines de sel, accès à la mer et contrôle des routes stratégiques), les met aux prises avec toutes les communautés environnantes (oromos du Wello, argobbas, karrayous, somalis, tigréens, issas, amharas, etc.). Les tensions se doublent parfois de conflits interethniques.

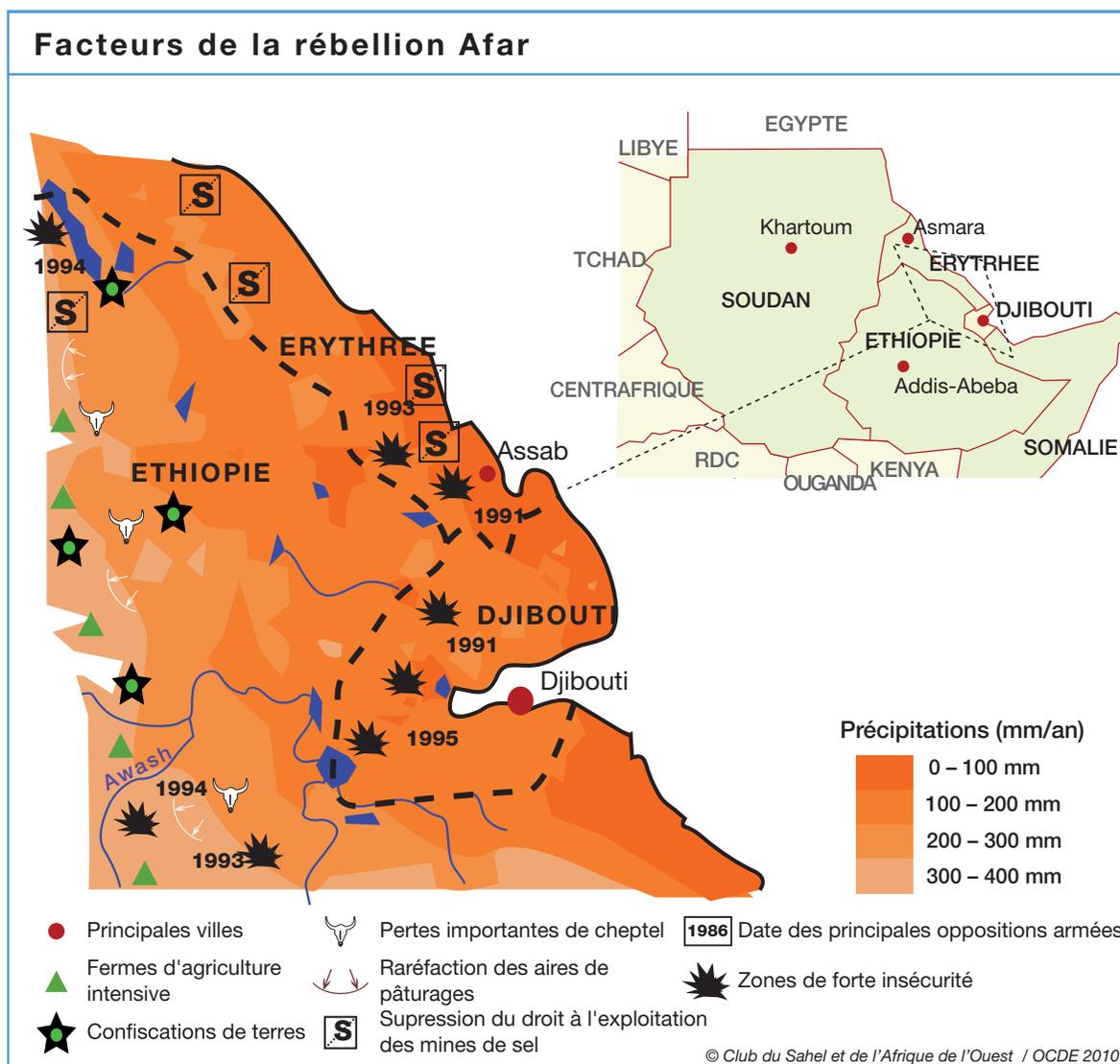


Figure 6

Facteurs de la rébellion Afar

19.2.2 Facteurs déclencheur

Les bouleversements opérés dans toute la Corne de l'Afrique entre 1987–1991 (chute de Mengistu et arrivée du TPLF au pouvoir, indépendance de l'Erythrée, chute de Barre en Somalie, etc.), entraînent le fractionnement du continuum territorial afar et poussent l'Ugugumo à lancer une offensive sur tous les fronts.

19.2.3 Facteurs aggravants et commentaires sur la résilience du fait afar

Colonisation du territoire et des activités économiques afars. L'arrivée de colons privés tigréens sur les terres fertiles de la vallée d'Awash et l'emprise des fermes d'agriculture intensive sur les meilleures terres d'élevage afars raréfient les ressources et attisent les conflits d'intérêts qui se doublent parfois de tensions ethniques. La raréfaction des pâturages et un surpâturage des zones encore disponibles entraînent une désertification progressive, elle-même aggravée par les périodes successives de sécheresse. La vallée de l'Awash est dégradée par la politique des grands chantiers alors que le fleuve fournit à la fois de l'eau pour les zones de pâturages et pour le bétail. Le projet de culture de canne à sucre exploitée sur une superficie de 200.000 hectares et de vastes projets d'horticulture visant à produire des fleurs destinées à l'exportation, ont de lourdes conséquences sur les éleveurs afars, accélérant la sécheresse et la famine. L'exploitation industrielle des mines de sel (à Afdera et à As'Alé) se fait au détriment des afars qui vivaient de ces activités depuis des siècles, les privant ainsi de revenus (taxes) et de travail. La pression d'autres communautés sur cette activité jusqu'à exclusivement afare aiguise les tensions interethniques.

En ayant le sentiment d'être détruits économiquement puis anéantis culturellement, des centaines d'Afars rejoignent le maquis, en dépit du cessez-le-feu signé en 1995. Les communautés afars sont poussées à se déplacer et rentrent en conflit avec d'autres communautés, comme les éleveurs issas qui leur disputent les zones humides et fertiles bordant l'Awash.

L'internationalisation du conflit. Le peuple afar est divisé à partir de 2000 sur trois pays qui ont souvent conjugué leurs efforts pour réduire au silence la rébellion même si des litiges frontaliers les opposent également (cas de Djibouti et de l'Erythrée en 1996). Sur le plan politique, l'autonomie véritable de la région afare n'a pas été respectée par le pouvoir tigréen en place à Addis-Abeba. Au vu de son importance géostratégique, la région est toujours contrôlée d'un point de vue économique et militaire. Mais d'anciennes milices afars de Mengestu parviennent à prêter main forte à leurs parents et amis de Djibouti en 1990–1991. A partir de 1997–1998, Djibouti et l'Ethiopie conjuguent leurs efforts pour combattre la révolte afare puis après la guerre de 1998–2000, l'Erythrée et l'Ethiopie coordonnent leurs actions contre elle. Depuis quelques années, le territoire afar est grignoté et par les Etats mais aussi par des groupes ethniques voisins soutenus par les Etats (les Issas financés et armés par Djibouti entretiennent une insécurité permanente parmi les éleveurs afars du sud-est de la région tandis que les Oromos entraînés par les érythréens, font des incursions sanglantes au nord-ouest de la région sous l'œil bienveillant de l'armée éthiopienne. La rébellion afare, qui constitue plutôt un mouvement de défense indigène qu'un mouvement de libération classique, voit réapparaître en son sein des groupuscules radicalisés et violents. Ils effectuent des prises d'otages et utilisent l'Erythrée comme base arrière.

Références bibliographiques

Les nouvelles d'Addis, 2007, « Afar partenaire ou ennemi ? », n°56.

Mohamed, M. A. Salih, Markakis, John, 1998, "Ethnicity and the State in Eastern Africa", Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet, 208 p.

20 Rébellion et sécession au sein du mouvement oromo en Ethiopie 1974–2002

20.1 Repères chronologiques

1974 création du Front de Libération Oromo (FLO).

1974–1976 mouvements de contestation de la paysannerie oromo. Massacres d’amharas. Répression très dure du pouvoir central qui gèle les revendications des oromos relatives aux conflits fonciers.

Après 1978 le FLO devient particulièrement actif au Soudan dans l’organisation des réfugiés qui avaient fui pour beaucoup la conscription forcée.

1982–1983 début des actions militaires dans le Wollega. Le nombre de combattants du FLO n’est pourtant estimé qu’à quelques centaines d’hommes.

1986 création du Front islamique de libération de Oromiyya (FILO).

1988 un camp du FLO à Yabus est attaqué par la SPLA.

Septembre–novembre 1988 la SPLA réussit à détruire de nombreuses infrastructures de l’organisation oromo.

Début 1990 création de l’Organisation Démocratique du Peuple Oromo (ODPO) affiliée au FDRPE.

1990 le FLO compte 10.000 combattants.

Fin février 1991 la situation s’est dégradée considérablement pour le président Mengestu Hailé Maryam. Les négociations avec le FPLE ont tourné court à Washington et l’offensive lancée par le FPLE, le Front de libération oromo (FLO) présent dans l’Ouest du pays, le TPLF et ses organisations satellites regroupés dans le FDRPE, accumulent les succès militaires.

Jusqu’en juin 1991 appui logistique du FLO au FPLE et au FPLT dans le Wollega.

28 mai 1991 arrivée des combattants du FDRPE à Addis-Abeba quelques jours après la fuite du président Mengistu au Zimbabwe. Le FLO dispose alors de quatre ministères dans le nouveau gouvernement.

Juin 1992 préparation des élections régionales. Le FLO fait pression sur le FDRPE en menaçant ce dernier de mobiliser en masse des troupes (par des campagnes de recrutement forcé) et de les cantonner dans des garnisons militaires.

23 juin 1992 le FLO abandonne ses ministères pour protester contre les conditions dans lesquelles se sont déroulées les élections régionales.

A partir de juillet 1992 le FDRPE emprisonne dans des camps près de 17.000 membres (civils et combattants) du FLO, compte tenu du climat d’hostilité et de l’impasse des négociations entre les deux organisations, malgré une habile médiation érythréenne.

Fin 1994 pour faire taire les rumeurs et les oppositions oromo, Zenawi entreprend une démobilisation partielle de l’armée dans laquelle de nombreux tigréens sont recrutés.

2002–2003 massacres et violation des droits de l’homme commis notamment par les FLO (et des nuers en provenance du sud-Soudan) dans la région de Gambella.

20.2 Avant propos

Les conquêtes de Ménélik ont permis l'annexion des plateaux Harer Ogaden et vers le sud, de terres tropicales plus basses, plus chaudes et plus humides. Ces nouveaux territoires sont essentiellement peuplés de musulmans et, tout au sud, de païens que les amharas ont longtemps dénommés Galla (terme péjoratif) et que l'on place aujourd'hui sous le vocable d'oromo. En lien avec la poussée du peuple oromo vers le nord survenue au XVI^{ème} siècle, un autre vaste peuplement oromo dans le Choa s'est constitué avec de nettes différences entre l'est islamisé et l'ouest, « amharisé » et christianisé. Dispersés sur un vaste territoire qui constitue un blocage pour l'affirmation d'une conscience identitaire, les Oromos, musulmans à 60% et orthodoxes à 30%, parlent néanmoins une langue commune d'origine couchitique.

Nombre d'entre eux participent à l'appareil d'État éthiopien et ils forment aujourd'hui près de 40% de la population du pays. Les Oromos n'ont pas bénéficié du même destin. A l'est et au nord, les Oromos du Choa constituent les forces supplétives de la « colonisation » amhara. Au sud, ils constituent des groupes de serfs exploités par les dignitaires au pouvoir.

Les Oromos constituent le plus grand groupe ethnique de la Corne de l'Afrique à côté des deux autres que sont les amharas et les tigréens. Avec leur poids démographique, ils peuvent revendiquer le territoire le plus important de l'Éthiopie ainsi que les deux premières villes du pays (ce qu'ils firent lors des élections régionales de 1992), Addis-Abeba et Dire-Dawa. On peut classer les crises sécuritaires faisant intervenir des mouvements oromos en cinq phases : une phase d'alliance contre le régime de Mengestu avec les autres mouvements régionalistes (1974–1990) (1) ; une phase de transition marquée par l'apparition de dissensions au sein du FDRPE (1990–1992) (2) ; une phase d'opposition entre le FLO et le FDRPE (1993–1997) (3) ; une phase de retournement des mouvements oromos durant la Guerre entre l'Érythrée et l'Éthiopie (1998–2000) (4) ; une résurgence des conflits depuis le début des années 2000 (5).

20.3 Facteurs explicatifs

20.3.1 Revendications régionalistes générales

Les menées centralisatrices des différents régimes depuis Ménélik et la vassalisation des Oromos. Les migrations anciennes et les conquêtes ont accéléré la fragmentation des peuples du sud-ouest en une mosaïque de petites unités compactes. Les nombreux mariages entre indigènes et amharas-tigréens ont contribué à dénationaliser et à déterritorialiser les Oromos. Au sud, ils sont placés dans un état de servitude voire d'esclavage alors qu'au nord, on constate plutôt leur vassalisation au service de l'administration amharique. Dans les deux cas, hormis quelques revenus distribués aux auxiliaires du pouvoir, la communauté oromo se sent marginalisée et dépossédée alors même qu'elle est majoritaire. Les guerres, les déplacements forcés et les expropriations de terres ont aussi contribué à attiser leur haine vis-à-vis de l'autorité centrale.

20.3.2 Opposition commune contre le régime de Mengestu, dissensions entre rébellions

Après des soulèvements locaux ponctuels au milieu des années 1970, la réforme agraire du nouveau régime suscite d'abord beaucoup de sympathie. Mais le maintien d'une politique de bas prix aux producteurs pour maintenir un approvisionnement des villes à bon marché, commence à susciter la colère des paysans oromos. C'est surtout avec la réinstallation

autoritaire de populations sur des territoires oromos sans consultation des autorités locales puis avec la politique de la « villagisation », la conscription forcée, la répression politique et les effets différés de la guerre de l'Ogaden en 1977–1978, que l'opposition oromo se développe et joue sur les aspirations nationales du peuple. Cette crise a aussi réveillé les vieux antagonismes entre oromos, tigréens et érythréens. En 1983–1985, alors que la situation s'est stabilisée en Érythrée et sur les basses terres du sud, un nouveau front s'est ouvert dans le Tigré et menace le sud-est du pays oromo. Les mouvements nationalistes tentent de multiplier les rencontres pour coordonner politiquement et militairement leur lutte, mais leurs vues sont trop divergentes pour qu'on puisse prévoir un accord. C'est lorsque le régime se fissure (1988–1990) que les mouvements armés régionalistes s'unissent en s'apportant soutien logistique et militaire. En janvier 1990, le FPLE envoie, par le Soudan, des prisonniers oromos libérés pour renforcer le FLO qui enlève Asossa à l'ouest. Le nord étant dégarni, les fronts de libération repartent à l'assaut du Wallo et du Gojjam, accusent Israël qui a repris ses relations avec l'Éthiopie, d'entraîner l'armée et réclament l'aide des pays arabes.

20.3.3 Collusion des conflits éthiopiens (Tigré, Oromo, Érythrée) et sud-soudanais

Le FLO attaque dans la zone de Gambella et d'Itang en 1990–1991 des camps abritant plus de 400.000 réfugiés sud-soudanais qui en sont chassés. Cet événement démontre la collusion de mouvements autonomistes éthiopiens dans les affaires soudanaises. Le FLO a traditionnellement comme base arrière l'Érythrée mais entretient aussi des contacts avec les forces loyalistes soudanaises pour combattre la SPLA au Soudan. Ceci prouve, comme pour bien d'autres cas dans la Corne de l'Afrique, que les gouvernements ont réussi à instrumentaliser des mouvements armés à la fois pour déstabiliser un ennemi intérieur et lutter contre la politique d'influence et de soutien du pays voisin aux mouvements autonomistes. L'attaque sur Gambella montre aussi comment les populations et les réfugiés situés dans les zones frontalières de pays en conflit, sont victimes de cycle d'attaques-représailles (cf. cycles de violence entre anuyaks et nuers autour de Gambella en 1989, 1992 et 2003 notamment) : depuis sa création en 1983, la SPLA opère dans la région éthiopienne de Gambella et installe une base à Assossa à partir de laquelle les insurgés sud-soudanais mènent des actions militaires dans la région du Nil Bleu où de nombreux réfugiés éthiopiens, notamment oromos, sont installés. Un camp du FLO à Yabus est attaqué une première fois en 1988 et en septembre–novembre 1989, la SPLA détruit de nombreuses infrastructures de l'organisation oromo. Ce cycle de violence a développé l'animosité des Oromos et enclenché les représailles contre des réfugiés sud-soudanais.

20.3.4 Radicalisation de l'opposition et construction du fédéralisme après 1991

Les « oubliés » du fédéralisme démocratique. La période 1990–1991 marque l'union des forces d'opposition avec l'alliance entre le TPLF et le FLO pour créer le FPDRE puis la conquête du pouvoir à Addis-Abeba. Mais, rapidement, le gouvernement éthiopien entreprend une démobilisation aussi radicale que rapide de l'ancienne armée. Environ 350.000 hommes se sont retrouvés pratiquement du jour au lendemain sans ressource et certains se sont reconvertis dans le banditisme rural. A la faveur de la propagande nationaliste, la paysannerie oromo a relancé les mouvements de contestation qui s'étaient déjà exprimés une première fois entre 1974 et 1976 puis avaient été gelés par la répression du pouvoir central. Des massacres d'amharas sont commis pour des raisons foncières, plus qu'éthniques ou religieuses. En effet, avec la nouvelle politique de libéralisation de l'agriculture les communautés oromo sont dépossédées de leurs terres au profit de la nouvelle classe dirigeante tigréenne. Les différences idéologiques (sur la conception du nationalisme entre FLO et FDRPE, notamment) expliquent moins la rupture entre le FLO

et le gouvernement fédéral que l'exclusion des espaces de décisions et des prébendes du pouvoir. La composition des forces armées, la nomination des administrateurs locaux, le contrôle des mécanismes de décision au niveau gouvernemental constituent à ce niveau des points de clivage essentiels.

Le contrôle du territoire oromo et l'émancipation du peuple : les points de rupture avec le FDRPE. Le FLO a accusé le FDRPE de vouloir miner son autorité sur le pays oromo (environ 40% des districts du pays) et de confisquer la réalité du pouvoir aux dépens du gouvernement et du Parlement. Des affrontements armés sanglants surviennent dans le Balé, le Sidamo, le Hararghe. Des dysfonctionnements importants de l'appareil d'État apparaissent avec l'hostilité de nombreux cadres amharas à l'égard du nouveau régime tandis que la marginalisation politique de l'ethnie oromo va croissante.

Les élections régionales de juin 1992, une date charnière. Ces élections à très fort enjeux (puisqu'elles sont censées consacrer le fédéralisme comme nouveau système politique en Éthiopie) provoquent l'exclusion volontaire du FLO des débats politiques pour un retour à la lutte armée, figent les oppositions ethniques et écartent encore davantage les différentes organisations oromo du chemin de l'unité. Depuis la prise de fonction du gouvernement, l'emprise d'Addis-Abeba est restée entière et les pouvoirs alloués aux autorités régionales sont demeurés minimes. Le FLO y voit une tentative de construction d'une politique hégémonique au service des tigréens. Pourtant les organisations oromos ont fait des compromis en octobre 1991 au moment de la discussion sur les nouvelles entités régionales qui devaient servir de cadre aux élections. La réaction indépendantiste apparaît en juin et provoque plusieurs reports. Dans certaines régions les tensions sont vives en raison des oppositions idéologiques. La vision très radicale du FLO suscite des contestations de la part de groupes minoritaires (non-amhara) qui éclatent en conflits violents comme à Dire-Dawa entre 1991 et 1992. Alors que l'Organisation de tout le peuple amhara refuse la régionalisation ethnique mise en œuvre à partir de juin 1992, le FLO exige la sécession du territoire oromo et choisit, après son boycott des élections, la lutte armée avec d'autres organisations oromos.

20.3.5 Opposition et sécession au sein du mouvement

On ne peut pas réduire les oppositions idéologiques à une démarcation géographique. Néanmoins, les partisans d'une « Oromie » indépendante sont particulièrement nombreux à l'est. De même, les différences religieuses ne se cristallisent pas sur des oppositions politiques entre loyalisme, autonomie ou sécession. Les nombreux déplacements causés par les guerres, les famines, les réformes structurelles, ont attisé les conflits entre ethnies mais également au sein des communautés oromos. Derrière l'unanimité de certaines références, une compétition oppose les organisations marquées par le poids des influences extérieures et la fragilité de la construction d'une identité nationale. Des clivages s'opèrent dans le mouvement oromo dès 1986 avec la création du FILO. Le FILO a été créé à partir d'une scission du FLO datant de 1978 et a alors adopté ce nom pour bénéficier des faveurs de l'internationalisme islamique, ce qui n'en fait pas pour autant une organisation islamiste. Cette scission entre « branche de Khartoum » et « branche de l'Est » s'explique par la diversité sociologique impressionnante des Oromos, en raison de l'influence des États les plus proches ou des luttes pour le pouvoir. L'organisation du peuple oromo (ODPO) est un mouvement affilié au FDRPE qui a été créé en 1990. Il est composé en majorité d'anciens prisonniers de guerre du FPLT. Il est loyaliste au pouvoir. Profitant largement de l'appui du FDRPE et du sentiment légitimiste des cadres ruraux, cette organisation a pu prendre pied dans le Wollega, l'Ilubabor et les bourgs du pays oromo. Partageant pour l'essentiel la perception du FDRPE sur la question oromo, elle a tenté avec plus ou moins

de succès de contrecarrer la progression du FLO dans les campagnes, provoquant parfois des affrontements. Depuis 2005–2006, un processus de relative réconciliation est engagé. Pour l'OPDO, c'est le moyen de conforter certains succès politiques et militaires et de ne pas s'isoler davantage par son alliance avec un pouvoir très contesté par les Oromos.

20.4 Résurgences

L'épreuve de force entre les mouvements oromos les plus nationalistes et le FDRPE n'a pas tourné à l'avantage des premiers qui ont été marginalisés militairement par le désarmement d'une bonne partie de leurs combattants et ont perdu une part du soutien dont ils bénéficiaient dans les franges de la population acquises au nationalisme.

Les communautés oromos connaissent également un certain réveil de l'islam politique, probablement influencées par les somalis voisins. Cette effervescence s'est nourrie, en particulier, des appuis soudanais, saoudiens et somaliens. La différence entre Oromos chrétiens et musulmans n'a pour autant pas provoqué de réelle confrontation mais l'interventionnisme de certains États voisins pourrait avoir des conséquences néfastes, surtout si les tentatives de médiation tournaient court et que la confrontation avec le pouvoir central reprenait une tournure violente.

Des tensions entre communautés oromo et somali font également craindre une escalade de la violence et pourraient entraîner de nouvelles déflagrations dans le sud de l'Éthiopie, où circulent des armes, surtout depuis l'intervention américaine en Somalie lors de l'opération « *restore hope* ».

Enfin, une dynamique de conflit s'opère de façon plus générale au sein des communautés oromos. Elle s'articule autour des conflits sociaux, des aspirations économiques et de la question des statuts territoriaux. La quasi-monopolisation de la gestion du pays par les tigréens, qui sont comme les amharas, perçus par les oromos comme les descendants des colonisateurs abyssins, demeure le point de tension.

Année de cinq pires sécheresses au Sahel est entre 1960 et 2007

Références bibliographiques

Gascon, Alain, 1998, « La grande Éthiopie, une utopie africaine. Éthiopie ou Oromie , l'intégration des hautes terres du Sud », éditions du CNRS.

21 Violence et révolte suri en Ethiopie

21.1 Contexte

Les Suris ou Surmas du groupe baalé constituent un groupe agropastoral disposant d'une organisation politique comparable à celles de peuples plus connus comme les Dinkas ou les Masaï. Ils sont originaires de la région de l'Omo inférieur au nord du lac Turkana, même si leur langue fait plutôt penser à une ascendance nilotique. Regroupant environ 25.000 personnes au début des années 80 puis seulement 19.633 en 1994, ils sont installés dans la région frontalière du sud-ouest, entre l'Éthiopie et le Soudan. Leur structure sociale se caractérise par le rejet de l'agriculture sédentaire, le primat donné à l'économie pastorale, une forte éthique guerrière et une très faible intégration aux structures étatiques en raison de l'isolement de la zone.

La violence ritualisée et domestiquée fait partie de la stratégie politique de ce peuple en raison de la concurrence pour le contrôle des ressources naturelles avec les autres groupes ethniques environnants. Un contrôle fraternel via l'organisation en classe d'âge a longtemps permis de contenir la violence des jeunes. Ces pratiques pouvaient prendre la forme de l'autodéfense, de l'attaque armée, du vol, de la razzia, de la tuerie moyennant néanmoins des règles (indemnisation des familles des victimes, par exemple).

Or, au cours de la décennie 1986–1996 cette violence s'est largement intensifiée, même si cela ne coïncide pas avec une chronologie et une succession d'événements phares. Il faut interpréter la crise surie (le passage d'une violence ritualisée et domestiquée au déclenchement d'une violence non contrôlée introduisant des perturbations sociales ingérables qui transforment la société de l'intérieur) sous le prisme de trois facteurs essentiels :

- des facteurs extérieurs (l'action de l'État, les guerres régionales, le développement et l'accès aux nouvelles technologies)
- des conditions climatiques particulières
- la situation alimentaire.

21.2 Facteurs explicatifs

21.2.1 Facteurs extérieurs

Les retombées de la guerre civile au sud-Soudan, les réformes structurelles entreprises sous l'Éthiopie marxiste (« villagisation ») et les luttes ethno-régionalistes au Tigré, en Érythrée, dans l'Ogaden et en territoire afar, ont contraint des populations à des déplacements forcés et aggravé les tensions pour le contrôle des ressources. Sous Mengestu, le régime envoie, sans succès, des cadres de l'administration centrale en pays suri pour leur inculquer les valeurs révolutionnaires et leur imposer une conscription forcée qui a provoqué ressentiment et méfiance. Les Suris sont notamment rentrés en conflit avec les Dizis, un peuple paysan voisin. Malgré des relations séculaires entretenues entre les deux peuples depuis deux siècles, les Suris ont investis des territoires qu'auparavant les Dizis se réservaient pour la pâture, la chasse ou l'apiculture. Une alliance rituelle dite « pacte de la pluie » donnant la possibilité aux suris en cas de sécheresse, de pénurie alimentaire ou de maladie de bétail, de pénétrer sur les terres des Dizis, a ainsi été rompue.

Enfin, un long conflit les oppose aux Nyangatoms. Ces voisins pastoraux étaient autrefois dominés par les Suris. Avec le déferlement des armes automatiques sur la zone, les Nyangatoms ont inversé à leur profit les rapports de domination. Les Suris ont été

attaqués et chassés de leurs territoires, notamment ceux où leurs ancêtres sont enterrés et sur lesquels se déroulent les cérémonies de passage d'une classe d'âge à l'autre. Aux pertes économiques (trous d'eau, pâturages), s'ajoute la perte des lieux de mémoire du peuple suri qui provoque la transformation brutale des références identitaires.

Cette violence a été facilitée et alimentée par les retombées des conflits régionaux. Le trafic des armes légères est devenu incontrôlable. La SPLA a multiplié les attaques sur les minorités ethniques frontalières éthiopiennes. Réfléchissant davantage en termes de territoires qu'en termes d'appartenance à une nation, les Suris s'accommodent mal des frontières nationales qui se figent et deviennent des zones de grandes tensions avec des incursions systématiques de groupes armés en provenance du Soudan et l'instrumentalisation des mouvements régionalistes éthiopiens contre la SPLA (les Oromos notamment). A côté des conflits, l'expansionnisme kenyan, en repoussant les Turkanas vers le nord à l'intérieur de l'Éthiopie, ont obligé les Suris à migrer vers le nord ce qui a provoqué des conflits avec les ethnies voisines pour le contrôle des espaces. L'État fédéral, enfin, tente de réduire le particularisme suri pour le fondre sans succès dans un projet politique national. Entre 1992 et 1994, l'État cherche à atténuer la menace suri contre la sécurité locale en pacifiant ce peuple et en négociant des accords de paix. Le régime prend des otages au sein du peuple suri et lance une grande offensive en octobre 1993. Suite aux violences des jeunes suris à l'encontre notamment des Dizis (razzias sur leurs villages), plusieurs centaines de jeunes suris sont tués.

21.2.2 Des conditions climatiques défavorables et la dégradation de la situation alimentaire entraînant une pression sur les ressources

De graves problèmes écologiques tels que la sécheresse, les maladies et la famine, apparaissent surtout entre 1984 et 1993.

En entraînant la disparition de leurs troupeaux, victimes de la mouche tsé-tsé ou de pestes bovines, ils obligent le peuple suri, pour survivre, à se consacrer à l'agriculture, activité considérée par les éleveurs comme indigne d'un guerrier. De même, les Tirmas et les Chais perdent vers le début des années 70 leurs troupeaux, décimés par une épidémie d'anthrax, et sont alors contraints, d'abord d'aller mendier leur nourriture aux Dizis et aux Suris et ensuite de commencer eux-aussi à cultiver le sorgho. Pour ces raisons, au début des années 2000, les Suris ont été les victimes de raids meurtriers des Toposa, une tribu de la famille karamojong. Quant aux relations avec les Tirmas, elles restent très tendues, les Suris ayant vu depuis la moitié des années 90 les Tirmas investir une grande partie de leur territoire. Au début des années 2000, les Suris ont franchi la frontière soudanaise et tentent de s'établir parmi les Tirmas. Enfin, l'enlèvement par des Tirmas des deux filles de Nyéréké a provoqué un conflit armé qui n'est pas encore réglé aujourd'hui.

Références bibliographiques

Abbink, John, 1996, « *La violence, l'État et l'ethnicité dans la Corne de l'Afrique* », coll. Autre Part, Cahiers des sciences humaines, numéro 15.

22 Conflit entre l’Ethiopie et l’Erythrée (1998–2000)

22.1 Repères chronologiques

1991 la victoire de l’alliance des deux fronts (FPLE et TPLF) précipite la chute de Mengestu et porte au pouvoir Meles Zenawi à Addis-Abeba. Indépendance de fait de l’Érythrée.

1992 annexion par l’Érythrée de territoires frontaliers revendiqués par Asmara.

1994 proclamation de l’indépendance de l’Érythrée.

Mai 1998 le différend frontalier autour de la zone de Badmé attise les tensions entre les deux États.

12 juin 1998 assassinat de 4 militaires érythréens le long de la frontière. Déclaration radiodiffusée du président Zenawi qui annonce que l’Éthiopie pouvait « *renvoyer quiconque avait la couleur d’yeux qui déplaisait* ».

Jusqu’en février 1999 escalade dans la tension et course aux armements. Les protagonistes massent des troupes le long de la frontière (450.000 hommes pour l’Éthiopie et 350.000 pour l’Érythrée).

Décembre 2000 signature des accords de Paix d’Alger.

Février 2001 installation de la Mission des Nations Unies Pour l’Ethiopie et l’Erythrée (MNUEE) qui a pour mission de dresser un cordon de sécurité entre les deux armées, le long de la frontière.

22.2 Facteurs explicatifs

22.2.1 Contexte

La dégradation des relations entre le FPLE et le FPDRE. Si le TPLF est une création du FPLE et que les deux fronts se sont unis dans leur lutte contre le régime de Mengestu, des dissensions sont néanmoins apparues à partir de 1985 entre les deux fronts avec pour toile de fond l’enjeu de l’autodétermination de l’Érythrée. A partir de 1991, une certaine complicité lie le FPLE et le FPDRE installé à Addis-Abeba qui s’illustre par la circulation de la monnaie éthiopienne en Érythrée, l’utilisation du port d’Assab par l’Éthiopie. Cette complicité est aussi militaire et permet de contenir les afars et combattre les fronts islamiques tant oromo que somali. L’Ethiopie et l’Erythrée pensent même, un temps, constituer ensemble une fédération. Mais en 1992, l’annexion par l’Érythrée du territoire frontalier de Badmé fige les oppositions entre le FPLE et le FPDRE.

Le différend frontalier Le conflit Érythrée-Éthiopie constitue un différend frontalier. Mais celui-ci n’est que d’un intérêt minime. Il sert surtout de prétexte pour déstabiliser un pays qui, aux yeux de bon nombre d’éthiopiens, devait rester dans le giron fédéral.

22.2.2 Événements déclencheurs

Un incident provoquant la mort de 4 militaires érythréens à la frontière, aboutit à une course aux armements et à la mobilisation de troupes militaires le long de la frontière en lien avec le différend frontalier opposant les deux pays depuis 1991 autour de la petite bourgade de Badmé.

Parallèlement, le 12 juin 1998, après une **déclaration radiodiffusée du président Zenawi** qui annonce que l’Éthiopie pouvait « *renvoyer quiconque avait la couleur d’yeux qui déplaisait* », un cycle de surenchère idéologique secoue les deux pays et provoque finalement

un phénomène de *mass expulsion* des populations érythréenne et éthiopiennes installées chez les deux belligérants (on compte notamment 130.000 éthiopiens en Érythrée).

22.2.3 Facteurs aggravants

Montée de la xénophobie et instrumentalisation des pulsions nationalistes. C'est en tenant des propos anti-érythréens que les leaders tigréens ont commencé à se faire admettre comme de vrais éthiopiens et qu'ils sont parvenus à stabiliser la situation intérieure en Éthiopie. La violence et la xénophobie se cristallisent d'abord sur les mythes et légendes, faisant notamment des érythréens urbains des individus fortunés. Une vindicte populaire touche d'abord cette catégorie qui est expulsée et expropriée. La campagne de déportation dégénère ensuite en campagne de délation à l'encontre des populations érythréennes d'Éthiopie. Cette guerre qui se déclenche pour des enjeux territoriaux minimes s'explique donc par la volonté des deux chefs d'Etat de mobiliser leurs peuples respectifs en jouant sur les ressorts du nationalisme pour étouffer des revendications intérieures. Zenawi y gagne une grande popularité, son pouvoir et celui de la communauté tigréenne s'en trouvent d'ailleurs confortés.

Circulation des armes légères. Des opérateurs privés fournissent des armes vendues librement sur les marchés en provenance des conflits voisins et en relation avec le démantèlement des stocks d'armes soviétiques.

Réapparition du phénomène El Niño. Le conflit opposant les deux Etats coïncide avec la réapparition du phénomène cyclique El Niño en 1997 – 1998¹³ qui s'illustre par le réchauffement des eaux du Pacifique, modifiant ainsi le régime des pluies et provoquant des inondations surtout dans la Corne de l'Afrique et des cycles de sécheresse en Afrique de l'Ouest et en Afrique australe. En novembre 1997, de graves inondations touchent l'Éthiopie (300 personnes trouvent la mort) et détruisent complètement les récoltes de céréales et de légumes à gousses. Des centaines de milliers de sans-abri sont soumis à des risques importants de pénurie alimentaire [au moins 5 millions de personnes dans toute la Corne de l'Afrique selon le Programme Alimentaire Mondial (PAM)]. Cette menace se double d'un risque de sécheresse au début de 1998 coïncidant avec une période essentielle pour la maturation des cultures qui provoque des pertes importantes parmi le cheptel estimé à 25 millions de têtes de bovins dans toute l'Afrique Australe.

22.2.4 Problème de réfugiés érythréens et scénarii de crises

Les camps installés à la frontière soudanaise sont la proie de fréquentes attaques et les responsables onusiens admettent tardivement qu'en raison de leur sécurité les camps doivent être au moins distants de 50 kilomètres de la frontière. En raison de la guerre et du blocage des axes stratégiques, l'aide alimentaire normalement convoyée par camions à partir du port de Mombassa est stoppée et des opérations aéroportées démarrent. Les réfugiés expriment leur mécontentement vis-à-vis des organisations humanitaires. En juin 2000, à propos de la mauvaise qualité des produits, une « grève des rations » est organisée dans les camps. La BBC World est informée et relaie l'information, ce qui provoque l'extension du boycott à tous les camps de l'Afrique de l'Est ; en mars 2000, les travailleurs volontaires (en règle générale, les réfugiés ne peuvent pas percevoir de salaire) font grève pendant une dizaine de jours pour voir aligner leur rémunération sur celle des autres salariés des organisations internationales. Ils parviennent à percevoir finalement une augmentation de 20 % de leur indemnité.

Le problème du retour des réfugiés érythréens de la première vague (cf. Beni Hamer et FLE) empoisonne la vie politique érythréenne, les relations entre le Soudan et l'Érythrée et

13 Deux précédents phénomènes avaient été enregistrés en 1982 – 1983 et en 1992 – 1993 au cours desquels la sécheresse avait diminué de moitié la production alimentaire en Afrique Australe, exposant ainsi 20 millions de personnes à la mort par manque d'eau et d'aliments.

gène des « pics » de crises au fur et à mesure que ces populations reprennent le chemin de leur pays d'origine. Environ 223.000 érythréens demeurent au Soudan dont 92.000 sont encore installés dans des camps de réfugiés en 2001. Il s'agit majoritairement de réfugiés de la guerre de 1998–2000 mais parmi eux, 27.000 sont d'anciens partisans du FLE qui refusent de quitter le Soudan par peur de représailles. Ils sont néanmoins « invités » à quitter les camps, l'UNHCR ne distribuant plus d'aide alimentaire et coupant les arrivées d'eau, ce qui provoque au moins 8.000 grèves de la faim chez ces réfugiés. Il était en effet prévu en 2001 que 160.000 personnes soient rapatriées en deux ans et que le programme prenne fin en 2004. Entre juillet 2000 et 2003, 103.000 érythréens étaient rentrés chez eux, selon l'UNHCR.

Parallèlement à cette crise du système international de gestion des réfugiés en lien avec des enjeux nationaux pour la conquête du pouvoir, les réinstallations des « retournés » ne se font pas sans provoquer des heurts avec les populations autochtones. En effet, la majorité d'entre eux ne s'installe pas dans leur région d'origine mais dans les régions de Gash et de Gulu, qui sont frontalières avec le Soudan. Ce phénomène prouve la force des liens économiques et ethno-religieux que ces « retournés » ont pu nouer avec leurs voisins soudanais et l'empreinte psychologique laissée par le conflit (ils ne désirent pas s'éloigner de la frontière afin de fuir d'éventuels troubles). Ces retours sont aussi générateurs d'instabilité locale puisque une pression plus forte s'exerce sur les ressources naturelles dans un pays secoué par de graves périodes de sécheresse¹⁴. En formant une société originale et complexe façonnée au fil des années dans les camps, ils suscitent la peur de leurs voisins directs. Des attaques en provenance du Soudan en 2002–2003 font craindre la complicité des « retournés » avec des groupes armés étrangers. Mais surtout, le retour des Beni Hamer fait craindre un nouveau cycle d'instabilité politique fait de répression et de lutte pour la conquête du pouvoir. Les « retournés » ont en outre subi l'influence soudanaise, la Shari'a, et ont été influencés par les Frères Musulmans. Bon nombre d'entre eux ont d'ailleurs été embrigadés dans le mouvement fondamentaliste érythréen réfugié à Khartoum, le Djihad. En avril 2003, un attentat à la bombe revendiqué par le Djihad Islamique Érythréen, est commis à l'est de la ville d'Om Hajer.

Références bibliographiques

Gascon, Alain, 1999, « Partager une terre sainte, Érythrée unitaire, Éthiopie fédérale », « Le territoire, lien ou frontière ? », t. 2, La nation et le territoire, J. Bonnemaïson, L. Cambrézy, L. Quinty-Bourgeois (dir.), L'Harmattan, pp. 185–209.

Le Houérou, Fabienne, 2000, « Éthiopie, Érythrée frères ennemis de la Corne de l'Afrique », L'Harmattan/ Nouvelles d'Addis, 159 p.

Martin, Michel, 1990, « Le soldat africain et le politique. Essai sur le militarisme et l'État prétorien au Sud du Sahara », Presses de l'Institut d'études politiques de Toulouse.

Thébault, Vincent & Pourtier, Roland, 1990, « Géolitique de l'Afrique et du Moyen Orient », Nathan.

¹⁴ En mars 2003, l'ONU annonce que deux tiers de la population érythréenne fait face à une crise alimentaire provoquée d'une part, par une sécheresse prolongée et d'autre part, par les déplacements massifs de populations (« déplacés » et « retournés ») occasionnés par la guerre de 1998–2000. La production de grain pour 2002 a chuté de 20% en raison de la sécheresse (FAO, 2003).

23 Guerre au Darfour 2003–2006

23.1 Repères chronologiques

Années 1980 et 1990 nombreux conflits entre Masalit et pasteurs arabes.

Février 2003 éclatement à grande échelle de la crise au Darfour.

Avril 2004 premier accord de cessez-le feu signé sous l'égide de l'Union Africaine à N'Djamena.

Octobre 2004 envoi de la mission de l'Union Africaine au Soudan, mission soutenue par l'Union Européenne et les Etats-Unis.

Novembre 2004 nouvel accord de cessez-le-feu signé à Abuja. Négociation pour le déploiement de troupes africaines au Darfour.

Début 2006 nouveau cycle de négociation. Les milices pro-gouvernementales Janjaouid et d'autres groupes rebelles ne participent pas aux négociations pour la paix et continuent à s'en prendre aux civils et à faire obstacle au travail des organisations humanitaires.

Octobre 2006 bombardements aériens des forces gouvernementales et combats au sol contre les rebelles. Augmentation du nombre de populations déplacées.

Fin 2006 arrivée à expiration de la Mission de l'Union Africaine au Soudan (MUAS) alors que le gouvernement soudanais refuse toujours la mise sur pied d'une nouvelle mission des Nations Unies dotée de plus grands moyens.

Fin novembre 2006 l'Union Européenne présente devant la commission des Nations Unies chargée des questions humanitaires une résolution condamnant les atrocités commises au Darfour.

Mi-décembre 2006 deux employés de l'ONG *Save the Children* sont assassinés dans le sud du Darfour.

23.2 Facteurs explicatifs

23.2.1 Contexte

La construction historique de l'identité du Darfour. Dès le VII^{ème} siècle, les populations nomades arabes envahissent à partir de l'Arabie, le Soudan par vague successives. Les arabes assimilent facilement les sédentaires installés le long du Nil mais éprouvent plus de difficultés avec les populations du centre (les Nubas, 6% de la population) et celles des régions montagneuses notamment de l'ouest et de l'extrême ouest (les Fours). Ceux-ci qui représentent vers le XVI^{ème} siècle environ 13 % de la population. Ils subissent donc plus tardivement l'influence islamique et conservent leur langue. Lors des différentes périodes (notamment le « sultanat noir » Funj de Sennar et l'État madhiste entre 1895–1899) d'unification et de structuration du territoire soudanais, seul le Sultanat du Darfour reste en dehors de l'orbite des ces Etats.

La population du Darfour n'a pratiquement pas bénéficié de la prospérité engendrée par ces courants d'échanges. Le Darfour a connu une longue période de prospérité en devenant un pôle d'équilibre, un point d'arrivée et de départ des caravanes sur un axe transsaharien qui reliait, durant des siècles, la basse vallée du Nil et l'Afrique Noire, en direction du bassin du lac Tchad et du bassin du Congo. Les sultanats ont permis l'affirmation de pouvoirs centralisés, reposant sur le prélèvement de taxes, la traite des esclaves et l'engagement des élites dans le commerce caravanier. Durant la *Pax Britannica* mais surtout au cours du XX^{ème} siècle et à l'aube de l'indépendance, le Darfour fait figure de région isolée, éloignée des centres de décisions. Elle apparaît comme rétive au changement,

ce qui explique que l'Etat soudanien ait peu misé sur des investissements économiques dans la zone.

Tensions interethniques et soutien de Khartoum aux éleveurs arabes. Depuis les années 1960–70, les incidents se multiplient entre tribus voisines, et les paysans, pour écarter les incursions des pasteurs, mettent le feu aux pâturages qui entourent leurs villages, selon la tactique de la terre brûlée. La révolte des Masalit et leur participation à la rébellion de l'Armée de Libération du Soudan (SLA) ont également pour origine les conflits des années 1980 et 1990 lorsque leurs villages ont été pillés et dévastés par leurs voisins arabes, avec le soutien tacite des autorités. L'histoire des années 1990 est celle d'une longue série de massacres et de conflits pour le bétail et les terres entre les Masalit et les tribus arabes qui se sont installées dans leur dar, comme les Beni Hussein ou différentes sections des Rizeigat. La crise éclate quand les mouvements rebelles que sont la SLA (*Sudanese Liberation Army*) et le MJE (Mouvement pour la Justice et l'Égalité) attaquent les forces gouvernementales en février 2003. Les deux principaux groupes rebelles accusent en effet le gouvernement de Khartoum de soutenir les éleveurs arabes dans les différends qui les opposent aux agriculteurs africains. S'en suivent d'importantes opérations militaires du régime et des milices Janjaouid contre les communautés de sédentaires, notamment fours.

23.2.2 Facteurs aggravants

Désertification, actions anthropique et conflits pour le contrôle de l'espace. Le Darfour serait selon certains scientifiques en proie à un processus général de désertification qui s'amplifie depuis le début des années 1970. Les causes anthropiques de désertification sont, elles, plus clairement établies. Le Darfour est une mosaïque de peuplement. Avec un poids démographique croissant, la pression sur les espaces se fait plus forte. Avec l'instauration de la *Pax Britannica* à partir de 1916, les Fours sont descendus des endroits les plus élevés et les plus reculés du jebel Marra vers les plateaux environnants, plus faciles à cultiver et plus productifs. La population a donc décuplé en moins d'un siècle, pour atteindre 3,1 millions d'habitants en 1983 et 6 millions aujourd'hui. Cette nouvelle masse démographique était employée sur la ferme cotonnière de Gézira – au cours de migrations saisonnières – pour assurer des revenus aux ménages. Cette ferme est finalement rentrée en crise au cours des années 70. Les investisseurs ont abandonné la culture du coton. La main d'œuvre du Darfour n'a donc plus trouvé à s'employer. Les paysans sont revenus sur leur territoire, ce qui a provoqué une augmentation des surfaces cultivées. Cette pression qui s'est effectuée souvent bien au-delà des limites pluviométriques traditionnelles, a également raccourci le temps de mise en jachère pourtant indispensable à la régénération des sols. Compte tenu de la grande variabilité des pluies d'une année sur l'autre et d'un endroit à l'autre, les paysans ont multiplié les champs épars et développé les cultures de fonds et des berges des wadis. Cette extension s'est faite au détriment des éleveurs nomades, privés de leurs pâturages et de leurs passages par les cultures, et de l'accès aux points d'eau des wadis. Pour faire face à la désertification et la dégradation de leurs conditions de vie, les pasteurs ont laissé proliférer leurs troupeaux, exerçant ainsi une pression croissante sur des ressources en pâturage et en eau. Des auréoles de désertification en ont résulté. Les éleveurs ont aussi dévasté les ressources naturelles et notamment les forêts dans le sud-Darfour. On peut interpréter cette dévastation comme la volonté de modifier l'environnement, d'éliminer des obstacles à l'activité pastorale, d'éradiquer symboliquement la mémoire de sédentaires attachés à ces forêts dont ils tiraient une part importante de leurs ressources.

La désertification a entraîné des modifications dans les comportements ce qui a entraîné une déstabilisation des équilibres tribaux : des groupes, naguère semi-nomades, comme

les Zaghawa, se sont tournés vers le grand nomadisme qui leur donnait plus de mobilité, tandis que des communautés paysannes développaient leur propre cheptel sédentaire ou semi-nomade. Les premiers entraînent de ce fait en concurrence avec les nomades chameliers voisins, et les seconds avec les éleveurs qui fréquentaient les abords de leurs villages. Ainsi, la carte ethnique du Darfour a considérablement évolué dans le temps, et les événements récents ne sont que la poursuite amplifiée et selon un mécanisme planifié, de déplacements et de mutations des modes de vie et des rattachements. Ces mouvements recomposent la carte des alliances et des clivages par exemple entre les Zagawa et les Fours qui constituent les deux socles de l'insurrection contre la politique de Khartoum et contre le racisme des pasteurs arabisants.

Des ONG dépassées, un système humanitaire en crise face à une entreprise génocidaire commanditée par le pouvoir soudanais. La MUAS avec 5.000 à 7.000 militaires et observateurs sur le terrain est incapable de couvrir une région dont la superficie est équivalente à celle de la France. L'Union Africaine n'a reçu que 26 millions de dollars en 2005–2006 alors que son déploiement et son fonctionnement requièrent un montant minimal de 200 millions de dollars. Le conflit armé et les braquages empêchent les ONG de venir en aide aux populations déplacées tandis que dans les camps de réfugiés, les attaques sont nombreuses et l'insécurité importante. Les observateurs ont noté la multiplication des agressions sexuelles. Dans le camp de Kalma près de Nyala dans le sud du Darfour, on estime en 2006 à plus de 200 les cas de viols perpétrés en seulement cinq semaines. Les forces armées soudanaises et les milices progouvernementales, commettent des atrocités et des destructions (assassinats, viols, destruction d'habitations et de puits de récoltes) et le gouvernement soudanais orchestre un nettoyage ethnique. L'État soudanais fait tout pour manipuler les groupes d'intérêts locaux et pour jouer la carte factice d'une autonomie régionale. Il a d'abord aboli les pouvoirs locaux dès 1970, pour ensuite établir une autonomie régionale dépourvue de moyens en 1983, et adopter la cause des « arabes » contre les « non-arabes », c'est-à-dire des nomades contre les sédentaires, sous le régime islamiste actuel. Alors que les tensions ne présentaient pas un caractère strictement ethnique, l'État soudanais a joué les cartes du tribalisme et de l'Islam pour défendre les intérêts de l'appareil d'État.

L'extension du conflit au Tchad. En raison de sa proximité avec le Soudan, de l'appartenance d'Idriss Déby au même groupe ethnique que celui auquel les troupes gouvernementales s'opposent au Darfour, toute la région autour d'Abéché est attaquée par les milices pro-gouvernementales. L'État soudanais applique ici des méthodes déstabilisatrices dans une zone à forte concentration de camps de réfugiés et de sièges d'organisations humanitaires. Abéché qui ne comprenait que 20.000 habitants en 1960 en compte en 2005, plus de 100.000 auxquels il faut ajouter depuis 2003, 200.000 réfugiés hébergés dans douze camps.

Les enjeux des élections régionales et de la répartition des ressources nationales. Au Darfour, l'organisation des découpages administratifs et politiques comme les élections locales ont été de sérieux facteurs de cristallisation de la fracture entre clans arabes et ethnies d'origine africaine, dont les Fours. Les néo-pasteurs arabes perdant pied dans de nombreuses élections locales, faute d'une base démographique suffisante, ont trouvé dans les déplacements forcés de population et les razzias depuis la guerre en 2003, un moyen de remporter les sièges à l'Assemblée Régionale. Au niveau national, les Fours et plus généralement les habitants du Darfour – 8 millions de personnes, la région la plus peuplée du Soudan – sont marginalisés dans le nouveau système de partage politique que le SPLM et le pouvoir de Khartoum coordonnent. Les opérations de recensement en prévision des élections régionales de 2008, ont encore plus figé les tensions entre une

région périphérique qui réclame une meilleure redistribution des richesses nationales au plus grand déplaisir des ex-rebelles du Sud qui sont devenus en quelque sorte les partenaires du Nord, forts d'un accord qui leur est assez favorable. Ils ne veulent donc pas voir se rouvrir des débats sur la répartition régionale des richesses et du pouvoir qui incluraient d'autres régions marginales. Les résultats du recensement au Darfour avec plus de 2 millions de déplacés et 250.000 réfugiés au Tchad ont été exploités pour justifier des déplacements forcés de population, voire leur substitution par d'autres populations, y compris des arabes tchadiens depuis 2005. En l'absence de document écrit attestant de l'antériorité de l'installation, d'état-civil ou de cadastre, le recensement devient une arme au service d'une colonisation interne déjà bien amorcée. Comme les Sudistes, les rebelles du Darfour exigent le retour des populations déplacées ainsi que des réfugiés dans leur village d'origine avant toute opération de recensement. L'intérêt de banques arabes aux capitaux surabondants pour des investissements agricoles au Soudan amplifie encore ce risque d'appropriation et de transfert irrémédiable de la propriété traditionnelle, d'usage, à une propriété privée exclusive, bornée et titrée.

23.3 Bilan humain

De 2003 à 2006, on estime qu'entre 200 et 400.000 personnes ont trouvé la mort. Le conflit aurait entraîné le déplacement de 3,6 millions de réfugiés (*Afrique renouveau*, juillet 2006) dont 1,9 millions installés dans des camps insalubres. 3 millions de personnes dépendent de l'aide alimentaire et 250.000 personnes ont fui et traverser la frontière pour se réfugier au Tchad voisin. Entre janvier 2005 et octobre 2006, on a estimé à 2,3 millions le nombre d'individus, principalement des femmes et des enfants, nécessitant une aide d'urgence, dont 1,65 millions de déplacés.

Références bibliographiques

Lavergne, Marc, 2005, « Darfour : impacts ethniques et territoriaux d'une guerre civile en Afrique », dans *Géoconfluence : Afrique subsaharienne, territoires et conflits*, ENS, site www.geoconfluences.ens-lsh.fr

Atlas du Tchad, 2006, Atlas de l'Afrique, les Éditions Jeune Afrique.

Madamombe Itai, 2005, « Darfour, un défi pour l'Afrique et le monde », in *Afrique Renouveau*, Département de l'information des Nations Unies, vol.18, numéro 4.



Le Seine Saint-Germain
12 bd des Iles
F-92130 Issy-les-Moulineaux

Contact philipp.heinrigs@oecd.org
Adresse courrier 2 rue André Pascal
F-75775 Paris
Cedex 16
Ligne directe +33 (0)1 45 24 89 87
Fax +33 (0)1 45 24 90 31
E-mail swac.contact@oecd.org

www.oecd.org/csao